

L'impatte a été maintenue sur l'unification des trois armes

Un coup d'Etat manqué

ACCRA AFP -- Une rébellion militaire, qui aurait pour origine des rivalités tribales, a échoué hier à Accra, capitale du Ghana.

Aux premières heures du jour, un groupe d'officiers, appuyés par un régiment de parachutistes, a tenté de s'emparer du pouvoir pour se substituer au Conseil de libération nationale que dirige le général Joseph Ankrah, qui fait fonction de chef de l'Etat.

C'est la première tentative de coup d'Etat au Ghana depuis le renversement, en février 1966, du président Kwame N'Krumah, durant près de 10 ans l'homme fort du pays et maintenant en exil en Uinée.

Il semble exclu que les rebelles aient agi pour le compte du Dr N'Krumah. Par contre le mouvement paraît être l'aboutissement de dissensions tribales qui auraient eu leur résonance au Conseil de libération, organisme composé de huit membres qui depuis 14 mois détient tous les pouvoirs à Accra. Une information de source diplomatique ghanéenne, recueillie à Lagos (Nigeria), annonçait hier après-midi que deux membres du Conseil de libération, qui avaient activement participé au renversement du Dr N'Krumah, les généraux A. K. Kotoka et A. Afrifa, seraient compromis avec les parachutistes.

A Accra, la nouvelle n'a pas été confirmée. On a appris seulement que le général Kotoka avait été blessé au cours des engagements produits près du quartier-général de l'armée, comme les principaux instigateurs du complot et qui devaient constituer la nouvelle junte militaire, ont été arrêtés et sont actuellement interrogés. L'un d'eux, le lieutenant-colonel parachutiste J.Y. Assasie a nié avoir trempé dans l'affaire et être le chef du mouvement, au cours de son interrogatoire.

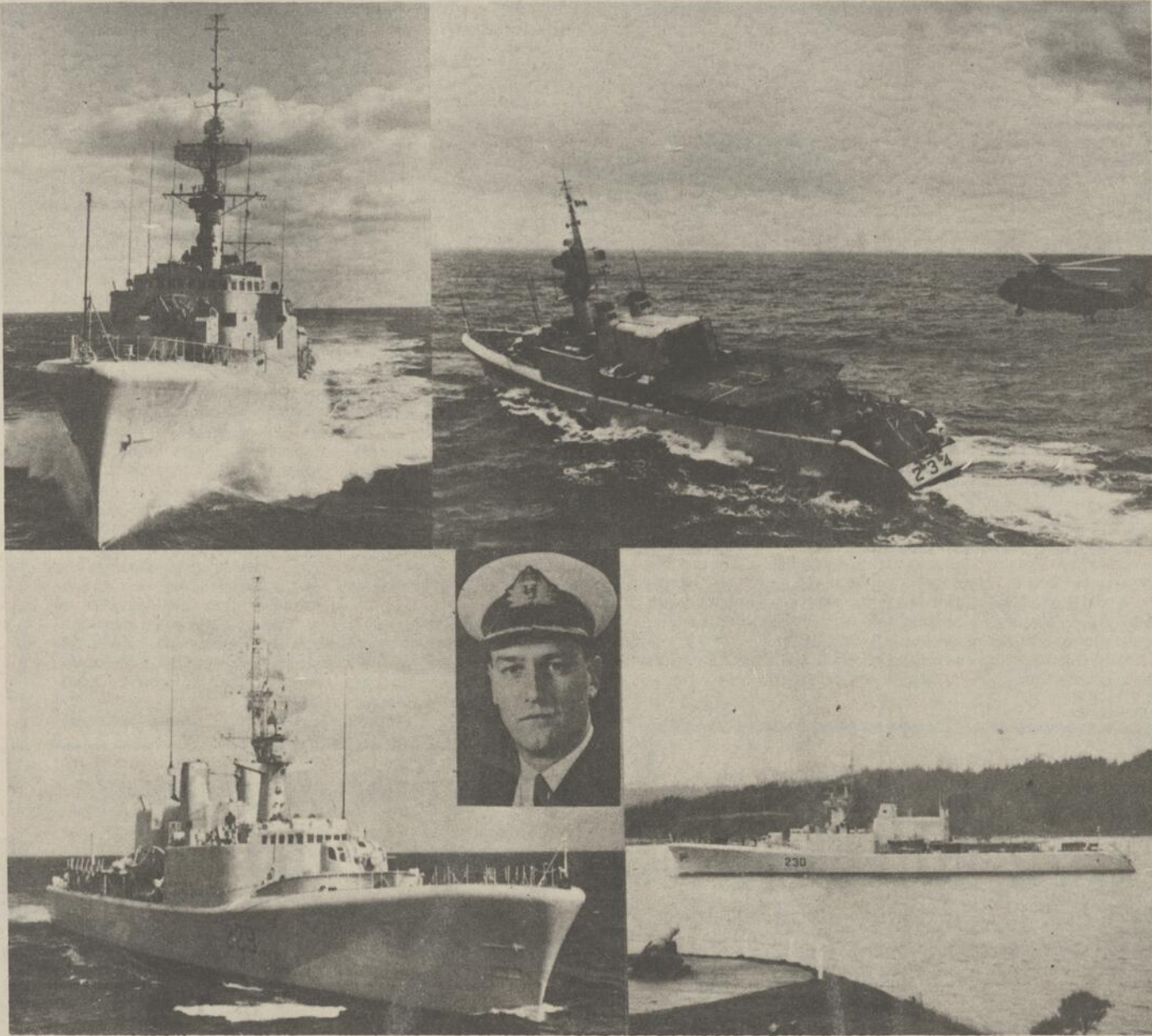
\$4 millions de plus pour Habitat '67

MONTREAL (PC) -- Selon des porte-parole de l'Exposition universelle, le coût du projet Habitat '67 atteindra peut-être \$21 millions, soit quatre millions de plus que les estimations posées il y a quelques mois.

C'est ce qu'on a révélé hier à la presse MM. G. Dale Rediker, directeur du financement à l'Expo, et Jean-Claude Delorme, chef du service de secrétariat et de contentieux, en réponse à des questions relatives à la déposition en Chambre des communes, vendredi dernier, du quatrième rapport annuel de l'Expo.

Mettant l'accent sur l'actif de ce bilan provisoire, M. Rediker a cependant déclaré que les autorités de l'Expo sont "surtout heureuses de ce que les revenus à date, soit environ \$40 millions, dépassent la prévision originale, et que nos dépenses d'administration à ce jour sont en deca des prévisions budgétaires."

MM. Rediker et Delorme ont expliqué le coût accru de la construction d'Habitat '67 par "le temps limité", les nouvelles méthodes d'érection et les problèmes qui n'avaient pas été prévus dans les plans originaux."



QUATRE NAVIRES ANTI-SOUS-MARINS -- La septième escadre d'escorte canadienne, composée de quatre navires modernes anti-sous-marins, et sous le commandement du capitaine de vaisseau A.L. Collier (au centre), visitera le port de Montréal et l'Expo 67, du 25 avril au 1er mai. Le public pourra visiter les navires, les 29 et 30 avril, de 1h. 30 à 4h. 30 p.m. Ces navires sont, de gauche à droite, en

haut, l'escorteur d'escadre Chaudière et le destroyer porte-hélicoptères Assiniboine; au bas, les destroyers porte-hélicoptères Ottawa et Margaree. Au départ de Montréal, l'escadre se divisera pour visiter certaines villes et se reformera par la suite pour rejoindre son port d'attache d'Halifax et poursuivre de nouveau son rôle opérationnel dans les eaux de l'Atlantique. (Photo des forces canadiennes)

Le gouvernement Pearson crée l'Ordre du Canada

OTTAWA PC - Le premier ministre Lester Pearson a annoncé hier aux Communes la création de l'Ordre du Canada pour honorer les Canadiens qui auront rendu un service distingué à leur pays.

Le premier ministre a précisé que 50 personnes pourront être admises au sein de l'Ordre en cette année du centenaire de notre Confédération, mais que jamais plus de 25 par année ne pourront être admises par la suite, jusqu'à un maximum de 150 personnes.

Les nominations seront faites par le gouverneur général sur recommandation d'un comité consultatif spécial. Ce comité consultatif sera composé du juge en chef du Canada qui agira à titre de président, du greffier du Conseil privé, du sous-secrétaire d'Etat, du président du Conseil des Arts, du président de la Société royale du Canada et du président de l'Association des universités et des collèges du Canada.

M. Pearson a précisé qu'il y aura trois sortes de récompenses. La première sera la création de Compagnon de l'Ordre, la seconde sera une médaille de courage et la troisième une médaille pour services éminents. Les Compagnons seront choisis d'après le mérite, tout partiellement d'après les services rendus au Canada ou à l'humanité en général.

La médaille de courage sera décernée à une personne qui accomplira un acte de courage remarquable dans des circonstances présentant un grand péril. Il n'y aura aucune limite quant au nombre de récompenses dans cette catégorie.

La médaille pour services éminents sera attribuée en ral-

L'avenir politique du député Howard demeure incertain

VANCOUVER (PC) -- M. Frank Howard, qui vient de révéler à ses commentateurs du nord de la Colombie-Britannique avoir déjà été incarcéré en prison pour vol à main armée, a quitté hier sa circonscription de Skeena pour Ottawa, où son avenir politique demeure incertain.

"J'avais depuis longtemps décidé de tout avouer, et cette lettre n'a eu pour effet que de me convaincre que l'heure était arrivée," a déclaré le député néo-démocrate.

M. Howard faisait allusion à une menace de chantage qu'il a reçue par la poste, il y a deux semaines.

La lettre, en provenance d'Ottawa et adressée à la demeure de M. Howard à Terrace, en Colombie-Britannique, réclamait \$5,000 sous menace de tout dévoiler.

Une poursuite a été intentée la semaine dernière à Vancouver concernant la provenance de la lettre et l'affaire est maintenant devant les tribunaux.

M. Howard a fait remarquer qu'il avait informé son parti au sujet de son passé avant même de briguer les suffrages, en 1952, et que le conseiller juridique du parti n'avait vu aucune entrave légale à sa mise en candidature.

Par GERARD ALARIE
OTTAWA PC - A la veille d'un recours probable à un règlement des Communes qui autorise le gouvernement à imposer une limite au débat sur l'unification des forces armées, le ministre de la Défense, M. Paul Hellyer, a proposé hier soir de prolonger la séance des Communes au-delà des heures réglementaires, soit après 10 heures.

Cette proposition du ministre requerrait, pour être agréée, un consentement unanime et pour les Progressistes-conservateurs M. Terry Nugent, député d'Edmonton-Strathcona, a refusé le sien.

Par ailleurs le leader parlementaire du gouvernement, M. George McIlraith, a déclaré hier soir dans une interview, que le comité de la Chambre, réunissant des représentants de tous les partis créé dans un effort d'établir, sur une base volontaire, une limite au débat sur l'unification, tiendra aujourd'hui une dernière réunion. M. McIlraith, qui représente le gouvernement au sein de ce comité, a déclaré qu'il n'est pas optimiste du tout quant à un accord du comité sur une limite au débat qui entre aujourd'hui dans sa 12e journée.

Aux termes du règlement de la Chambre, le gouvernement acquiesce aujourd'hui le droit de présenter une motion proposant une limite au débat sur l'unification qui pourrait intervenir au plus tôt, le mardi 25 avril. Hier le leader parlementaire du gouvernement se refusait à affirmer que le gouvernement présenterait aujourd'hui sa motion visant à limiter le débat. "Les négociations continuent, une telle affirmation de ma part serait malvenue parce qu'elle constituerait une menace sur les membres du comité," a dit M. McIlraith.

Il est acquis toutefois que le gouvernement proposera une limite au débat, qui sera interrompue par les progressistes-conservateurs, farouchement opposés à l'unification, comme un recours à la "guillotine".

Le Crédit social par la voix de M. H. A. Olson, député de Medicine Hat, a indiqué hier soir que son parti appuiera le gouvernement dans la motion pour imposer une limite au débat en déclarant qu'il y avait déjà eu assez de discours sur l'unification.

Les milieux libéraux n'ont aucun doute qu'une motion pour limiter le débat sollicitera suffisamment d'appui chez des députés d'opposition ou indépendants pour la faire adopter contre le gré des progressistes-conservateurs.

Hier, dans la onzième séance consécutive de débat sur l'unification, les progressistes-conservateurs ont répété leur demande en faveur d'une intervention dans le débat du premier ministre, M. Lester B. Pearson.

4 bandits s'emparent de \$400,000

MONTREAL PC -- Quatre bandits armés ont neutralisé deux employés de la compagnie Brink's Express dans un sous-sol du magasin à rayon Simpson-Sears Ltée et ils ont pris la fuite avec une somme de \$400,000 dont le tiers environ était en billets de banque.

Un porte-parole de ce grand magasin du centre de la ville a déclaré que le butin emporté comprenait toutes les recettes de la journée de samedi.

Environ les deux-tiers de cette somme ne sont pas négociables étant composés de chèques faits à l'ordre de Simpson-Sears. On était à transporter l'argent, destiné à être déposé dans une banque du centre-ville, dans un camion de la Brink's Express Co., lorsque les bandits foncèrent vers la porte et accostèrent les gardes.

Un des bandits tira un coup en l'air, apparemment en signe d'avertissement. Personne ne fut blessé. Les bandits s'emparèrent alors de l'argent et des chèques contenus dans trois sacs de toile et coururent vers une voiture que les attendait, a déclaré le porte-parole du magasin.

20e gouverneur général du pays

OTTAWA PC -- M. Roland Michener est devenu lundi le 20e gouverneur général du Canada. L'ancien président de la Chambre des communes, qui a quitté la vie publique après une défaite électorale, il y a cinq ans, était devenu haut commissaire du Canada en Inde et ambassadeur du Népal.

M. Michener a répondu "I do - Je le jure" à chacun des serments lus en français et en anglais par le doyen des juges punés, le juge Cartwright, devant une foule de quelque 700 dignitaires réunis dans l'enceinte du Sénat brillamment éclairée.

A 11h.24 exactement, il apposait sa signature au livre des serments, ce qui en faisait le troisième gouverneur général d'origine canadienne, après M. Vincent Massey et feu le général Georges-P. Vanier, décédé le 5 mars.

Un ciel nuageux et une température frisante les 40 degrés n'ont rien enlevé à l'éclat de la cérémonie sur la colline parlementaire, aussi bien à l'arrivée des Michener qu'à leur départ.

L'UNITE NATIONALE Agé de 67 ans, le nouveau gouverneur général a insisté dans son allocution sur l'importance de l'unité nationale, rappelant à tout le pays qu'il fallait être fier "des réalisations dont nous sommes témoins dans le Québec parce qu'elles ne peuvent que stimuler et raffermir le Canada dans son ensemble."

M. Michener a également rendu hommage à son prédécesseur, rappelant que feu son prédécesseur, le général et Madam Vanier avaient "si parfaitement incarné les valeurs qui ont du prix pour la collectivité canadienne qu'ils ont acquis, et à bon droit, le respect et l'affection de tous".

CEREMONIAL
Le nouveau vice-roi s'esprime en un excellent français.

La cérémonie s'est déroulée devant les représentants du Sénat, de la Chambre des communes, du corps diplomatique, des chefs militaires et de leurs épouses.

L'installation du nouveau gouverneur général a été signalée par une sonnerie de trompette et la fanfare



M. Roland MICHENER de l'aviation canadienne a joué six mesures de l'hymne royal, Dieu protège la reine.

Parmi les personnes présentes à la cérémonie, se trouvaient les trois filles de M. et Mme Michener, Mme Leslie Lawrence et Mme Roy Schatz, de Toronto, de même que Mme Ronald Lohr, de Providence, R.I. Les membres du cabinet fédéral étaient assis au centre de la Chambre. Tout près, se trouvaient les juges de la Cour suprême, vêtus de leur tenue écarlate.

Au fil de l'actualité

Un vol de \$2,000

QUEBEC (PC) -- Quatre bandits armés et masqués se sont emparés d'une somme de \$2,000 hier à une succursale de la Banque Canadienne Nationale à Sainte-Foy, en banlieue de Québec.

Deux employés et une cliente se trouvaient dans la banque au moment du vol.

Les individus ont pris la fuite dans une automobile rapportée de retard à lancer l'alerte, les volés, à l'arrivée d'un camion de la compagnie Brink's.

Parachutiste avec une jambe

COLUMBUS, Georgie (PA) -- Le sergent Herbert J. Huston est convaincu que même la perte d'une jambe n'affecterait pas son adresse en tant que para-saut à son actif, ayant servi chutiste et il espère maintenant quatre ans dans les "marines" que l'armée acceptera son retour avec les paras.

Selon lui, ce système évite des pertes de temps et, n'eût été dans une automobile rapportée de retard à lancer l'alerte, les volés, à l'arrivée d'un camion de la compagnie Brink's.

Le procès de Robinson débute

NASSAU, Bahamas (PA) -- Le procès de Gerald Vernon Robinson, accusé d'homicide involontaire en rapport avec le décès de son épouse, Colette Bonheur, ancienne vedette de la télévision et de la radio québécoises, a débuté hier.

La Couronne accuse Robinson d'avoir laissé mourir son épouse en raison d'une "relation par la suite."

Obsèques de M. Sangster

KINGSTON (AFP) -- Les obsèques de l'ex-premier ministre de la Jamaïque, sir Donald Sangster, décédé le 11 avril à l'âge de 59 ans à l'hôpital neurologique de Montréal, ont eu lieu à Kingston.

Dief adopte un enfant

OTTAWA (PC) -- Mme John cédé en 1965 et il demeure dans G. Diefenbaker, épouse du chef un petit village du sud de la de l'opposition conservatrice au Grève.

Parlement, a adopté un garçonnet de sept ans d'origine grecque, Georgios Spiliotopoulos, par des ententes avec la société d'adoption. Plus de 8,000 enfants sont adoptés annuellement par cette société d'adoption. Les ententes déboursent \$16 par mois et correspondent avec leur enfant adopté par les Diefenbaker. En 1960 ils adoptaient une petite chinoise du nom de Lai Luk Ho, les dépenses scolaires, médicale et d'habillement de l'enfant.

Québec accepte la construction d'un hôpital de \$10,000,000 à Saint-Jean

— A lire en page 7 —

La Voix de l'Est

MARDI, LE 18 AVRIL 1967

Le Collège des médecins et l'assurance-maladie

Le Collège des médecins suit de près l'évolution de l'opinion publique au sujet de l'assurance-maladie, et il revise ses positions en conséquence en vue de mieux protéger les intérêts de ses membres.

Son récent mémoire devant la commission d'enquête Castonguay en fait foi. Le Collège ne propose plus un régime facultatif, mais obligatoire, c'est-à-dire un régime auquel tous les citoyens seraient tenus de participer, un régime qui offrirait "une protection complète contre les frais médicaux nécessairement encourus pour le maintien et la restauration de la santé physique ou mentale".

L'assurance serait, de plus, financée par une prime représentant le coût réel des soins médicaux, l'Etat acquittant la prime de ceux qui ne peuvent la payer. Mais la prime ne couvrirait pas entièrement le coût des soins. Le malade serait tenu d'en payer une partie.

Quant aux médecins, ils seraient libres d'adhérer ou non au régime. Leurs tarifs seraient négociés, mais le Collège conserverait le "droit de conciliation ultime dans l'éventualité où les revendications seraient préjudiciables au bien commun".

Dans son opinion, l'administration du régime devrait aussi être confiée à une commission bi-partite formée de représentants du corps médical et du gouvernement, chargée de tous les aspects de la santé et responsable au ministre de la Santé.

Au sujet des institutions hospitalières, le Collège recommande enfin la disparition des hôpitaux privés, c'est-à-dire leur administration par des corporations sans but lucratif, et le pouvoir de sévir, non pas seulement contre ses membres, mais contre les administrations hospitalières, si elles sont "fautesuses, défectueuses ou se livrent à des pratiques abusives".

Le régime que propose le Collège est-il celui que devrait recommander la commission d'enquête? Nous en doutons. Son mémoire contient d'excellentes recommandations, par exemple celle d'instaurer une assurance-maladie obligatoire. Mais, d'un

autre côté, si nous saisissons bien le sens de ses propositions, le Collège des médecins désire exercer un contrôle quasi complet, non seulement sur l'acte médical, mais sur l'administration hospitalière.

Certes, le gouvernement aurait-il aussi son mot à dire, puisqu'il ferait partie de la commission bi-partite, mais le public, lui, est complètement et volontairement ignoré. Le Collège prétend que la représentation du public ne ferait "qu'ajouter un organisme essentiellement administratif".

Le droit ultime de conciliation que les médecins désirent s'arroger pour contrôler ce qu'ils appellent les "revendications individuelles ou collectives excessives" signifie par ailleurs qu'ils seraient les seuls juges en la matière. Le gouvernement ou le public n'aurait rien à dire dans l'établissement des tarifs médicaux, bien que l'un et l'autre seraient appelés à acquiescer la note.

Nous doutons beaucoup que le public accepte sans mot dire un tel contrôle, puisque la prime serait en quelque sorte conditionnée par les tarifs plus ou moins élevés que le Collège serait le seul à déterminer.

Nous comprenons que le Collège veuille assurer une entière liberté d'action à ses membres, un traitement approprié à leur profession, à leur compétence et aux services qu'ils rendent à la société, mais les pouvoirs qu'il réclame nous semblent incompatibles avec les droits du public qui, tout de même, devrait pouvoir dire son mot à l'occasion. Et cela, non pas uniquement dans le cas des honoraires à assurer à la profession médicale, mais aussi de l'administration hospitalière dont il paie le coût. Celui qui paie a habituellement un droit de regard.

Nous ne mettons pas en doute l'intégrité du Collège, ou le bien-fondé de ses intentions, mais, nous croyons essentielle la représentation du public dans l'administration d'un régime qui, il faut bien le dire, coûtera très cher aux contribuables. Aussi le Collège serait-il bien avisé de réviser de nouveau ses recommandations.

Roland Gagné

M. Pearson devrait ordonner à M. Cowan de se taire

Le député fédéral de York-Humber n'aime pas, cela est évident, les Canadiens français. On peut même dire qu'il les déteste. Chaque fois qu'il ouvre la bouche, c'est pour leur nier leurs droits les plus chers, les insulter, débiter les pires sottises.

Le plus étonnant, c'est de ne voir aucun député de langue française se lever pour lui donner une bonne correction. Et pourtant, s'il est un politicien à Ottawa qui mériterait de se faire dire publiquement ce qu'il est en réalité, c'est bien ce M. Ralph Cowan qui, aux Communes ou devant les associations ontariennes, ne cesse de dénigrer ou de dénigrer, à propos de tout et de rien, les Canadiens français.

A l'entendre, nous n'avons aucun droit en ce pays. Nous n'avons aucune raison de réclamer le respect de notre langue dans les autres provinces, de posséder notre propre régime de retraite, de récupérer les impôts fédéraux auxquels nous avons droit, de nous dissocier des plans conjoints et de demander l'équivalence fiscale, etc.

Un peu plus et nous devrions nous conformer à toutes les décisions du pouvoir central ou encore à tout ce que désirent les gens de son espèce.

M. Cowan est en somme un séparatiste anglophone qui, en débitant ses élocubrations, espère, comme autrefois les impérialistes, nous voir baisser la tête. Mais ce temps est révolu.

S'il ne le sait pas, il est aujourd'hui l'un de ces rares spécimens à croire encore en la supériorité de sa race dans un Canada qui évolue rapidement vers un véritable canadianisme, c'est-à-dire vers une nouvelle conception des droits des groupes ethniques.

Par son attitude, il nuit considérablement à l'entente qui doit exister entre les deux races fondatrices de ce pays, et le premier ministre Pearson devrait lui ordonner de se taire. Ce sera là un beau geste de sa part.

R. G.

Jacques Cartier au Canada en 1535

On ne connaît rien de la vie de Jacques Cartier avant le jour où il remit à l'amiral Philippe de Chabot, un projet d'exploration vers les terres à l'ouest, qu'il s'agirait, cette fois, de chercher au-delà de Terre-Neuve et du détroit de Belle-Isle. En bon Malouin, Jacques Cartier devait connaître ces parages. Il est même probable que lui-même et ses confrères pêcheurs avaient aperçu, au-delà du détroit, ces rivages qu'aucun d'eux ne savait appartenir au continent découvert par Colomb.

Jacques Cartier quitta Saint-Malo le 20 avril 1534 sur un navire de 30 tonneaux avec 61 hommes d'équipage. Il fit voile vers Terre-Neuve, la contournant du côté oriental, en doublant la pointe nord, puis descendit vers le sud, à travers le détroit de Belle-Isle, qu'il nomma la "bate des Châteaux", entra dans le golfe du Saint-Laurent, frôla les îles Aragnes, visita la "bate des Châteaux" et, se dirigeant vers l'estuaire du Saint-Laurent, jeta l'ancre au cap Gaspe.

Là, première manifestation solennelle de la présence française au Canada, Cartier fait planter une croix d'environ 10 m de hauteur, et qui porte en écusson ces mots: "Vive le roi de France!" Cela se passe au milieu d'une foule d'Indiens curieux et point farouches, dont certains imitent la génuflexion des Français. D'emblée, de bons rapports se sont établis entre les explorateurs et les naturels.

Dans ce premier voyage, Cartier s'émerveilla des opulentes eaux rouilées de l'estuaire et pensa que, là, peut-être, se trouvait le passage. Une exploration s'imposait de ce côté, mais l'automne était proche. Après avoir pris l'avis de ses compagnons, il décida de s'en retourner.

L'année suivante, second départ: le 19 mai Jacques Cartier, avec trois navires, s'introduisit hardiment dans l'estuaire entrouvert. De jeunes Indiens le pilotaient, car les flots étaient nombreux. On jeta l'ancre auprès de l'une, que l'on baptisa "île d'Orléans". A terre, Cartier se mêla aux pêcheurs de harengs et apprit que, plus loin, en amont, était un pays nommé "Canada", ce qui signifie "Maison".

Remontant le fleuve, il mouilla au village de Stadaconé. Là, en face de l'emplacement de la future ville de Québec, il hiverna au bord d'une rivière, la Saint-Charles, qui se jette dans le Saint-Laurent. Il a toutefois poussé, avec le plus léger de ses bâtiments, jusqu'à Hochelaga, qui deviendra Montréal. Les Indiens, voyant en lui un fils du Ciel, lui ont amené infirmes et malades. Transformé en chamansurge, Cartier III, sous les chênes, l'évangile de saint Jean. Dès l'origine, la colonisation française au Canada prend un caractère missionnaire et le conservera dans l'avenir.

Une certitude que le Canada regorge de diamants et d'or. Nouvelle expédition. Hélas! l'or était du cuivre et les diamants un schiste mêlé de mica. La Nouvelle-France parut morte-née. Elle devait renaître superbement au siècle suivant.

(Extrait du "Dictionnaire des explorations", qui vient de paraître chez Larousse dans la collection des "Dictionnaires de l'Homme du XXe siècle".)

L'initiation aux affaires

Question:

Qu'est-ce qu'un ordre "on stop"?

Réponse:

Il s'agit d'un ordre de vente que vous placez à un certain prix afin de vous protéger contre une baisse trop rapide des cours. Ainsi, supposons que vous détenez des actions qui se transigent à \$8,00. Votre travail ou vos occupations ne vous permettant pas de suivre le marché de près, vous décidez de mettre un ordre "on stop" à \$7,50. Si le marché descend et touche \$7,50, votre ordre devient au marché et doit être exécuté immédiatement, au meilleur cours possible.

Vous êtes en fait protégé contre toute perte excessive et vous pouvez, de la même façon, protéger tout gain sur capital que vous avez obtenu. En admettant que vous ayez acheté vos actions à \$5 et qu'elles atteignent \$8, vous réalisez jusqu'à présent un gain de \$3.

De deux choses l'une, le cours continuera à monter ou il descendra. En plaçant votre ordre "on stop" à \$7,50, vous vous assurez d'un profit d'environ \$2,50 tout en participant à la hausse, si elle se poursuit.

Si les actions atteignent \$10, vous pouvez modifier "on stop" à \$9, augmentant par le fait même votre profit tout en participant à la hausse des cours si le marché demeure orienté à la hausse.

Question:

Au cours des dernières années, j'ai acheté des quantités de 8, 10, 6, 4, 7 actions du Canadien Pacifique et chaque fois, j'ai obtenu un certificat pour le nombre d'actions mentionné précédemment.

C'est donc dire que je détiens cinq certificats du CPR, chacun pour un nombre différent d'actions. Dois-je les vendre séparément ou puis-je simplement vendre mon total de 35 actions, en un seul groupe? Réponse:

Quel que soit le nombre de certificats que vous détenez, ce qui compte c'est le nombre total d'actions.

Si vous voulez les vendre vous communiquez à votre courtier le nombre d'actions. Une fois la vente effectuée, vous les présentez que ce soit sous forme d'un seul certificat ou plusieurs. Evidemment, vous ne payez la commission que sur le montant global et non pas pour chaque certificat, car il s'agit d'une seule transaction.

Question:

J'ai acheté dernièrement 200 actions de Power Corporation. Ma maison de courtage m'a fait parvenir deux contrats d'achat l'un à \$11 1/4, l'autre à \$11 1/8.

Réponse:

Pourriez-vous m'expliquer, pourquoi?

Réponse: Tout simplement parce que le représentant de votre maison de courtage n'a pu se procurer les 200 actions au même cours. Il est probable qu'il n'y avait

qu'une certaine quantité d'actions disponibles à \$11 1/8. C'est pourquoi, il a dû se procurer le reste à \$11 1/4, soit le prix le plus bas auquel un actionnaire désirait vendre ses actions.

Cette situation se présente surtout lorsque vous donnez un ordre au marché, car le représentant de votre firme de courtage transige aux cours disponibles.

Avec un ordre à cours limité, il est évident qu'il ne peut faire, tout achat au-dessus du prix déterminé.

Question: Qu'est-ce qu'un "market order"?

Réponse:

Un "market order" ou ordre au marché est un ordre d'achat ou de vente au cours existant présentement sur le marché. C'est donc dire qu'un acheteur est prêt à payer le prix le plus bas auquel un actionnaire tient à vendre ses actions.

La transaction se fait donc immédiatement et c'est le prix du vendeur qui prévaut.

Question: Qu'est-ce qu'un ordre à cours limité?

Réponse: Contrairement à l'ordre au marché, vous déterminez un prix pour l'achat ou la vente.

S'il s'agit d'achat, votre firme de courtage ne peut acheter qu'à ce prix ou plus bas, mais pas au-dessus.

S'il s'agit de vente, elle ne peut vendre vos actions en bas de ce prix, mais à ce prix ou mieux.

Faites parvenir vos questions à:

Michel D. Lecours, Richardson Securities of Canada, 620 rue St-Jacques, Montréal, Qué.

TOUTE ANNONCE RECHERCHE LE LECTEUR MAIS LE LECTEUR RECHERCHE L'ANNONCE CLASSEE.

L'opinion des autres

La messe dominicale et les enfants

M. le Rédacteur, Actuellement, la mode est aux changements: certains sont nécessaires ou utiles, tandis que d'autres sont discutables ou condamnables: à ce sujet, la religion jouit d'une particulière "faveur"... Ainsi, on parle et discute beaucoup de l'assistance des jeunes enfants à la Messe dominicale, et, selon certains "catéchètes", il ne faudrait pas les obliger quand ils ne veulent pas ou n'ont pas le goût de se rendre à l'église. Une telle attitude de la part des "catéchètes" ou des parents est certainement inadmissible. Sans doute, il faut respecter la conscience des enfants, mais il faut surtout travailler à la former, en instruisant, en exhortant, en donnant l'exemple d'une religion vécue spontanément, mais en maintenant aussi l'existence de certaines lois de l'Eglise. Autrement, les enfants seront victimes de leurs caprices et d'une prétendue sincérité "émotive", qui jaillit de l'impression du moment.

Dans la vie de famille, les parents ne peuvent laisser leurs enfants se guider eux-mêmes dans toute leur conduite; ainsi, ils devront leur commander certaines choses et leur en défendre d'autres. Par exemple, on ne laisse pas les enfants libres d'aller à l'école, de prendre leurs repas quand et comme ils le désirent, de refuser les exigences de la politesse convenables à leur âge, d'aller au lit le soir quand bon leur semble, etc.

Il faut donc apprendre aussi aux enfants que l'Eglise, notre Mère à tous, ne peut pas les laisser à tous leurs caprices, mais qu'elle doit leur imposer certaines lois qui nécessitent

leur "oui" au Seigneur. Sans doute, il faut éclairer et susciter les motivations des enfants devant les exigences essentielles de l'Eglise, mais au besoin il faut les contraindre, avec toute la bonté possible mais aussi avec la fermeté qui s'impose. Les psychologues avertis sont unanimes à reconnaître la nécessité de la fermeté compréhensive dans l'éducation des enfants: ce qui vaut tout autant dans la formation religieuse. De plus, il est illusoire de penser que les enfants peuvent comprendre et motiver intérieurement tous leurs devoirs religieux ou autres. C'est pourquoi les parents et les éducateurs doivent parfois penser pour eux, les soutenir dans le développement progressif de leur conscience et de leur personnalité; les laisser complètement à eux-mêmes serait un retour aux théories de Jean-Jacques Rousseau....

Une autre déviation est corrélative à celle de la Messe, c'est la prétendue liberté à laisser aux enfants déjà baptisés, pour le choix de leur religion à l'âge de raison. Le Concile de Trente a condamné comme hérétique cette prétention. Les parents et les éducateurs doivent se rappeler que la vraie liberté n'est pas présumée à l'éducation, mais qu'elle en est seulement le terme. C'est pourquoi dans la mesure où l'homme man que de maturité, le soutien extérieur lui est indispensable, par ce que la spontanéité de la conscience n'est pas en état de se faire valoir avec sûreté, à travers l'aveuglement des désirs et des réactions affectives encore insuffisamment contrôlées.

Un ex-catéchète.

Le projet de tunnel sous la Manche

L'idée était française: c'était d'emblée un mauvais point pour elle. Thomé de Gamond, après avoir présenté son projet à Napoléon III, l'avait rendu public lors de l'Exposition de 1867.

Le projet fut. Des compagnies se formèrent des deux côtés de la Manche. Vers 1880, les Fran-

çais avaient exécuté des travaux d'approche à Sangatte, près du cap Oris-Nez, et les Anglais avaient construit une galerie de 2 km sous la mer, près de Shakespear Cliff. Les Parlements étaient saisis du projet.

Alors s'éleva la voix de Sir Garnet Woiseley, bientôt commandant en chef de l'armée britannique. Il fulmina l'anathème majeur contre le tunnel, "entreprise calculée pour annihiler tous les avantages dont nous a fait bénéficier jusqu'ici l'existence du sillon d'argent (la Manche)". Aussitôt, une émotion fébrile s'empara de la flegmatique Albion. Des pétitions s'abattirent sur les bureaux des deux chambres. Une Commission interparlementaire (l'ord et communes) rejeta le projet en 1883: l'Angleterre voulait rester une île. (Extrait du tome 5 de "L'Encyclopédie Larousse pour la jeunesse".)

Depuis quand célèbre-t-on le 1er mai?

En d'autres termes: avant qu'il ne devint fête du travail, célébrait-on le 1er mai?

"Oui", répond le "Grand Larousse Encyclopédique"; la célébration du 1er mai remonte aux croyances du paganisme. On plantait à la campagne l'arbre appelé mai, symbole durable de la nature".

Dans l'Antiquité, à Rome, le 1er mai était consacré à Flore, déesse des Fleurs et des Jardins. Au Moyen Age, on célébrait par des jeux la renaissance de la nature. Dans certains pays, des représentations scéniques se terminaient par la mise au bûcher d'un mannequin représentant l'hiver.

NOUVELLES BRÈVES

Le sous-gonflement et la surcharge "fatiguent" beaucoup les pneus et peuvent vous coûter cher parce qu'ils écourtent la durée des pneus, déclare le Conseil canadien de la sécurité routière. Ces deux conditions réduisent aussi l'élément de sécurité de la conduite automobile.

Dans plusieurs des nouveaux pneus aujourd'hui, il y a une "barre d'usure" qui s'y trouve incorporée. La barre se voit quand la semelle est réduite à 2/32ème de pouce, ce qui indique qu'il est temps de remplacer le pneu usé. Une semelle de moins de 2/32ème de pouce, ce qui indique qu'il est temps de remplacer le pneu usé. Une semelle de moins de 2/32ème de pouce peut provoquer des glissements inattendus dit le Conseil canadien de la sécurité routière.

NOMINATION ASS-VIE CROWN LIFE



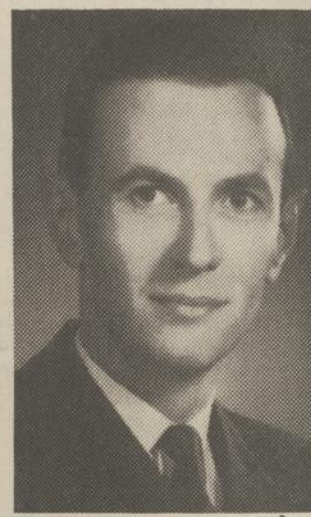
M. Jean-Marie Dupont

Monsieur J.J. Lavallée, Gérant de la Division des Cantons de l'Est pour la Compagnie d'Assurance-Vie Crown Life, annonce la nomination de Monsieur Jean-Marie Dupont comme Agent général de la Compagnie dans la région de Granby.

On peut communiquer avec M. Dupont au 318, rue York à Granby, Tél.: 378-8825

FLEURS
FLEURS TELEGRAPH SERVICE
F.T.D.
Fleurs livrées partout dans le monde
Maison Montcalm
FLEURISTE
votre fleuriste F.T.D. depuis 21 ans
210 York Granby 372-3925

NOMINATION



M. JACQUES LA RIVIÈRE

Le directeur général de la Banque Canadienne Nationale, M. René Leclerc, annonce la nomination de M. Jacques La Rivière, économiste, au poste de chef du Service des recherches économiques.

Votre entreprise est-elle concurrentielle?



Dans le but de les aider à fabriquer des produits et à fournir des services à des prix concurrentiels, plusieurs entreprises canadiennes ont modernisé leurs installations grâce à des crédits obtenus de la BEI. Si vous avez besoin d'assistance financière afin de moderniser votre entreprise ou lui donner de l'ampleur pour la rendre plus concurrentielle, un prêt de la BEI pourrait vous aider. Nous vous invitons à discuter de vos besoins financiers avec nous.

BEI BANQUE D'EXPANSION INDUSTRIELLE
FINANCEMENT À TERME POUR LES ENTREPRISES CANADIENNES
MONTRÉAL, P.Q.: 901, carré Victoria - Téléphone: 866-2701

CONSEILLER PROFESSIONNEL
LE COURTIER D'ASSURANCES
EST VOTRE
"HOMME DE CONFIANCE"
L'ASSOCIATION DES COURTIER D'ASSURANCES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

La Voix de l'Est
Journal fondé en 1935
Journal quotidien publié par La Voix de l'Est Limitée, 130, rue Principale, Granby.
TARIFS D'ABONNEMENT
Par camelot Par jour Semaine 1 an
\$0,10 \$ 0,60 \$30,00
Par la poste 1 mois 3 mois 6 mois 1 an
Canada \$1,75 \$4,75 \$ 9,00 \$15,00
États-Unis \$8,00 \$14,00 \$25,00
Autres pays \$14,00 \$25,00
Abonnement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.
Le ministre des Postes à Ottawa autorise l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Avez-vous acheté votre passe-port expo67

La Voix de Granby

POUR VOUS RENSEIGNER
LISEZ
La Voix de l'Est
VOTRE QUOTIDIEN LOCAL

MARDI, LE 18 AVRIL 1967

150 personnes participeront à la séance du conseil à l'Expo



GRANBY - Quelque 150 personnes participeront à l'assemblée que les autorités municipales de la cité de Granby tiendront au Pavillon du Québec, sur le site de l'Expo '67, lundi le 1er mai. Le conseil municipal de Granby sera incidemment le premier à siéger dans les locaux du Pavillon du Québec mis à la disposition des municipalités et des bureaux de direction des compagnies qui voudront y tenir une réunion.

Les autorités municipales de la cité de Granby seront alors accompagnées des présidents

de la plupart des corps intermédiaires de Granby, d'officiers supérieurs de la cité, de représentants du clergé. Les épouses seront également du groupe.

Le maire M. Paul-O. Trépanier a donné hier les grandes lignes du programme élaboré en vue de cette visite à l'Expo '67. Le groupe quittera Granby par autobus à 5h. 45 p.m. A l'arrivée vers les 7 heures il y aura visite du Pavillon du Québec. Le conseil siégera à 8 heures. Un buffet-froid sera servi vers les 9 heures. La visite se terminera par une danse à 11 heures.

La cité de Granby n'assumera que très peu de frais pour cette visite à l'Expo '67. Même les échevins et le maire payeront de leurs deniers leurs frais de transport et de repas.

SEANCE DU CONSEIL

La réunion que les autorités municipales de la cité de Granby y tiendront ne devrait pas

durer plus d'une heure. A cette fin, le maire M. Paul-O. Trépanier, entend demander la préparation de textes pour que tout puisse être minuté.

Mgr. J.-T. Dubuc, c.s., v.f., curé de la paroisse St-Eugène de Granby, le révérend L.M. Lidstone, pasteur de l'église anglicane St. Georges, et le révérend C.W. Foggo, pasteur de l'Eglise unie, seront invités à réciter les prières d'ouverture de la réunion.

Ceux qui prendront la parole au cours de l'assemblée devraient le faire d'après l'ordre suivant: MM. Armand Russell, député de Shefford et ministre d'Etat adjoint aux Travaux publics, s'il peut se libérer pour l'occasion; Louis-Paul Neveu, député fédéral du comté de Shefford; Isidore Martin, maire de la municipalité du Canton de Granby et président de la Coopérative agricole de Granby; Donat Brosseau, contrôleur de la cité de Granby; J.J. Bruce Payne, échevin responsable des finances; Benoit-J. Bégin, urbaniste - conseil dont Granby retient les services; Alexander Baptist, commissaire industriel de Granby; Bernard Beaudry, échevin; A. Labrecque ou M.G. Vézina, de la maison d'ingénieurs - conseils du même nom; Emilien Ouellette, échevin; Lalonde ou Tétrault, du bureau d'ingénieurs-conseils Lalonde Tétrault et Associés; Alphonse St-Onge, échevin; Raymond Folland directeur du service de la police municipale; Orpha Choinière, échevin; Laurio Racine, président de la Société zoologique de Granby; Denis Koury, président de l'Office du tourisme de Granby; B. Godue, président des Loisirs de Granby; J.-A. Bouchard, échevin; Gaston P.-Lemieux, ingénieur municipal responsable des travaux publics; Gill Langlois, échevin; André Laliberté, ingénieur.

(Suite à la page 16)

PREMIER CHEQUE - La Société canadienne du cancer, section de Granby, a procédé à l'ouverture officielle de la campagne de souscription 1967. A cette occasion, M. Paul-O. Trépanier, maire de la ville de Granby, a été le premier à remettre un chèque afin d'aider la Société à combattre le cancer. Sur la photo nous reconnaissons M. Jean-Guy Gau-

thier, secrétaire itinérant de la Société canadienne du cancer; M. Paul-O. Trépanier, Mme Béatrice Lamarche, présidente du comité de réception de la Légion canadienne, et le docteur Arthur Lavigne, conseiller de la Société canadienne du cancer.

Autres nouvelles de Granby à lire en pages 16 et 17

Plus de \$1,000 de dommages et une panne d'éclairage

GRANBY - Une auto a frappé, tôt hier matin, successivement une clôture et un poteau de l'Hydro - Québec, causant des dommages de plus de \$1,000.

Cet accident est survenu sur la rue St-Charles, non loin de la rue Principale, à Granby. L'automobile était conduite par M. André Tardif, du 221, de la rue St-Viateur, à Granby.

La clôture, endommagée pour près de \$30, se trouvait sur la propriété de M. Lucien Gosselin. En frappant le poteau de l'Hydro - Québec, l'auto et ce dernier ont subi des pertes s'élevant respectivement selon le rapport de la police municipale, de \$600 et \$500.

L'accident a de plus occasionné une panne d'éclairage de courte durée dans ce secteur de la ville.

Les agents de la Sûreté municipale de Granby ont enregistré les constatations d'usage.

Pas de souper chez les Francs ce soir

GRANBY - Contrairement à l'habitude, les membres du Club des Francs de Granby ne se réuniront pas ce soir pour leur souper hebdomadaire.

Le prochain souper des membres du Club des Francs de Granby aura lieu mardi, le 25 avril, au motel Les Pins, à six heures trente.

A cette occasion, M. Paul-O. Trépanier, maire de la ville de Granby, sera le conférencier invité.

M. Trépanier parlera sur la fiscalité municipale.

Des voleurs s'emparent d'un coffret à bijoux dans une maison privée

GRANBY - Des voleurs affamés se sont emparés de trois livres de biscuits, d'une caisse de Coca-Cola et de bière, de deux tasses d'oreiller et d'un coffret à bijoux, le tout d'une valeur de \$465, dans une maison privée, à Granby.

Ce vol a été perpétré chez M. Guy Daoust, du 476, de la rue Calixa Lavallée, à Granby, en l'absence des propriétaires. C'est en arrivant du congé de la fin de semaine que ceux-ci se sont aperçus des méfaits. Ils ont immédiatement averti la Sûreté municipale de Granby qui recherche toujours les voleurs. Les détectives de la Sûreté croient que ce sont des jeunes qui ont fait le coup.

CINEMA
LE PLAZA
3 Films: Gilbert Bécaud
Juliette Gréco, Mich Mychel
"Paris Las Vegas"
ou "Sexy de nuit en couleurs"
ou "Confession à un cadavre"
Victor Mature Annibal couleurs

Granby refuse de louer son balai mécanique à St-Paul

GRANBY - Le conseil municipal de Granby prend pour politique de ne louer aucune pièce de machinerie aux municipalités voisines. Le village de St-Paul d'Abbotsford ne pourra par conséquent pas obtenir le balai mécanique de la cité de Granby pour nettoyer ses rues.

Les autorités municipales n'ont rien contre ce qu'on définit comme étant du "bon voisinage", mais elles craignent les accidents, ce d'autant plus que la route No 1 est très achalandée, entre Granby et St-Paul d'Abbotsford, et que le balai mécanique ne circule qu'à une vitesse de 15 milles à l'heure.

On considère d'autre part qu'un accident pourrait s'avérer coûteux pour la cité de Granby en ce sens qu'un accident pourrait avoir pour effet d'endommager considérablement cette pièce d'équipement et même causer la mort de personnes. Or, on ne sait pas si les assurances couvrant cette machinerie seraient valables au moment où celle-ci irait à l'extérieur des limites de la cité.

Un balai mécanique constitue une pièce d'équipement assez dispendieuse dont la livraison nécessite plusieurs mois. Granby ne veut par conséquent pas prendre le risque d'être privée

de l'un de ses deux balais. En 1966, la municipalité du village de St-Paul d'Abbotsford avait également demandé à la cité de Granby de lui louer son balai mécanique. A ce moment-là, le conseil municipal avait refusé parce qu'on n'avait qu'un seul balai mécanique.

Un échevin a fait remarquer que chaque demande pourrait être étudiée à son mérite. Mais, d'autres membres du conseil, dont le maire, sont d'avis que des pièces d'équipement comme le balai mécanique, par exemple, ne devraient pas sortir des limites de la cité de Granby.

Le président de la SSJB pourrait être nommé aujourd'hui ou demain

GRANBY - Les membres de l'exécutif de la Société St-

Jean-Baptiste, section masculine, de Granby, se sont réu-

nis, hier soir, à la Coopérative agricole, pour étudier les affaires internes du mouvement. Le principal sujet consistait dans la nomination d'un président, pour succéder à M. Armand Ruel qui a dû remettre sa démission après s'être dévoué pendant plusieurs années pour la société. Un nouvel exécutif avait été élu, il y a quelque temps, mais on avait alors jugé préférable de retarder le choix du président afin de permettre d'approcher des personnalités de notre ville qui seraient susceptibles de donner du prestige à la Société St-Jean-Baptiste.

Plusieurs noms ont été soumis aux membres de l'exécutif, hier soir, par le président provisoire, M. Roger Giroux. Après étude, une personne a été approchée et s'est dite favorable à la suggestion. On ne peut toutefois pas dévoiler le nom de ce président éventuel.

(Suite à la page 16)

Des malfaiteurs s'emparent pour \$5,000 de perruques

GRANBY - Cinquante perruques et vingt-cinq postiches, d'une valeur totale de \$5,000, ont été volées au nouveau magasin "Le Perruquier", entre 4 heures et 8 heures dimanche soir, à Granby.

Les voleurs auraient pénétré dans la boutique par la porte arrière de l'édifice brisant les vitres de celle-ci. Etant donné la grande facilité de transport de ces objets, ils ont pu viduer complètement le magasin situé au 340 de la rue Principale.

En effet, la gérante de l'établissement a rapporté à la Sûreté municipale hier avant-midi, qu'il ne restait qu'une perruque. Les postiches s'élevaient chacune à un minimum dans les vingt dollars, selon la dame.

C'est le propriétaire de l'immeuble, M. Paul Leroux, qui a découvert dimanche vers les 9 heures, le méfait. M. Paul Dufresne est le président de ce magasin.

M. Leroux a immédiatement alerté les détectives de la Sûreté municipale de Granby. Ceux-ci se sont alors rendus sur les lieux pour effectuer les constatations d'usage. Toutefois les voleurs avaient pris soin de ne laisser aucune trace qui puisse les identifier.

L'équipe des détectives de Granby travaille toujours pour retracer au plus tôt ces malfaiteurs.

A Granby comme partout dans la province, discontinuation des timbres-primés chez Dominion

GRANBY - Depuis hier matin, la distribution des traditionnels timbres "Dominion", a été discontinuée dans les cent succursales des magasins Dominion à travers la province.

M. Albert David, gérant de la division du Québec, avait annoncé vendredi dernier que la distribution des timbres primés serait discontinuée et que cette nouvelle politique entraînerait une diminution sensible des prix.

M. David a aussi tenu à rassurer les ménagères qui auraient accumulé des livres de timbres. Elles pourront échanger ces livres ou toutes portions de livres contre les cadeaux illustrés dans le catalogue Domino, ou obtenir une ristourne de deux dollars par livre, applicable sur l'achat de n'importe quel produit.

"C'est à la suite d'une vaste enquête menée depuis le début de l'année que la décision d'abandonner les timbres - primés a été adoptée afin de maintenir des prix qui soient compétitifs avec l'industrie alimentaire", selon l'expression de M. Albert David.

Assemblée, demain, du bureau de direction de l'APM du secondaire

GRANBY - Les membres du bureau de direction de l'Association parents-maîtres des écoles secondaires de la Régionale Meilleure se réuniront en assemblée régulière, mercredi le 19 avril, à 8h.30, au collège Mgr Prince, à l'angle des rues Dufferin et Avenue du Parc.

Le principal but de cette réunion est de prendre connaissance du bilan des activités de 1966 - 67, ainsi que du rapport financier pour la dernière an-

née. On prépare également le programme de la prochaine assemblée générale qui aura lieu le 11 mai.

Le bureau de direction de l'APM du secondaire se compose d'environ 90 membres représentant les directions d'écoles, les enseignants et les parents de toutes les écoles secondaires de Granby, St-Césaire et Waterloo.

Mme T. Lagimanière est décédée à l'âge de 42 ans, à Granby

GRANBY - Mme Toussaint Lagimanière, née Yvette Forget, du 318, de la rue Robinson Sud, est décédée hier à l'âge de 42 ans, à Granby.

Outre son époux, la défunte laisse le deuil à ses quatre filles, Mme Jean-Claude Sicard (Desneiges), de Saint-Basile-Le-Grand; Michel Thomas (Francine) de Rosemont; Miles Diane et Marcelle Lagimanière de Granby; et ses deux fils, Jacques et André, de Granby.

Elle laisse de plus ses parents M. et Mme Adélaïde Forget, de Granby; ses frères et sœurs, Mlle Cécile Forget, de Montréal; M.M. et Mmes Armand Grenier, de Montréal; Roger Daigle, de Granby; Robert Choinière, de Granby; Jules Dragon, de Napierville; Luc Forget, de Cornwall; et Benoit Saint-Cyr, de Granby; ses deux belles-sœurs, Mmes Annie Lambert et Emilienne Lagimanière, toutes deux de Granby.

Les funérailles, sous la direction de la maison Girardot et Ménard, du 223 de la rue Principale, à Granby, auront lieu jeudi, le 20 avril, à 10 heures de l'avant-midi, à l'église Assomption, suivies de l'inhumation au cimetière de la rue Dufferin.

Nos condoléances à la famille éprouvée.

Enfant disparu

GRANBY (JB) - C'est une mère en larmes mais quand même bien courageuse qui a remis au représentant du journal "La Voix de l'Est" la photographie de son petit garçon âgé de 4 ans et demi, porté disparu depuis 5h.30 hier, après-midi.

Le petit garçon, François, au moment de sa disparition était habillé avec des vêtements bruns et jouait avec un tricyle. Il est le fils de M. et Mme Gilles Blanchette, demeurant au 200, de la rue Court, à Granby.

Toute personne pouvant communiquer des renseignements concernant l'enfant disparu est priée de communiquer avec la Sûreté municipale de Granby, à 372-3336 ou avec Mme Gilles Blanchette, à 372-7814.

La disparition de Mme Blanchette travaille à l'extérieur de son foyer et durant son absence son enfant est gardé par sa sœur, Mlle Hélène Fortin.

Selon Mme Blanchette, son petit garçon joue toujours près de sa demeure et il ne s'en éloigne apparemment jamais. François était sorti jouer avec ses petits compagnons au début de l'après-midi. Vers les 4h.45 il est entré à la maison pour aller faire ses soins naturels.



François BLANCHETTE

Puis il est ressorti. Vers 5h.30, on est allé pour chercher François à l'extérieur afin qu'il puisse prendre son repas du soir.

On l'appela plusieurs fois mais on ne reçut aucune réponse. Mme Blanchette et Mlle Fortin ont alors entrepris des recherches dans les environs, mais sans résultat.

Des enfants auraient cependant déclaré qu'ils avaient aperçu François pour la dernière fois vers les 5 h. 15 et qu'il jouait toujours avec son tricyle, près de chez lui.

Mme Blanchette, qui pour comble de malheur était seule à la maison avec sa sœur, son mari ayant dû se rendre à Montréal, décida finalement vers les 6h.30 d'alerter la Sûreté municipale de Granby.

Recherches

Les policiers de Granby entreprirent alors des recherches dans tout le quartier et même dans toute la ville. Mais tard la nuit dernière les résultats étaient nuls et les policiers continuèrent toujours de patrouiller les rues en vue de retrouver le petit François.

C'est dans une angoisse terrible que Mme Blanchette et sa sœur ont passé la nuit dernière sortant souvent sur la galerie et épiant l'appareil de téléphone dans l'espoir de recevoir un appel téléphonique leur annonçant une bonne nouvelle, soit que François avait été retrouvé sain et sauf et que leur cauchemar était terminé.

Vers minuit trente Mme Blanchette n'avait toujours pas rejoint son mari. Le couple demeure à Granby depuis seulement 3 mois.

Transformer les structures pour parvenir à créer l'école active

GRANBY - L'école active et quelques-unes des implications du règlement no. 1 du ministère de l'Éducation ont fait l'objet de la dernière émission "L'éducation, l'affaire de tous", transmise sur les ondes de CIEF.

"Le règlement no. 1 s'inspire d'une volonté ferme de transformer les structures de l'école afin de rendre possible l'application des principes de l'école active, il suppose la participation des enseignants, des parents et des commissions scolaires.

"La réorganisation pédagogique proposée par le règlement no. 1 s'appuie sur deux postulats fondamentaux: réorganisation pédagogique centrée sur l'enfant; réforme pédagogique fondée sur la compétence et le dynamisme du personnel enseignant.

"On a parfois tendance à confondre méthodes actives et école active. Ni l'une, ni l'autre des expressions ne sont des expressions nouvelles, mais la confusion vient du fait

que trop souvent on oublie que le but à atteindre diffère des moyens que l'on peut utiliser pour l'atteindre qui, eux, peuvent varier beaucoup selon les circonstances et la clientèle à laquelle on s'adresse.

"Pour plus de clarté, disons que l'école active est celle qui se veut centrée sur l'enfant plutôt que sur un programme rigide; c'est l'école "sur mesure" dont parle Claparède, un des initiateurs de l'école nouvelle. Voici quelques propositions qui pourraient expliciter les exigences de l'école active:

Avoir une vision juste de l'enfant; mobiliser l'activité de l'enfant; être un "entraîneur" et non un enseignant; partir des intérêts profonds de l'enfant; engager l'école en pleine vie, faire de la classe une vraie communauté enfantine, unir l'activité manuelle au travail de l'esprit, développer chez l'enfant les facultés créatrices, donner à chacun selon sa mesure et remplacer les disciplines extérieures par une discipli-

plne intérieure librement consentie.

"D'après le règlement no. 1 en 1968-69, chaque commission scolaire devrait offrir le service des classes maternelles à tous les enfants qui ont un an d'âge de moins que l'âge d'entrée en première année (5 ans avant le 1er octobre)

"L'enseignement préscolaire a pour objectif de favoriser chez l'enfant le développement d'une personnalité équilibrée et de le préparer à profiter le plus possible de l'éducation qu'il recevra aux stades ultérieurs de son développement.

"Cette éducation doit tendre plus spécifiquement au développement physique de l'enfant, à son adaptation sociale, à l'expression de la personnalité et à l'apprentissage de l'autonomie."

Clinique de donneurs de sang à Granby les 25 et 26 avril

GRANBY - Une clinique de donneurs de sang aura lieu au sous-sol de l'église St-Benoît, à Granby, les 25 et 26 avril, de deux heures de l'après-midi à neuf heures 30 du soir, chaque jour.

Un comité de bénévoles s'occupent déjà activement de recruter des donneurs. Le comité se compose de M. Bernard Choinière, Mmes Sandra Soloman, Dwight Fowler, Jean Blanchard, Annette Lecocq et H. Authier de l'Ambulance St-Jean.

L'objectif de la clinique a été fixé à 1,000 chopines de sang. Le président du comité des donneurs de sang rappelle que

la Croix-Rouge doit recruter 5,400 donneurs par semaine afin de pouvoir répondre adéquatement aux besoins des 198 hôpitaux de la province de Québec.

"Si chaque adulte en bonne santé donnait de son sang une fois par année, il n'y aurait pas de rareté à la banque de sang", a dit le président.

"La banque de sang est la responsabilité de chacun d'entre nous, dit-il, et nous devrions profiter de l'occasion que nous offre la prochaine clinique pour remplacer le sang qui a déjà été donné à des membres de notre localité au cours des derniers six mois.



SERVICE DE DONNEURS DE SANG - Ce double amputé, M. Eugène Chretien, non seulement donne de son sang, mais il a organisé une collecte de sang parmi d'autres malades de l'Institution où ils reçoivent des traitements spéciaux. Le Service de transfusion sanguine est très coûteux et dépend en grande partie de la générosité du public envers la campagne de souscription de la Croix-Rouge. L'objectif de cette année pour la section de Granby-St-Paul de la Société canadienne de la Croix-Rouge est de \$6,500.

VENTE 1¢
Rexall
13 AU 23 AVRIL
PHARMACIE CADIEUX ENR.
96, Principale Granby
372-3336
LIVRAISON GRATUITE

THEATRE PALACE
372-4466
2 GRANDS FILMS A L'AFFICHE EN PRIMEUR!
LA PROUSTE COMME
LE GRAND CUI
COEUR DE
UN TARDIF
MORILLANT
BRULANT
DU TELLER
A L'ESTRIBER
MARION BRANDO
JANE FONDA
DES FEMMES SANS PUDEUR
DES HOMMES QUERELLEURS
DANS UN FILM TERRIBLEMENT INHUMAIN!
EN CINEMASCOPE ET EN COULEUR
LA POURSUITE IMPITOYABLE
"AU MEME PROGRAMME"
LINA TURNER
GUY ROBERTSON
L'AMOUR à plusieurs visages
EN COULEUR
ADMISSION \$1.25

Les nouvelles régionales... Les nouvelles régionales... Les nouvelles régionales...



ELECTION A ST-LEON -- L'élection de l'étudiante et de l'étudiant de l'année scolaire en cours, à l'école secondaire St-Léon, de Cowansville, a eu lieu en présence de nombreux étudiants de l'institution et des membres du corps professoral. C'est Mlle Andrée Bessette et M. Claude Rhéaume, qui ont été élus par leurs confrères. Sur la photo, de gauche à droite, première rangée: M. Claude Rhéaume, l'étudiant de l'année 1966-67 à l'école St-Léon; Mlle Fernan-

Mlle A. Bessette et M. C. Rhéaume sont élus étudiante et étudiant de l'année 66-67 à l'école St-Léon

COWANSVILLE -- Mlle Andrée Bessette et M. Claude Rhéaume ont été élus l'étudiante et l'étudiant de l'année scolaire 1966-67, à l'école St-Léon, de Cowansville, lors d'une soirée qui réunissait étudiants et professeurs de cette institution.

C'est à la suite d'un second tour de scrutin que Mlle Bessette et M. Rhéaume ont été élus. Un premier tour de scrutin éliminatoire avait réduit à cinq les candidats de chaque groupe, garçons et filles. Les finalistes furent MM. Jacques Lacoste, Guy Morin, Jacques Martel, Dominique Lombart et Claude Rhéaume, ainsi que Mlle Josée D'Amour, Ginette Patenaude, Micheline Larouche, Fernande Poulin et Andrée Bessette. Le choix final a porté sur ces candidats.

L'étudiant et l'étudiante de l'année furent l'objet d'une fête enthousiasmée de la part de leur confrères étudiants. Les finalistes, au nombre de dix, ont reçu chacun une plaque commémorative et des fleurs. Quant aux deux vainqueurs, ils ont de plus reçu un bon d'achat d'une valeur de \$50.

Les organisateurs de l'élection mentionnent et soulignent de façon particulière le sérieux de la votation qui a précédé cette élection. Même si la votation s'est tenue en dehors des heures de classe, 85% des électeurs se sont prévalus de leur droit. Ils tiennent également à féliciter les jeunes de l'école secondaire St-Léon pour cette initiative.

Partie récréative L'élection de l'étudiant et de l'étudiante de l'année fut suivie d'une soirée récréative, organisée et préparée entièrement par les étudiants de l'école St-Léon. Rien ne manquait: décors, programme récréatif et succulent goûter.

Une mention spéciale revient au groupe musical "piccolo", ainsi qu'aux artistes des superbes décors, sans oublier les demoiselles qui ont préparé l'appétissante collation. La soirée a revêtu un cachet particulier de jeunesse et de distinction.

Une telle fête a constitué une échappée de soleil dans la grisaille de la vie quotidienne.

M. E. Choinière, de St-Joachim, est décédé à 82 ans

WATERLOO -- M. Ephrem Choinière, époux de feu Nilda Oulmet, demeurant à St-Joachim, est décédé à l'âge de 82 ans.

Il laisse dans le deuil ses enfants: Raphaël, de St-Joachim; Mme Hector Delisle (Lauréa), de St-Joachim; Mme Corona Marois, de Waterloo; Mme André Marois (Rachelle), de Waterloo; Mme Donat Marois (Bibiane), de St-Joachim; Mme Paul Choinière (Florence) de Granby; Jean-Paul, de Waterloo; Jean-Marie, de St-Joachim; deux frères, Léon de St-Jean; Urgel, d'Alberta; une sœur, Mme Régina Choinière, de Californie.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 20 avril, à dix heures trente, en l'église de la paroisse de St-Joachim, et l'inhumation suivra au cimetière de Waterloo.

La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires Léo-Paul Ledoux, 454, rue Foster, à Waterloo.

Nos condoléances à la famille éprouvée.

Assemblée de l'APM de Marieville à Ste-Angèle mercredi

STE-ANGELE DE MONNOIR (DNC) -- Le problème de l'éducation sera étudié par les membres de l'Association parents-maîtres du secteur de Marieville, mercredi soir, le 19 avril, à huit heures, à l'école Jeanne Mance, à Ste-Angèle de Monnoir.

La direction de l'école Fatima, celle de l'école Crevier, de Marieville, celles des écoles de Richelieu ainsi que celle de l'école Jeanne Mance, de Ste-Angèle, assisteront à l'assemblée forum.

Tous les parents sont invités à venir se renseigner sur les problèmes de l'éducation, afin de mieux collaborer à l'éducation de leurs enfants.

Autres nouvelles de la région à lire en pages 15 et 17



NOMINATION -- M. Alexandre Roy, contremaître au plan numéro un de l'usine Perless-Rug, à Acton Vale, a été nommé au poste de surintendant à cette même usine. Dans ses nouvelles fonctions, M. Roy secondera M. Rosaire Picard, gérant du plan numéro un de la Perless-Rug. M. Roy est âgé de 45 ans et est père de sept enfants. Il travaille à la Perless-Rug depuis les treize dernières années. Sur la photo nous remarquons M. V.-R. Stusky, gérant-général de la division du tapis de la Perless-Rug Co. Ltd.; M. Rosaire Picard, gérant de l'usine, et M. Alexandre Roy, qui vient d'être nommé surintendant.

Les policiers de Waterloo ont eu fort à faire au mois de mars

WATERLOO (GP) -- La Sûreté municipale de Waterloo a eu un mois de mars très actif, selon le rapport des activités du département de la police.

En effet, les officiers du département ont classifiés plus de 213 rapports et un total de 142 plaintes ont été reçues au poste, ce qui a occasionné dix enquêtes.

Grâce à l'étroite surveillance des policiers, aucun vol par effraction n'est à signaler dans le mois de mars, et seulement deux vols simples ont été perpétrés. La valeur des objets volés est d'environ \$480. \$50 de ces articles ont été retrouvés.

Concernant les accidents de la circulation, 14 sont survenus, causant des dommages d'environ \$2,866. Heureusement personne n'a été blessé dans ces accidents.

L'auto de la police a parcouru 5,195 milles en 628 heures de patrouille. Les policiers ont fait la circulation durant 75 heures.

Quatorze personnes ont été détenues au poste pour protection et le département a rendu service neuf fois aux policiers de l'extérieur.

3,848 portes de commerce ont été vérifiées et six ont été trouvées ouvertes.

135 billets ont été émis pour des infractions diverses. Le directeur de la police de Waterloo a accordé 78 entrevues privées.

\$321 ont été perçus, et ce grâce aux billets d'infraction, et à la vente de permis et licences.

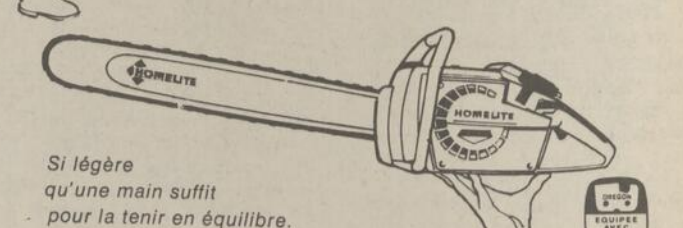
Pour ce qui est de la Cour municipale, 17 causes ont été entendues devant le juge Jean Marquis, 12 ont été réglées et cinq sont encore en suspens. Trois causes ont été transférées à la Cour supérieure et trois en Cour de Bien-être.

Ce rapport détaillé des activités des policiers de Waterloo nous a été fourni par M. Yves Pouliot, chef de ce département.

Avec la HOMELITE XL-701 vous avez le bras long!



Voici une belle et bonne scie pour l'abatteur professionnel, une scie légère, plus rapide et plus puissante. Elle traverse 15 po. de bois dur en 12 secondes, abat des arbres de 5 pi. de diamètre, comporte un réservoir à carburant et un huilier de double capacité. Gagnez du temps, augmentez votre rendement, faites plus d'argent avec la XL-701. Allez la voir, l'essayer, l'acheter aujourd'hui même.



Si légère qu'une main suffit pour la tenir en équilibre.

Vente de certaines propriétés dont la taxe n'est pas payée

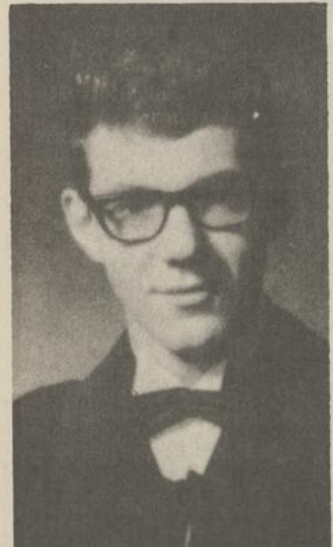
FARNHAM (DNC) -- Il y aura une vente de certaines propriétés de Farnham, à 10 heures a.m. le 24 avril, dont les comptes de taxes municipales n'ont pas été acquittés. Le maire de Farnham, M. Arthur Audette, a été autorisé par le conseil à offrir, sur les propriétés en vente, un montant équivalent aux taxes et aux frais subséquents encourus par la cité, afin de protéger la créance de la municipalité.

DE LA PLUIE SUR DEMANDE PAR IRRIGATION.

Accouplement a boules "Ames" Pompes: "HALES-MARLOW-GORMAN-RUPP." Protege contre la gelée-la sécheresse-l'érosion et assure de meilleurs rendements.

Nous employons le meilleur Tuyau d'irrigation ALCAN Hector Delorme & Fils Inc. 405 Principale Farnham, P.O. Tel 293-5310 293-5319

Associé à Irrigation St. Thomas St. Thomas Joliette. 'LE CENTRE D'IRRIGATION POUR L'EST DU CANADA'



M. André MERCURE, de l'Ange-Gardien, comté de Rouville, l'un des finissants du Séminaire de St-Hyacinthe. Il a opté pour la psychologie.

Mme J.-A. Chagnon ST-VALERIEN (DNC) -- Mme Joseph Eugène Chagnon, qui est décédée dernièrement à Saint-Dominique, était une ancienne citoyenne de Saint-Valérien.

Nécrologie

BRETON -- A Granby le 17 avril 1967, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Alexandre Breton, époux de Emma Paradis demeurant à 63, rue Lansdowne, à Granby.

Les funérailles auront lieu le 20 avril, jeudi. Le convoi partira des salons funéraires Girardot et Ménard Ltée, du 170, rue Dufferin pour se rendre à l'église Ste-Famille ou le service sera célébré à 2.30 heures et de là au cimetière de Magog lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre avis.

CHOINIÈRE -- A St-Joachim, le 16 avril 1967 à l'âge de 82 ans est décédé M. Ephrem Choinière, époux de feu Nilda Oulmet demeurant à St-Joachim. Les funérailles auront lieu le 20 avril, jeudi.

Le convoi funèbre partira des salons funéraires Léo-Paul Ledoux, du 454, rue Foster, à Waterloo pour se rendre à l'église paroissiale de St-Joachim où le service sera célébré à 10.30 heures et de là au cimetière de Waterloo lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre avis.

Directeurs de Funérailles Girardot & Ménard Ltée SALONS 223 PRINCIPALE FUNÉRAIRES 170 DUFFERIN Ambulances -- Lits de malades Bur.: 225 Principale -- Granby FR. 2-4498 -- FR. 2-3422 (19-1-64)

Granby Granite enr. ANDRÉ MENARD, prop. Lettrage et Réparation Vendeur autorisé Rock of Ages 451 Dufferin 372-7729 Granby

J.-A. Lesieur Enr. Directeur de funérailles Service d'ambulance Salons funéraires modernes 255 Principale 411 Notre-Dame Bureau: 1, rue Paré Granby, P.Q. Tél. 372-3309

Farnham ne tolère plus les chiens errants et exige même une licence

FARNHAM (DNC) -- Le conseil municipal de Farnham vient d'adopter un règlement assez sévère concernant la garde des chiens dans les limites de la cité. Le nouveau règlement interdit aux propriétaires ou gardiens de laisser leurs chiens errer, les oblige à payer et obtenir une licence pour tout chien, établit la réglementation à observer et autorise même la destruction des chiens errants. Chaque année, propriétaires et gardiens devront faire enregistrer, numéroté et licencier leurs chiens pour l'année en cours, en se présentant au bureau du trésorier de la cité. La licence coûtera \$3 pour un chien et \$5 pour une chienne. La cité fournira une plaque métallique portant le millésime de l'année pour laquelle la

licence a été payée de même que le numéro correspondant avec celui du registre tenu au département des licences de la cité. Chaque chien devra porter un collier auquel cette plaque sera attachée. Le règlement autorise le commissaire de police de même que tout policier agissant sous les ordres de celui-ci à capturer tout chien trouvé errant hors de la propriété de son maître, que ce soit sur les trottoirs ou places publiques, c'est-à-dire tout chien non licencié ou muni d'un collier portant la plaque métallique. Les chiens ainsi capturés seront conduits à un enclos ou propriétaires ou gardiens pourront se rendre pour en reprendre possession et ce moyennant déboursé d'un

dollar par jour de détention et le paiement de la licence. L'animal pourra être détruit s'il n'a pas été réclamé au bout de trois jours. Tout chien licencié qui sera trouvé errant dans les rues ou sur les places publiques de la cité pourra également être capturé et mis à l'enclos par la police. Encore là, pour reprendre possession de l'animal il faudra déboursier \$1 par jour de détention. Si l'animal n'a pas été réclamé au bout de trois jours, il pourra être détruit par la police. Sur demande du commissaire de police, propriétaires et gardiens seront tenus de prendre les moyens nécessaires pour empêcher leurs chiens d'aboyer, de hurler et de troubler la paix de quelque manière que ce soit. Si un chien mord ou tente de mordre, il sera considéré comme dangereux et devra être muselé. Ceux qui ne se conformeront pas à ces articles du règlement municipal pourront être traduits en cour municipale. Le maximum de l'amende a été fixé à \$40. A défaut de payer, la personne poursuivie pourra faire jusqu'à huit jours de prison.

M. Jean Guy Leroux, président des Loisirs de Saint-Césaire

SAINT-CESAIRE (DNC) -- M. Jean-Guy Leroux a été élu président des Loisirs de Saint-Césaire, à l'assemblée régulière de cet organisme, tenue à l'hôtel de ville de la localité. Les autres membres du nouveau bureau de direction sont Mme Claire Lebleu, vice-présidente; Mlle Lise Meunier, secrétaire; M. René Benoit, trésorier; Mlle Monique Gingras, directrice; MM. Marcel Beauregard, Germain Paquette et Camille Breton, tous trois directeurs.

Par ailleurs une assemblée spéciale du conseil a été convoquée pour le 26 avril, à 8h. 30. Il sera alors question des moniteurs et monitrices pour les terrains de jeux, cet été.

Tous les jeunes de moins de 17 ans, intéressés par ce travail, doivent se rendre à l'hôtel de ville, à l'occasion de cette assemblée du conseil des Loisirs. Ils pourront alors discuter des conditions requises pour ce poste.

Toutefois, si un jeune de l'extérieur qui serait intéressé, mais ne pouvant se rendre à cette assemblée, il est prié

Les funérailles de Mme E. Laverdure ont eu lieu à Sherbrooke

VALCOURT (DNC) -- Les funérailles de Mme Eugène Laverdure, décédée à l'âge de 39 ans, ont eu lieu en l'église de la paroisse Immaculée-Conception à Sherbrooke. Plusieurs personnes de Valcourt se sont rendus à Sherbrooke pour assister aux funérailles. Ce sont Mme veuve Alfred Laverdure, belle-mère de la défunte; M. et Mme Louis Laverdure, M. et M. Roger Groulx (Claire Laverdure), MM. Roger et Lucien Laverdure, M. et Mme Jean-Paul Gagné (Cécile Laverdure), qui sont des beaux-frères et belles-sœurs de la défunte.

Concert à Marieville MARIVILLE (R.B.) -- L'union musicale de Marieville donnera un concert spécial pour les enfants, mercredi soir prochain 19 avril, à 8 heures p.m. au gymnase de l'école secondaire Crevier de Marieville. Tous les jeunes sont cordialement invités à y assister.

Etats généraux

20 délégués élus dans Missisquoi mais pas d'élection dans Brome

COWANSVILLE -- L'assemblée d'élections des délégués aux Etats généraux du Canada français pour le comté de Missisquoi a obtenu plus de succès que celle tenue dans le comté de Brome, où seulement six personnes se sont présentées. A Bedford, où se tenait l'assemblée du comté de Missisquoi, plus de 70 personnes ont élu leurs délégués, au nombre de 20. Au total 24 candidats se présentent en vue de cette élection.

Reunis au collège St-Damien, de Bedford, les quelque 70 personnes présentes ont réussi à élire leurs vingt délégués. C'est M. Louis-Philippe Pettigrew, de Frelighsburg, qui agissait comme président d'élection. Pour sa part, M. Roger Guay était secrétaire d'élections.

Parmi ceux qui ont été élus, on remarque quatre représentants de la ville de Bedford, trois de Cowansville, trois de Clarenceville, deux de Farnham, Notre-Dame de Stanbridge, Frelighsburg et St-Armand, et enfin un représentant pour Pike-River et Ignace.

Quinze de ces personnes élus seront délégués pour assister aux assises générales des Etats généraux du Canada français, qui auront lieu dans la vieille capitale, du 13 au 17 septembre inclusivement. Voici les délégués qui ont été élus, lors de l'assemblée pour le comté de Missisquoi, tenue à Bedford: M. Benoît Richard, professeur, de St-Armand; M. André Fortier, avocat, de Cowansville; M. Roger Guay, cultivateur, de Clarenceville; M. Y.R. Landry, rentier, de Cowansville; M. Roger Ménard, journaliste, de St-Armand; M. Emile Paré, officier de douanes, de Clarenceville; Mme Gilberte Paré, agent d'immeuble, de Clarenceville; M. Clermont Perreault, ajusteur d'assurance, de Cowansville; Mme Alice Pettigrew, ménagère, de Frelighsburg; M. Louis-Philippe Pettigrew, ingénieur, de Frelighsburg également; M. Gilles Desrosiers, agent d'assu-

rances, de Farnham; M. Guy Gendron, barbier, de Farnham; M. Jean-Louis Dupuis, marchand, de Notre-Dame de Stanbridge; M. Paul Choinière, menuisier, de St-Ignace; M. Ser-tre-Dame, M. François Lévesque, de Bedford, avocat; M. Euclide Cloutier, opérateur, de Bedford; MM. Lionel et Adé-mard Cusson, respectivement directeur de commerce et commerçant, de Bedford, et M. Jean-Marie Gagnon, cultivateur de Pike-River.

Le président d'élections, M. Louis-Philippe Pettigrew, a laissé entendre que les élections furent assez longues, à cette assemblée qui s'est terminée très tard dans la soirée. Il n'a pas précisé de date mais a souligné que d'autres assemblées des Etats généraux du Canada français, pour le comté de Missisquoi, se tiendront avant la fête des assises de Québec, en septembre 1967. Brome Dans le comté de Brome, l'assemblée fut un fiasco complet alors que seulement six ou sept personnes se sont rendues pour élire leurs délégués. Le président, le docteur Jean-Paul Bédard, de Sutton, a mentionné qu'il s'agissait du second fiasco pour les Etats généraux du Canada français, dans ce comté. Le Dr Bédard a souligné qu'il n'y avait pas eu de rencontre entre les corps intermédiaires. Il a également soutenu que la réussite est quasi impossible sans l'élément anglais, qui représente environ 50% de la population du comté. Le président a enfin suggéré qu'une rencontre entre les Etats généraux des comtés de Brome et de Missisquoi ait lieu afin d'organiser une information populaire, par le fait même, une meilleure publicité serait faite. Il semble bien que ce comté n'aura pas de délégués aux Etats généraux du Canada français, si l'on en juge par les affirmations du docteur Bédard et le résultat négatif obtenu jusqu'à présent.

60,000 napperons ont été vendus à Saint-Hyacinthe

SAINT-HYACINTHE -- M. René Bourbeau, coordonnateur du Comité touristique de la ville de Saint-Hyacinthe nous annonce que quelque 60,000 napperons ont été vendus aux restaurants et établissements du même genre.

Il s'agit de napperons en papier, à l'effigie de la ville de Saint-Hyacinthe sur lesquels ont été imprimés plusieurs termes pratiques dans différentes langues, permettant aux visiteurs de l'Expo '67 de passage dans la localité de s'exprimer en français.

M. Bourbeau a ajouté que 350 petits drapeaux aux couleurs de l'Exposition universelle et 50 étendards de grand format du même genre ont été vendus dans la localité sous les auspices du Comité.

Souper du Club de presse jeudi soir à Rougemont

SAINT-HYACINTHE -- Les membres du Club de presse de Saint-Hyacinthe participeront à un souper, jeudi soir le 20 avril à la Cabane à sucre "Roc d'Or" à Rougemont.

On sait que le groupement possède un programme d'activités chargé pour cette année. Une conférence de presse pour les clubs Jeunesse et Cabojou aussi été prévue lundi le 24 avril ainsi qu'une rencontre avec les responsables au sujet de la construction du nouvel hôpital local, lundi le 27 avril.

Le Dr. J. Fiset sera l'invité du Club Richelieu

SAINT-HYACINTHE -- Le conférencier invité au prochain souper-causerie du Club Richelieu de Saint-Hyacinthe sera le Dr Jacques Fiset. Le souper a lieu mardi le 25 avril, soit la semaine prochaine en raison du voyage des membres du groupement, à Montréal.

Le souper en question sera un repas du type "pères-filles-fils" c'est-à-dire que les Richelieu pourront y convier leurs enfants. La manifestation aura lieu comme de coutume au Grand Hôtel. Il s'agira du dernier souper de l'année.

Un travail de groupe sera à l'ordre du jour

SAINT-HYACINTHE -- Le Club d'astronomie populaire de Saint-Hyacinthe, section du Centre d'Art de Saint-Hyacinthe tiendra sa réunion régulière mercredi soir au Marché centre à 8h30. Un travail de groupe sera à l'ordre du jour.

Les membres participeront à une sorte de colloque dont les points mis sur la sellette feront partie d'un plan déjà tracé pour améliorer les connaissances en astronomie générale des participants. Le procédé prend le nom de travail de groupe.

Si la température s'y prête, les astronomes utiliseront la lunette du Club pour une séance d'observation.

600 milles sur les mains...

REGENSBURG, Bavière (AFP) -- Plus de 600 milles sur les mains, c'est la distance que veut parcourir Ludwig Hofmeier, un jeune hôtelier de Saal, près de Regensburg, dans le sud-est de l'Allemagne, pour se rendre en pèlerinage à Rome où il compte être reçu en audience par le pape.

Cet ancien sous-officier de la Bundeswehr pense pouvoir réaliser cet extraordinaire exploit, au cours duquel il devra traverser les Alpes, en trois mois, Hofmeier qui a déjà établi le record du monde de la spécialité en se rendant sur les mains de Regensburg à Munich 75 milles a fait faire 20 paires de gants spéciaux pour cette longue marche. Il a aussi étudié l'itinéraire en voiture.

Il sera accompagné durant son voyage par un groupe de six personnes chargé d'une part de le contrôler et d'autre part de prendre soin de lui.

Si le pèlerin Ludwig Hofmeier arrive à son but il touchera une prime de \$25,000 offerte par plusieurs firmes allemandes.



LE THEATRE populaire Molson porte pour la quatrième année consécutive, aux quatre coins du Québec du théâtre dont le calibre professionnel est indiscutable. Latournée 1967 met à l'affiche une comédie vaudevillesque intitulée "Oscar" avec une étonnante distribution. On reconnaît sur la photo Yvan Canuel, comédien et metteur en scène en compagnie de Michèle Magny, l'un des grands espoirs du théâtre au Québec et le directeur de la troupe, Jean Duceppe. La pièce sera présentée à Saint-Hyacinthe, le 3 mai au Paris.

Un programme proposé aux dirigeants des entreprises

ST-HYACINTHE - Le Club d'administration industrielle en formation à St-Hyacinthe suscite beaucoup d'intérêt parmi les dirigeants d'entreprises qui sont concernés par ce groupement. Nous tracerons à l'usage des intéressés les grandes lignes du programme que propose le CAI à ses futurs adeptes.

L'adhésion à tout club d'administration industrielle est accessible aux contremaîtres, surveillants et aux détenteurs de rangs plus élevés de l'administration industrielle. Ces clubs ne font pas qu'aider leurs membres dans leurs fonctions présentes mais les assistent aussi à progresser dans l'administration. Ils peuvent être et sont en fait une contribution significative à la communauté et ceci par leurs facilités éducatives et récréatives offertes aux membres. La participation à ces manifestations permettra aux intéressés de prouver leur grande utilité à leur organisation en devenant de meilleurs chefs.

Le chapitre local du conseil national des Clubs d'administration industrielle du Canada est témoin du fait que tous les membres de ses clubs sont reconnus par l'intérêt et les responsabilités qu'ils prennent dans les fonctions administratives.

Il faut un statut professionnel

SAINT-HYACINTHE - M. Guy Descôteaux, président de l'APCV et M. Bernard Ferrier, v.a. et délégué au statut professionnel ont expliqué aux membres de la section locale de cette association les raisons qui militent en faveur de l'obtention du statut de professionnel pour le vendeur.

La réunion a eu lieu à la maison Saint-Vincent-Ferrier, à Douville. Elle continuait celle du 18 mars dernier qui avait été ajournée.

La manifestation a débuté par une messe à la chapelle de l'Institution suivie d'un excellent déjeuner.

Après les questions de moindre intérêt qui furent rapidement réglées, les présidents et M. Ferrier ont passé au principal point à l'ordre du jour un statut professionnel pour le vendeur.

M. Descôteaux a déclaré: "Nous voulons tous être membres d'une association professionnelle. Donc, commençons par remplir la carte ou fichier de statistiques laquelle est strictement anonyme. Que vous soyez membres de l'APCV ou d'une autre association de voyageurs de commerce, c'est un devoir de se serrer les coudes et retourner la carte déjà affranchie à l'adresse inscrite. Vous n'avez pas de carte? Demandez à n'importe quel membre de l'APCV. Il vous en donnera une. Le numéro de téléphone à consulter est 773-0894.

Le but principal est de grouper tous les voyageurs ou vendeurs qui ne sont pas déjà associés à un groupement professionnel en une association vraiment représentative, peu importe le nom de cette association, tels que médecins, avocats, électriciens, vendeurs d'assurance et autres. Faisons un professionnel du vendeur ou représentant. Et ce faisant, nous irons vers la réussite.



ECUSSON -- Depuis quelques jours déjà on peut remarquer le nombre croissant d'automobiles arborant le nouvel écusson, identifiant les membres du Club Mok A Sin, de St-Césaire. Sur la photo nous voyons les membres de l'exécutif du Club incitant tous les membres à se procurer leur écusson, il s'agit de Mlle Francine Gingras, trésorière, M. Serge Viens, président; M. André Alix, directeur; Mlle Marie-Claire Berteau, secrétaire, M. Yvon Lacasse, vice-président, était absent au moment où la photo fut prise. (Photo A. Paquette)

LA SECTION DE TANNERIE CHEZ DUCLOS ET PAYAN FERMERA DANS SIX SEMAINES

SAINT-HYACINTHE -- Une importante section de la firme Duclos et Payan située à 770, Calixa-Lavallée, à Saint-Hyacinthe fermera ses portes dans six semaines. Il s'agit de la tannerie.

Quelque 30 employés devront donc abandonner leur travail à cet endroit à la suite de la fermeture des locaux. La nouvelle nous a été confirmée par M. Charles Payan, l'un des dirigeants de l'entreprise.

L'usine de Duclos et Payan emploie environ 80 personnes, dont 50 pour le finissage de cuir et 30 pour le tannage.

La compagnie achètera du cuir déjà tanné, après la fermeture de sa tannerie. Les 50 employés qui travaillent au finissage du cuir ne seront toutefois pas affectés par le changement et pourront garder leur emploi.

Quant à la drôlerie de bon aloi, elle est assurée par le choix de la pièce même mise à l'affiche par le Théâtre Populaire Molson. Il s'agit d'une comédie en trois actes de Claude Magny, intitulée "OSCAR".

La mise en scène est d'YVAN CANUEL et les décors de JEAN-LOUIS GARCEAU.

Comme on le voit, rien n'a été négligé pour faire de cette quatrième tournée Molson l'événement de l'année dans le domaine théâtral à travers la province de Québec.

Il faut de plus souligner que les recettes de chaque représentation sont intégralement versées à un organisme local sans buts lucratifs, afin de promouvoir l'essor social de cette localité, que ce soit dans le domaine des arts, des lettres ou du bien-être communautaire.

Viennent ensuite des comédiens d'envergure, dont la popularité n'a d'égal que le métier dont ils font preuve: PIERRE THERIAULT, JANINE SUTTO et LOUISE REMY. Il s'agit là de belles figures d'artistes, choyées et appréciées du grand public.

Cette brillante distribution se complète par des noms familiers et connus de tous: LUCILLE PAPINEAU, YVAN CANUEL, PATRICK PEUVION, MICHELE MAGNY et ALINE CARON.

Quant à la drôlerie de bon aloi, elle est assurée par le choix de la pièce même mise à l'affiche par le Théâtre Populaire Molson. Il s'agit d'une comédie en trois actes de Claude Magny, intitulée "OSCAR".

La mise en scène est d'YVAN CANUEL et les décors de JEAN-LOUIS GARCEAU.

Comme on le voit, rien n'a été négligé pour faire de cette quatrième tournée Molson l'événement de l'année dans le domaine théâtral à travers la province de Québec.

Il faut de plus souligner que les recettes de chaque représentation sont intégralement versées à un organisme local sans buts lucratifs, afin de promouvoir l'essor social de cette localité, que ce soit dans le domaine des arts, des lettres ou du bien-être communautaire.

Viennent ensuite des comédiens d'envergure, dont la popularité n'a d'égal que le métier dont ils font preuve: PIERRE THERIAULT, JANINE SUTTO et LOUISE REMY. Il s'agit là de belles figures d'artistes, choyées et appréciées du grand public.

Cette brillante distribution se complète par des noms familiers et connus de tous: LUCILLE PAPINEAU, YVAN CANUEL, PATRICK PEUVION, MICHELE MAGNY et ALINE CARON.

Quant à la drôlerie de bon aloi, elle est assurée par le choix de la pièce même mise à l'affiche par le Théâtre Populaire Molson. Il s'agit d'une comédie en trois actes de Claude Magny, intitulée "OSCAR".

La mise en scène est d'YVAN CANUEL et les décors de JEAN-LOUIS GARCEAU.

Comme on le voit, rien n'a été négligé pour faire de cette quatrième tournée Molson l'événement de l'année dans le domaine théâtral à travers la province de Québec.

Il faut de plus souligner que les recettes de chaque représentation sont intégralement versées à un organisme local sans buts lucratifs, afin de promouvoir l'essor social de cette localité, que ce soit dans le domaine des arts, des lettres ou du bien-être communautaire.

Viennent ensuite des comédiens d'envergure, dont la popularité n'a d'égal que le métier dont ils font preuve: PIERRE THERIAULT, JANINE SUTTO et LOUISE REMY. Il s'agit là de belles figures d'artistes, choyées et appréciées du grand public.

Cette brillante distribution se complète par des noms familiers et connus de tous: LUCILLE PAPINEAU, YVAN CANUEL, PATRICK PEUVION, MICHELE MAGNY et ALINE CARON.

"Oscar" comprendra une brillante distribution

SAINT-HYACINTHE -- La pièce Oscar qui sera jouée le 3 mai au théâtre Le Paris, à Saint-Hyacinthe, comprendra plusieurs comédiens de talent. Les profits du spectacle iront aux Petits lits blancs et aux Variétés canadiennes.

Le THEATRE POPULAIRE MOISON, après trois spectaculaires tournées en province, reprend sa quatrième saison sous le double signe de la qualité professionnelle et de la drôlerie de bon aloi.

Qualité professionnelle d'abord par le calibre des vedettes que la direction du Théâtre Populaire Molson a réussi à mettre sous contrat. Citons en tout premier lieu le cas de l'habile JEAN DUCEPPE qui s'est vu à nouveau confié, pour la quatrième année consécutive, la direction de cette importante troupe de tournée.

Au sujet de DUCPEPPE, le directeur et producteur du Théâtre Populaire Molson, Serge de La Rochelle, a déclaré: "C'est l'homme aux multiples talents et qui, dans une situation donnée, peut puiser à même une très vaste expérience. Toujours actif et jovial, allergique à la fatigue, il est l'âme de toute la troupe".

Viennent ensuite des comédiens d'envergure, dont la popularité n'a d'égal que le métier dont ils font preuve: PIERRE THERIAULT, JANINE SUTTO et LOUISE REMY. Il s'agit là de belles figures d'artistes, choyées et appréciées du grand public.

Cette brillante distribution se complète par des noms familiers et connus de tous: LUCILLE PAPINEAU, YVAN CANUEL, PATRICK PEUVION, MICHELE MAGNY et ALINE CARON.

Quant à la drôlerie de bon aloi, elle est assurée par le choix de la pièce même mise à l'affiche par le Théâtre Populaire Molson. Il s'agit d'une comédie en trois actes de Claude Magny, intitulée "OSCAR".

La mise en scène est d'YVAN CANUEL et les décors de JEAN-LOUIS GARCEAU.

Comme on le voit, rien n'a été négligé pour faire de cette quatrième tournée Molson l'événement de l'année dans le domaine théâtral à travers la province de Québec.

Il faut de plus souligner que les recettes de chaque représentation sont intégralement versées à un organisme local sans buts lucratifs, afin de promouvoir l'essor social de cette localité, que ce soit dans le domaine des arts, des lettres ou du bien-être communautaire.

Viennent ensuite des comédiens d'envergure, dont la popularité n'a d'égal que le métier dont ils font preuve: PIERRE THERIAULT, JANINE SUTTO et LOUISE REMY. Il s'agit là de belles figures d'artistes, choyées et appréciées du grand public.

Cette brillante distribution se complète par des noms familiers et connus de tous: LUCILLE PAPINEAU, YVAN CANUEL, PATRICK PEUVION, MICHELE MAGNY et ALINE CARON.

Quant à la drôlerie de bon aloi, elle est assurée par le choix de la pièce même mise à l'affiche par le Théâtre Populaire Molson. Il s'agit d'une comédie en trois actes de Claude Magny, intitulée "OSCAR".

La mise en scène est d'YVAN CANUEL et les décors de JEAN-LOUIS GARCEAU.

Comme on le voit, rien n'a été négligé pour faire de cette quatrième tournée Molson l'événement de l'année dans le domaine théâtral à travers la province de Québec.

Il faut de plus souligner que les recettes de chaque représentation sont intégralement versées à un organisme local sans buts lucratifs, afin de promouvoir l'essor social de cette localité, que ce soit dans le domaine des arts, des lettres ou du bien-être communautaire.

Viennent ensuite des comédiens d'envergure, dont la popularité n'a d'égal que le métier dont ils font preuve: PIERRE THERIAULT, JANINE SUTTO et LOUISE REMY. Il s'agit là de belles figures d'artistes, choyées et appréciées du grand public.

Cette brillante distribution se complète par des noms familiers et connus de tous: LUCILLE PAPINEAU, YVAN CANUEL, PATRICK PEUVION, MICHELE MAGNY et ALINE CARON.

Quant à la drôlerie de bon aloi, elle est assurée par le choix de la pièce même mise à l'affiche par le Théâtre Populaire Molson. Il s'agit d'une comédie en trois actes de Claude Magny, intitulée "OSCAR".

La mise en scène est d'YVAN CANUEL et les décors de JEAN-LOUIS GARCEAU.

Comme on le voit, rien n'a été négligé pour faire de cette quatrième tournée Molson l'événement de l'année dans le domaine théâtral à travers la province de Québec.

Il faut de plus souligner que les recettes de chaque représentation sont intégralement versées à un organisme local sans buts lucratifs, afin de promouvoir l'essor social de cette localité, que ce soit dans le domaine des arts, des lettres ou du bien-être communautaire.

"L'élément formateur des corps de clairons est à considérer"

SAINT-HYACINTHE -- M. Marcel Joyal, publiciste de la Clique Maska de Saint-Hyacinthe a formulé le souhait que les parents, les municipalités et les diverses associations reconnaissent davantage l'élément formateur des corps de clairons et que par conséquent toute aide financière ou autre soit apportée aux jeunes qui ont trouvé un loisir sain et formateur.

De plus en plus, a-t-il ajouté, différentes organisations, clubs sociaux associations de tous genres s'occupent des loisirs de la jeunesse. Le Patronage Saint-Vincent-de-Paul ne se laisse pas damer le pion dans ce domaine.

FANFARES ET CORPSE DE CLAIRONS

"Profane que je suis, je ne fais pas tellement de différences entre les corps de clairons et les fanfares. Celles-ci servent surtout pour les défilés et concerts. Il s'agit pour les membres d'une fanfare de défilé dans les rues, les uns derrière les autres, au son d'une musique de marche. Loin de moi l'intention de minimiser leur importance. Un fait à remarquer est que les membres sont d'habitude d'un certain âge sinon d'un âge certain."

"Certes, les corps de clairons participent aussi à ces défilés bien que pour eux ces manifestations n'appartiennent ni à leur sphère d'activité ni à leur but premier. Il existe deux groupes de corps de clairons, les jeunes et les plus âgés.

Les corps de jeunes comptent parmi eux des membres dont l'âge varie entre 14 ans et 21 ans. On peut voir ces jeunes à l'oeuvre surtout à l'occasion de spectacles compétitifs ou de galas. De plus, il ne s'agit pas simplement pour eux, de défilé en rang de quatre par manoeuvre, mais bien de marche et manoeuvre avec chorégraphie.

TRAVAIL DES JEUNES

Vous ne pouvez pas vous imaginer ce que ces spectacles peuvent exiger d'heures de travail. Il faut voir ces jeunes à l'oeuvre pour le croire. Un spectacle demande des mois de préparation à raison de trois ou quatre soirées de répétitions par semaine. Les jeunes doivent en premier lieu apprendre les pièces de musique par coeur. Leur faut ensuite assimiler de façon graduée et avec des efforts pénibles les différentes manoeuvres que comporte une chorégraphie.

Ce n'est qu'à force de répétitions constantes de discipline rigide que ces adolescents parviennent à acquiescer une maîtrise presque parfaite de leurs mouvements afin de présenter une démonstration impeccable.

"Le 14 mai, la Clique Maska organise le Gala de la fête des Mères et nous aurons l'occasion d'admirer un vrai spectacle de corps de clairons. Tous nous devons prouver notre intérêt aux loisirs de notre jeunesse, en nous rendant à l'Aréna de Saint-Hyacinthe le 14 mai prochain. La Clique Maska vous y attend!"

La Bricolaine
Mme Hubert Dubois, Prop.
LAINE, PIÈCES MURALES, FIL
CORSETS, BRASSIERES, CORDE DE PARIS
1260 Des Cascades St-Hyacinthe
Tél: 774-4880

Réponse gratuite aux questions sur l'impôt fédéral, à EDIFICE FEDERAL LES 19, 20 et 21 AVRIL 9:00 am à 9:00 pm VISITEZ ou TELEPHONEZ 378-1844

Avant de faire le voyage, soyez bien certain qu'il est indispensable. Etudiez d'abord à fond votre nouveau guide d'impôt pour y trouver les réponses à vos questions. Si, malgré tout, vous êtes toujours en panne, alors venez nous voir. Nous serons heureux de vous aider... et de rendre votre formule d'impôt encore plus compréhensible...

La formule d'impôt compréhensible
MINISTÈRE DU REVENUE NATIONAL
MINISTRE L'HON. E. J. BENOIN

D. Anedeo

"Tous les Canadiens peuvent être fiers des réalisations dont nous sommes témoins au Québec" (M. Roland Michener)

OTTAWA (PC) — Le nouveau gouverneur général du Canada, M. Roland Michener, est d'avis que "tous les Canadiens peuvent être fiers des réalisations dont nous sommes témoins dans le Québec parce qu'elles ne peuvent que stimuler et raffermir le Canada dans son ensemble".

Dans sa réponse à l'adresse du premier ministre Pearson lors de son installation comme gouverneur général, M. Michener a dit que "c'est une chance pour nous que de posséder deux puissants courants de civilisation, le français et le britannique. A ces deux courants primitifs de notre vie nationale sont venus se joindre les divers et notables apports d'autres pays ou d'autres races dont les fils ont abondé nos rivages et nous au Canada l'occasion de puiser force et richesse à des sources nombreuses".

Hommage à Vanier
Rendant hommage à la mémoire de son prédécesseur, feu M. Georges Vanier, 19e gouverneur général, M. Michener a dit: "Quant à leurs excellences, feu le général Vanier et Madame Vanier, ils ont si parfaitement incarné les valeurs qui ont du prix pour la collectivité canadienne qu'ils ont acquis, et nous apporte une grande joie. De là, nous pourrions, perfection de tous. Les efforts cou-

gards sur le fleuve jusqu'à l'île de Québec ou nous avons vécu pendant des jours heureux." "Nous étant donné pour mission de représenter ce qu'un Canadien a appelé la collectivité entière qu'on appelle le Canada, nous allons chercher à nous rencontrer, pour les honneurs que nous avons vécus au Québec, pour les honneurs que nous avons vécus au Québec, pour les honneurs que nous avons vécus au Québec."

Definissant le rôle qui sera joué par le gouvernement général, M. Michener déclare que le gouvernement général présente la population canadienne tout entière. "Non seulement se trouve-t-il investi de fonctions constitutionnelles aussi nécessaires qu'importantes, mais il incarne aussi, aux yeux des Canadiens, tout ce qui doit rester stable et continu dans leur vie ou leurs institutions nationales".

Enfin, le représentant de la reine au Canada estime que "l'année 1967 nous donne l'occasion de prendre conscience de ce que nous avons déjà apporté à la communauté des nations et de chercher à augmenter notre participation à la paix et au bonheur de la grande famille humaine".

Message aux Québécois
"A mes amis du Québec, je tiens à dire que la pensée de ment incarné les valeurs qui ont du prix pour la collectivité canadienne qu'ils ont acquis, et nous apporte une grande joie. De là, nous pourrions, perfection de tous. Les efforts cou-

Le mandat du nouveau vice-roi débute à un moment historique

OTTAWA (PC) — Le premier ministre, M. Lester B. Pearson s'est dit convaincu que le nouveau gouverneur général du Canada remplira ses fonctions "avec la même compétence et la même sagesse qui ont été vôtres tout au cours de votre carrière".

Dans son allocution à l'occasion de la cérémonie d'installation de M. Roland Michener comme 20e gouverneur général du Canada, le chef du gouvernement canadien a dit que le mandat du nouveau vice-roi débute à un moment historique. "Pendant les 100 premières années de notre Confédération,

le poste de gouverneur général a été rempli par des hommes éminents qui ont tous contribué de façon moarquée à l'essor du Canada et à sa situation enviable que nous saluons pendant toute cette année du centenaire.

L'ombre de Vanier
"Nous avons compris beaucoup plus tout ce que comporte votre noble charge, souvent lourde mais si importante, grâce à la contribution inestimable de votre prédécesseur immédiat envers toute la population de notre pays et dont elle ne cessera de tirer profit. Son souvenir ne s'éteindra jamais et les services qu'il a rendus au Canada ne seront jamais oubliés. Je suis certain que sa vie et son oeuvre seront pour vous une inspiration au moment où débutez vos fonctions onéreuses".

M. Pearson a dit que le service était de tradition dans la famille du nouveau gouverneur général, puisque son père a été membre de la Chambre des communes et que lui-même, après avoir été président de cette même Chambre, a servi le Canada comme haut-commissaire en Inde. "Il se peut que vous ayez vu qu'il vous accorde ses vœux et son aide".

Le sort d'un demi-million de soldats est lié à l'avenir du Sud-Vietnam...

Par PETER ARNETT
SAIGON (PA) — Les occasions favorables qui s'accumulent pour le gouvernement sud-vietnamien sont les plus heureuses qu'il connues aucun régime, à Saigon, depuis cinq ans.

Toute la question est de savoir si ou non il peut tirer ces chances à profit, et les faire servir à préparer la stabilité et la paix. Une bonne partie de la nouvelle atmosphère est créée par les troupes militaires américaines. Une autre partie vient d'une tout autre source: d'une erreur de jugement des Communistes.

Ceux qui sont en contact avec les paysans peuvent détecter actuellement un plus grand désir de réceptivité envers un gouvernement adéquat. Mais les Américains qui connaissent le Vietnam craignent que ces chances durement gagnées ne s'évanouissent, à moins que les têtes dirigeantes du gouvernement de Saigon ne commencent dès maintenant à revitaliser l'administration et à débarrasser le système de la corruption.

Progrès certain
Les observateurs les plus expérimentés voient ainsi la situation au Vietnam: — Maintenant que les convulsions politiques de 1964-65 sont passées, les chefs militaires sont résignés à la perspective d'une forme quelconque de gouvernement civil. Les élections présidentielles prochaines devraient conférer plus de crédibilité, à l'échelle internationale, à un régime saigonais, mettre l'armée sous l'autorité civile et démontrer que les façons d'agir démocratiques sont à l'oeuvre.

— Les espoirs communistes dans une victoire militaire ne se sont pas réalisés; tant que les troupes américaines resteront, les communistes continueront d'être frustrés. — Les forces et les faiblesses étant révélées, un certain réalisme a remplacé l'optimisme de la période Diem.

Cependant, les problèmes au Vietnam demeurent formidables: — Le fait que les communistes n'aient pas remporté la victoire militaire peut très bien ne pas signifier qu'ils sont vaincus; la guerre peut se prolonger indéfiniment. — L'armée vietnamienne n'a

pas de commandement adéquat, et a abandonné le plus fort de l'attaque aux troupes américaines. — Les régimes successifs de Saigon ont ignoré les conseils des Américains, particulièrement en ce qui concerne les forces et les travaux de routine du gouvernement; les Etats-Unis en sourdine leurs suggestions.

— Les pots-de-vin et la corruption continuent d'exister à tous les niveaux militaires et civils, et les communistes, dit-on, se sont infiltrés dans le haut commandement militaire, dans la fonction civile, la police et l'ordre judiciaire. — Aux yeux des paysans, la classe gouvernante continue d'être identifiée au régime colonial français.

D'autre part, les Vietcong ont toujours l'initiative politique, combattant la guerre à travers la politique dans le monde, tandis que la propagande de Saigon demeure inadéquate. — Les jeunes gens remplacent les guerriers dans les villages. Manquant d'expérience et de subtilité, ils abusent du terrorisme, tuent des chefs populaires, firent sauter des autobus civils et enlevèrent des instituteurs.

— Les interviews nombreuses avec des hommes qui se sont tournés du côté de Saigon ont convaincu les Américains que beaucoup de paysans ne croient plus désormais qu'un victoire communiste est inévitable.

Augmentation des subventions au régime d'assurance-santé?

OTTAWA (PC) — L'Ontario a demandé au cours de la rencontre fédérale-provinciale des ministres de la Santé, lundi, que le gouvernement augmente les subventions qu'il verse aux provinces pour le régime d'assurance-santé.

Le Dr Matthew B. Dymond, ministre de la Santé de l'Ontario, a dit que cette province est en mesure de rencontrer les exigences du projet fédéral et que sa province voudrait que le fédéral détermine d'avance le montant minimum des subventions qu'il versera aux provinces.

Il a dit que la formule actuelle ne permettra pas à l'Ontario de se faire rembourser plus que 40 pour-cent du coût total de son régime d'assurance-santé.

"Pour être justes envers tous, indépendamment du lieu de domicile, nous proposons un montant minimum équivalent à 50 p.c. du coût," a-t-il dit dès l'ouverture de la rencontre qui doit durer deux jours.

Le Dr Dymond a aussi demandé à entendre que l'Ontario a l'intention de demander au gouvernement de verser aux provinces pour le régime d'assurance-santé.

La formule fédérale, qui a été votée par les députés, en décembre dernier, accorderait aux provinces des paiements égaux à la moitié du coût par capita pour les régimes provinciaux qui satisfont aux normes établies par le gouvernement fédéral.

La rencontre s'est déroulée à huis clos. Le Québec n'avait délégué qu'un observateur. On a joué 40 minutes plus tard le rôle de l'observateur. On a joué 40 minutes plus tard le rôle de l'observateur. On a joué 40 minutes plus tard le rôle de l'observateur.

La police enquête en marge d'un vol de \$2,500 à Rougemont

MARIEVILLE — Les enquêteurs de la Sûreté provinciale du détachement de Marieville sont toujours à la recherche de l'auteur du vol perpétré chez M. Paul - Emile Benoit, de Rougemont, dans la nuit du quatorze au quinze avril dernier.

M. Benoit avait stationné sa voiture dans la cour, et durant la nuit des malfaiteurs sont venus la chercher emportant les instruments qu'elle contenait, soit un saccharimètre d'une valeur de \$800, et deux rétractomètres, valant \$250 chacun.

Quant à l'auto, il s'agit d'une Studebaker '64 valant \$1,200. L'enquête se poursuit et les policiers espèrent capturer bientôt les auteurs de ce vol.

Le français est obligatoire sur les inscriptions des produits alimentaires fabriqués ou vendus dans la province

QUEBEC (PC) — La dernière livraison de la Gazette officielle du Québec fait état d'un arrêté ministériel adopté le 15 mars 1967 dans lequel le gouvernement stipule que l'usage du français est obligatoire sur les inscriptions des produits alimentaires fabriqués ou vendus au Québec.

Dans toute inscription, explique l'arrêté ministériel, l'usage du français est obligatoire et aucune inscription rédigée en une autre langue ne doit l'emporter sur celle rédigée en français.

Cette règle ne s'applique cependant pas aux documents accompagnant la vente et rédigés dans la langue de l'acheteur.

La réglementation préparée par le ministère de l'Agriculture détermine les dispositions concernant notamment l'emballage, l'hygiène alimentaire, la livraison et l'inspection qui doivent être respectés dans la fabrication des aliments fabriqués au Québec ou ceux fabriqués à l'étranger pour les consommateurs de la province.

Mots Croisés

— No 2655 —
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12

- HORIZONTALEMENT**
1—Opération qui consiste à séparer, par l'action de la chaleur, un métal précieux de ses impuretés, qui s'oxydent à l'air chaud.
2—Doigt du pied. — Bonne d'enfant.
3—Appliquer, ajuster.
4—Font venir à eux. — Venu en vie.
5—Meuble de repos. — Unité de quantité de rayonnement X.
6—En les. — D'un verbe gai.
7—Ecrivain norvégien. — Espèce de bureau.
8—Inspirez à quelqu'un une opinion.
9—Fait avec audace. — Propos échangés entre deux personnes. — Saison.
10—Note. — Dévotion pour les choses de la religion. — Action de rire.
11—Né d'un Noir et d'une Blanche. — Phonétique.
12—Prophète juif, successeur d'Elie. — Femme célèbre.
- VERTICALEMENT**
1—Qui a la forme du corail.
2—Monnaie internationale. — De la gamme. — Isolé.
3—Note. — Périodes de temps. — En pli.
4—Hymne en l'honneur d'Apollon. — Possessif. — Trace du pied sur le sol.
5—Canard sauvage. — Etat d'un objet dépourvu d'ornements.
6—Grande plaine herbeuse de l'Amérique du Sud. — Peu, pas beaucoup.
7—Animal aquatique fossile de l'ère primaire.
8—Fin de l'avant. — Réfutée.
9—Extermement. — Sym. du brome. — Règle double.
10—Qui n'est pas uniforme.
11—Dans le corps. — Roi de Thèbes.
12—Il fut accusé d'avoir incendié Rome. — Ecorce extérieure de l'orange.

SOLUTION DU PROBLEME No 2654
■ Horizontalement: 1. Indéfrisable; 2. Nausée; 3. Lait; 3. Réité; 4. Ovation; 5. Fenil Nage; 5. Rebelles; 6. Nés; 6. Ir - Imitée; 7. Lingot; 8. Rais; 8. Inertes; 9. Tmesé; 10. Idée; 10. Ecu; 11. Tu - Lectures; 12. Erige - Reient.
■ Verticalement: 1. Incorporable; 2. Naive - Dur; 2. Dura; 3. Bililité; 4. Esotérisme; 5. Fenil Nage; 5. Rebelles; 6. Nés; 6. Ir - Imitée; 7. Lingot; 8. Rais; 8. Inertes; 9. Tmesé; 10. Idée; 10. Ecu; 11. Tu - Lectures; 12. Erige - Reient.

Télé Vision

CFTM CANAL 10

MARDI	MERcredi	JEUDI
7,30 Miro - Musique	7,30 Miro - Musique	7,30 Miro - Musique
8,00 Miro-Matin	8,00 Miro-Matin	8,00 Miro-Matin
8,45 36-24-36	8,45 36-24-36	8,45 36-24-36
9,00 Toast et café (c)	9,00 Toast et café (c)	9,00 Toast et café (c)
10,00 Secret bien gardé	10,00 Ventes-Magasin	10,00 Secret bien gardé
10,30 A votre service Madame	10,30 A votre service Madame	10,30 A votre service Madame
11,05 Super-Blingo	11,05 Super-Blingo	11,05 Super-Blingo
11,15 L'école du bonheur	11,15 L'école du bonheur	11,15 L'école du bonheur
11,30 Dessins animés	11,30 Dessins animés	11,30 Dessins animés
11,45 Le grand manitou	11,45 Le grand manitou	11,45 Le grand manitou
12,00 Première édition	12,00 Première édition	12,00 Première édition
12,15 Cinq-Roman	12,15 Cinq-Roman	12,15 Cinq-Roman
12,30 Cinq-Midi	12,30 Cinq-Midi	12,30 Cinq-Midi
2,00 Kermel amour	2,00 Kermel amour	2,00 Kermel amour
2,30 Cinq-Mardi	2,30 Cinq-Mardi	2,30 Cinq-Mardi
4,00 Dessins animés	4,00 Dessins animés	4,00 Dessins animés
4,30 Zoo du capitaine Bonhomme	4,30 Zoo du capitaine Bonhomme	4,30 Zoo du capitaine Bonhomme
5,30 Pêche XL5	5,30 Pêche XL5	5,30 Pêche XL5
6,00 Télé-Miro (c)	6,00 Télé-Miro (c)	6,00 Télé-Miro (c)
6,30 Sports-images (c)	6,30 Sports-images (c)	6,30 Sports-images (c)
6,50 Télé-images (c)	6,50 Télé-images (c)	6,50 Télé-images (c)
7,00 Dernière heure (c)	7,00 Dernière heure (c)	7,00 Dernière heure (c)
7,15 Télé-Miro (c)	7,15 Télé-Miro (c)	7,15 Télé-Miro (c)
7,30 Le Gai (c)	7,30 Le Gai (c)	7,30 Le Gai (c)
8,30 Cré Basile	8,30 Cré Basile	8,30 Cré Basile
9,00 Découvertes '67	9,00 Découvertes '67	9,00 Découvertes '67
9,30 Maman Bagoune (c)	9,30 Maman Bagoune (c)	9,30 Maman Bagoune (c)
10,00 Plaka Fortune	10,00 Plaka Fortune	10,00 Plaka Fortune
10,45 La première page et météo	10,45 La première page et météo	10,45 La première page et météo
11,00 La ronde des sports (c)	11,00 La ronde des sports (c)	11,00 La ronde des sports (c)
11,10 Cinéma	11,10 Cinéma	11,10 Cinéma
11,15 "Le mur des tentées"	11,15 "Le mur des tentées"	11,15 "Le mur des tentées"

CBFT CANAL 2

MARDI	MERcredi	JEUDI
9,30 Miro et musique	9,30 Miro et musique	9,30 Miro et musique
10,30 La souris verte	10,30 La souris verte	10,30 La souris verte
10,45 Le mariage enchané	10,45 Saupage	10,45 Saupage
11,00 Histoires vraies	11,00 Le Petit Théâtre	11,00 Histoires vraies
11,30 Long métrage	11,30 Long métrage	11,30 Long métrage
"Océanographie"	"Océanographie"	"Océanographie"
1,05 Le téléjournal	1,05 Le téléjournal	1,05 Le téléjournal
1,15 Cinqfeuilleton	1,15 Cinqfeuilleton	1,15 Cinqfeuilleton
1,30 Long métrage	1,30 Long métrage	1,30 Long métrage
2,00 Femme d'aujourd'hui	2,00 Femme d'aujourd'hui	2,00 Femme d'aujourd'hui
4,00 Bobino (c)	4,00 Bobino (c)	4,00 Bobino (c)
4,30 La Boîte à surprise	4,30 La Boîte à surprise	4,30 La Boîte à surprise
5,00 Les Cadets de la forêt	5,00 Les Cadets de la forêt	5,00 Les Cadets de la forêt
5,30 La Vie qui lat	5,30 La Vie qui lat	5,30 La Vie qui lat
6,00 Jeunesse oblige	6,00 Jeunesse oblige	6,00 Jeunesse oblige
6,45 Nouvelles du sport	6,45 Nouvelles du sport	6,45 Nouvelles du sport
6,50 Appour'hui	6,50 Appour'hui	6,50 Appour'hui
7,00 Match sur roulettes	7,00 Match sur roulettes	7,00 Match sur roulettes
8,00 Les Éliminatoires (c)	8,00 Les Éliminatoires (c)	8,00 Les Éliminatoires (c)
10,30 Mot et l'autre (c)	10,30 Mot et l'autre (c)	10,30 Mot et l'autre (c)
11,00 Le téléjournal	11,00 Le téléjournal	11,00 Le téléjournal
11,20 Supplément régional	11,20 Supplément régional	11,20 Supplément régional
11,30 Nouvelles du sport	11,30 Nouvelles du sport	11,30 Nouvelles du sport
11,35 Cinq-Club	11,35 Cinq-Club	11,35 Cinq-Club
"Terre des Aigles"	"Terre des Aigles"	"Terre des Aigles"

CHLT CANAL 7

MARDI	MERcredi	JEUDI
8,00 Le réveille-matin	8,00 Le réveille-matin	8,00 Le réveille-matin
8,30 Pipe de Plâtre	8,30 Pipe de Plâtre	8,30 Pipe de Plâtre
9,00 Toast et café (c)	9,00 Toast et café (c)	9,00 Toast et café (c)
10,00 Epe de Florence	10,00 Epe de Florence	10,00 Epe de Florence
10,30 La souris verte	10,30 La souris verte	10,30 La souris verte
10,45 Manteau enchané	10,45 Saupage	10,45 Saupage
11,00 La bonne cuisine	11,00 La bonne cuisine	11,00 La bonne cuisine
11,30 Ton-Ton Bon-Bon	11,30 Ton-Ton Bon-Bon	11,30 Ton-Ton Bon-Bon
12,00 Releve les manches	12,00 Releve les manches	12,00 Releve les manches
12,30 Première édition	12,30 Première édition	12,30 Première édition
12,45 La météo	12,45 La météo	12,45 La météo
12,50 Midi-sport	12,50 Midi-sport	12,50 Midi-sport
1,00 Le Coq au 7	1,00 Le Coq au 7	1,00 Le Coq au 7
2,00 Ecran féminin	2,00 Ecran féminin	2,00 Ecran féminin
3,00 Femme d'aujourd'hui	3,00 Femme d'aujourd'hui	3,00 Femme d'aujourd'hui
4,00 Bobino (c)	4,00 Bobino (c)	4,00 Bobino (c)
4,30 La Boîte à surprise	4,30 La Boîte à surprise	4,30 La Boîte à surprise
5,00 TV jeunesse	5,00 TV jeunesse	5,00 TV jeunesse
5,30 La Vie qui lat (c)	5,30 La Vie qui lat (c)	5,30 La Vie qui lat (c)
6,00 Jusque '67	6,00 Jusque '67	6,00 Jusque '67
6,30 Téléfeuilleton	6,30 Téléfeuilleton	6,30 Téléfeuilleton
6,45 La météo	6,45 La météo	6,45 La météo
6,50 Édition sportive	6,50 Édition sportive	6,50 Édition sportive
7,00 Entrée cher-nous	7,00 Entrée cher-nous	7,00 Entrée cher-nous
7,30 Adam ou Eve	7,30 Adam ou Eve	7,30 Adam ou Eve
8,00 Rue des pétales	8,00 Rue des pétales	8,00 Rue des pétales
8,30 Éliminatoires de hockey (c)	8,30 Éliminatoires de hockey (c)	8,30 Éliminatoires de hockey (c)
10,30 Mot et l'autre	10,30 Mot et l'autre	10,30 Mot et l'autre
11,00 Téléjournal	11,00 Téléjournal	11,00 Téléjournal

CFCF CANAL 12

MARDI	MERcredi	JEUDI
8,00 Time sounds	8,00 Time-Sounds	8,00 Sign on news
8,15 Sign on news	8,15 Sign on news	8,15 Your guide to expo
9,00 University of the air	9,00 University of the air	9,00 University of the air
9,30 Bomper room (c)	9,30 Bomper room (c)	9,30 Bomper room (c)
9,30 Magic Tom (c)	9,30 Magic Tom (c)	9,30 Magic Tom (c)
10,00 Ed Allen Time	10,00 Ed Allen time	10,00 Ed Allen time
10,30 Magistrate's court	10,30 Magistrate's court	10,30 Magistrate's court
11,00 Fractured Phrases (c)	11,00 Fractured Phrases (c)	11,00 Fractured Phrases (c)
11,30 I Love Lucy	11,30 I Love Lucy	11,30 I Love Lucy
12,00 Cliffhanger theatre	12,00 Cliffhanger theatre	12,00 Cliffhanger theatre
12,30 The Mike Douglas show	12,30 The Mike Douglas show	12,30 The Mike Douglas show
2,00 Mr and Mrs (c)	2,00 Mr and Mrs (c)	2,00 Mr and Mrs (c)
2,30 People in conflict	2,30 People in conflict	2,30 People in conflict
3,00 Words and music	3,00 Words and music	3,00 Words and music
3,30 It's your move	3,30 It's your move	3,30 It's your move
4,00 The Buddies (c)	4,00 The Buddies (c)	4,00 The Buddies (c)
4,30 Family theatre	4,30 Family theatre	4,30 Family theatre
6,00 The Pierre Berton show	6,00 The Pierre Berton show	6,00 The Pierre Berton show
6,30 Pulse (c)	6,30 Pulse (c)	6,30 Pulse (c)
7,00 Adventures of the Seafarer (c)	7,00 Adventures of the Seafarer (c)	7,00 Adventures of the Seafarer (c)
7,30 Holmwood Palace (c)	7,30 Holmwood Palace (c)	7,30 Holmwood Palace (c)
8,20 Wednesday night movie	8,20 Wednesday night movie	8,20 Wednesday night movie
10,30 Sports Hot Seat (c)	10,30 Sports Hot Seat (c)	10,30 Sports Hot Seat (c)
11,00 The National News (c)	11,00 The National News (c)	11,00 The National News (c)
11,18 Pulse (c)	11,18 Pulse (c)	11,18 Pulse (c)
11,40 Pajama playhouse	11,40 Pajama playhouse	11,40 Pajama playhouse

CBFT CANAL 6

MARDI	MERcredi	JEUDI
9,30 Quebec School Telecast	9,30 Quebec School Telecast	9,30 Quebec School Telecast
10,00 Canadian Schools	10,00 Canadian Schools	10,00 Canadian Schools
10,30 Friendly Giant	10,30 Friendly Giant	10,30 Friendly Giant
10,45 Chez Hélène	10,45 Chez Hélène	10,45 Chez Hélène
11,00 Mr. Dress-up	11,00 Mr. Dress-up	11,00 Mr. Dress-up
11,25 Bonnie Prudden	11,25 Bonnie Prudden	11,25 Bonnie Prudden
11,55 CBC TV News	11,55 CBC TV News	11,55 CBC TV News
12,00 Serial Six	12,00 Serial Six	12,00 Serial Six
12,30 Search for Tomorrow	12,30 Search for Tomorrow	12,30 Search for Tomorrow
12,45 The Guiding Light (c)	12,45 The Guiding Light (c)	12,45 The Guiding Light (c)
1,00 Calendar	1,00 Calendar	1,00 Calendar
1,20 As the World Turns (c)	1,20 As the World Turns (c)	1,20 As the World Turns (c)
2,00 Password	2,00 Password	2,00 Password
2,30 Coronation Street	2,30 Coronation Street	2,30 Coronation Street
3,00 Take Thirty	3,00 Take Thirty	3,00 Take Thirty
3,30 Edge of Night	3,30 Edge of Night	3,30 Edge of Night
4,00 Communicate	4,00 Communicate	4,00 Communicate
4,31 Mad Movies	4,31 Mad Movies	4,31 Mad Movies
5,00 Passport to Adventure	5,00 Passport to Adventure	5,00 Passport to Adventure
5,30 Music Hop	5,30 Music Hop	5,30 Music Hop
6,00 Teen Set	6,00 Teen Set	6,00 Teen Set
6,31 Evening Report	6,31 Evening Report	6,31 Evening Report
7,00 Seven on Six	7,00 Seven on Six	7,00 Seven on Six
7,25 Sports	7,25 Sports	7,25 Sports
7,30 500 '67 (c)	7,30 500 '67 (c)	7,30 500 '67 (c)
8,00 Red Skelton Hour (c)	8,00 Red Skelton Hour (c)	8,00 Red Skelton Hour (c)
9,00 The Baron (c)	9,00 The Baron (c)	9,00 The Baron (c)
10,01 CBC Newsmagazine	10,01 CBC Newsmagazine	10,01 CBC Newsmagazine
10,30 The Public Eye	10,30 The Public Eye	10,30 The Public Eye
11,00 CBC National News	11,00 CBC National News	11,00 CBC National News

J'ANNONCE

La Voix de l'Est

MARDI, LE 18 AVRIL 1967

Les démarches pour l'achat du Yacht Club se continuent

ST-JEAN -- Son Honneur le maire de la cité de Saint-Jean, M. L.N. McMillan, a soumis, lors de la séance spéciale tenue hier soir, que les négociations entreprises il y a plusieurs mois avec le gouvernement fédéral, en vue de l'achat éventuel du Yacht Club de Saint-Jean progressaient normalement.

En effet, M. McMillan a souligné aux échelons qu'il s'était rendu la semaine dernière à Ottawa rencontrer les représentants des propriétés de la couronne, pour continuer les pourparlers en com-

pagnie de l'ingénieur municipal, M. Marcel Bernard.

Le premier magistrat de la cité a déclaré qu'il restait divers points techniques à légiférer sur le contrat d'achat du Yacht Club ainsi que sur le quel qui ne sert plus au ministère fédéral des Transports.

De plus, le maire McMillan a souligné que la cité ne sera pas obligée de payer l'emplacement basé en eau profonde par les valeurs de la couronne.

M. Michel Monat préside sa 1ère assemblée au conseil municipal

IBERVILLE -- M. Michel Monat, maire nouvellement élu de la ville d'Iberville, fut assermenté devant M. Jean C. Béland, lors de l'assemblée générale du conseil qu'il présidait ensuite.

C'est devant un grand nombre de contribuables d'Iberville qu'eut lieu la triple cérémonie d'assermentation. A la suite du maire, les deux échelons prêtèrent à leur tour serment.

Ainsi, M. Jean Courtemanche pour le quartier sud et M. Oscar Fontaine, pour le quartier Nord, jurèrent solennellement de faire de leur mieux pour assurer une bonne administration à leur ville.

CADEAU

Les vœux, les félicitations et les remerciements s'échangent alors entre les anciens et les nouveaux membres du conseil et la cérémonie se clôture par la remise à M. Michel Monat par M. Oscar Fontaine d'une paire de boutons de

manchettes aux armes de la ville, afin que toujours il pense à la responsabilité qu'il a accepté et aussi à la ville dont il est le premier magistrat et le représentant le plus officiel.

Le même geste fut aussi fait par Son Honneur le maire, M. Michel Monat, envers le nouvel échelon du quartier sud, M. Jean Courtemanche qui en est à son premier mandat.

COMITE PERMANENT - Puis, publiquement, les comités permanents furent formés et furent dévoilés les présidences de chacun d'eux: Finances: M. Oscar Fontaine, président; MM. Réal Payette et Adrien H. Gagnon l'assistent. Usine de filtration et épuration: M. Marc Lareau, président; MM. Réal Payette et Adrien H. Gagnon l'assistent.

Travaux publics: M. Jean Courtemanche, président; MM. Réal Payette et Lucien Beaudin l'assistent. Police et incendies; M. Lucien Beaudin, prési-

dent; MM. Marc Lareau et Jean Courtemanche l'assistent.

Loisirs et Palestre: M. Réal Payette, président; MM. Oscar Fontaine et Lucien Beaudin l'assistent; Comité des réceptions: M. Réal Payette, président, assisté de l'ensemble des échelons d'Iberville. Ainsi l'unité se fait, tout au moins à cette occasion.

- MAIRE SUPPLEANT -

Dès cette première assemblée du conseil suivant les élections, un maire suppléant fut nommé en remplacement de M. Gérard Daudelin, candidat battu, qui en avait reçu l'investiture lors de la dernière session présidée par M. Armand Goyette.

Le maire suppléant nommé pour la période prenant fin le 30 juin est l'échevin Marc Lareau, qui, avec la venue de l'expo et les diverses manifestations qui auront alors lieu, aura l'occasion de remplir ses fonctions.

Québec accepte la construction du futur hôpital

ST-JEAN -- Le député du comté de Saint-Jean à l'Assemblée législative, M. Jérôme Proulx, a affirmé hier midi, lors d'une conférence de nouvelles, que le ministre de la Santé, l'honorable

Jean-Paul Cloutier et le ministre d'Etat à la Santé, l'honorable Roch Boivin, avaient confirmé la construction du futur hôpital pour la région du Haut-Richelieu.

M. Jérôme Proulx a fait cette déclaration publique devant les membres de la presse locale ainsi que devant les ingénieurs-conseils Jacques Laporte, Yves Gaudette, Pierre-Gérin Lajoie, Pierre Déguire et Clément Bessette et l'architecte du futur hôpital M. Gilles Larose.

Le député provincial du comté de Saint-Jean a tenu, par ailleurs, à remercier publiquement les membres du conseil municipal de la cité de Saint-Jean qui ont finalement accepté, à l'unanimité, à céder le terrain dans le quartier nord, à proximité du pont Félix-Gabriel Marchand, en vue de l'érection de cet hôpital.

"Sans cette collaboration de la part des autorités municipales de Saint-Jean, des mem-

bres de la Corporation du futur hôpital du Haut-Richelieu etc... le gouvernement de l'Union nationale n'aurait pu anticiper la construction de cet hôpital" de conclure le député provincial.

M. Jérôme Proulx a souligné, par la suite, que le budget de la province de Québec prévoyait la construction de l'hôpital Saint-Jean dès 1967.

A une question d'un journaliste à savoir à quel moment les travaux débuteraient, le député de Saint-Jean a révélé que des problèmes d'ordre technique étaient la cause du retard de cette construction. Cependant, le député Proulx a déclaré qu'il espérait que les techniciens réussiraient à faire approuver d'ici les prochains mois, par le ministère de la Santé du Québec, les esquisses ainsi que les nouveaux plans et devis du futur hôpital du Haut-Richelieu.

L'architecte du projet de l'hôpital, M. Gilles Larose, a souligné, de son côté, que le

futur hôpital du Haut-Richelieu aura sept étages et contiendra 319 lits et coûtera aux environs de \$10,000,000.

M. Larose a expliqué que l'aménagement de cet hôpital se fera en forme de "T" et qu'il contiendra tous les services hospitaliers des plus modernes au Québec.

L'architecte a ajouté que les ingénieurs-conseils avaient dû également repenser aux plans et devis de l'édifice thermique ainsi que d'autres aménagements prévus au plan préliminaire de ce futur hôpital. Cependant, précise M. Gilles Larose, le futur hôpital de Saint-Jean aura l'espace nécessaire pour porter sa capacité à 400 lits.

M. Gilles Larose a souligné en outre que le nouvel emplacement de l'hôpital exigera la pose de pilotis à environ 20 pieds de profondeur au lieu de 50 pieds sur l'ancien site situé à l'ouest du boulevard Normand.

Le nouvel hôpital du Haut-Richelieu comportera également

des locaux pour l'enseignement hospitalier, ainsi que les services de cliniques externes complètes, salle de psychiatrie, d'urgence, de maternité, de pédiatrie, de médecine générale, de chirurgie, etc...

M. Côté - De son côté, le directeur médical de l'hôpital Saint-Jean, le Dr Jean-Marie Côté et le président de la Corporation du futur hôpital et du Bureau médical, le Dr Vial Lavoie, ont déclaré, pour leur part, que les rénovations préconisées aux services médicaux de l'hôpital actuel ne devraient pas retarder inutilement le projet de construction du futur hôpital du Haut-Richelieu qui devra prendre près de trois ans avant d'être en opération.

Quant à la date des travaux de construction de ce fameux hôpital, on demeure toujours dans l'indécision. Espérons que le gouvernement actuel réalisera la nécessité de la construction de cet hôpital pour la région du Haut-Richelieu.

Un délit de fuite?

ST-JEAN -- Accusé d'avoir omis d'arrêter à la suite d'une collision, Jules Brunet, de Saint-Jean, devra subir son procès expédié le 15 mai, devant le juge André Régner.

Me Henri Choinière, substitut du ministre de la Justice, a déclaré, hier matin, que l'agent qui avait effectué l'enquête était en convalescence et qu'il ne pourrait se présenter devant le tribunal avant la date du 15 mai.

Le procureur de Jules Brunet, Me Guy Gervais, a donné son consentement à cette remise de procès.

Amende de \$25

ST-JEAN -- Un jeune ibervilleois, Serge Fontaine, a été condamné à \$25 d'amende et aux frais, par le magistrat André Régner, hier, pour avoir présenté un plaidoyer de culpabilité sous l'accusation d'avoir troublé la paix publique.

De plus, le jeune homme devra signer un cautionnement personnel au montant de \$200 pour garder la paix durant un an.

Le prévenu a bénéficié d'un mois de délai pour défrayer l'amende ainsi que les frais de cour.

A défaut, il devra faire huit jours de prison.

Giroux subira son procès

ST-JEAN -- Jean-Luc Giroux, un récidiviste, devra subir son procès pour vol par effraction le 24 avril, devant le magistrat André Régner.

Le procureur de la couronne, Me Henri Choinière, a révélé hier matin, que des circonstances spéciales avaient forcé les autorités de la prison commune de Saint-Jean de conduire Giroux à la prison de Bordeaux, mais qu'il serait de retour à temps à Saint-Jean cette semaine, afin de permettre à son avocat, Me Raymond Favreau, de pouvoir communiquer avec lui.

Assemblée de la SSJB.

ST-JEAN -- La section féminine de la Société Saint-Jean-Baptiste de la paroisse Notre-Dame Auxiliatrice à Saint-Jean tiendra son assemblée mensuelle d'avril, le jeudi, 20 à 8 heures p.m. au Centre NDA. Il y aura un forum suivi d'un goûter où toutes seront les bienvenues.

Fidel Castro et le président de Cuba visiteront l'Expo

MONTREAL (PC) -- Le premier ministre, M. Fidel Castro, de même que le président de la République de Cuba, M. Osvaldo Dorticos, visiteront l'Expo 67 au cours de l'été, a déclaré dimanche un porte-parole du gouvernement du Québec.

Le porte-parole a ajouté que l'on était en train de faire les arrangements nécessaires en vue de cette visite.

La date de ce voyage n'a cependant pas encore été annoncée officiellement.

Cette visite du premier ministre Fidel Castro serait sa première dans un pays non-communiste depuis 1960, alors qu'il se rendit à New York et son premier voyage hors de Cuba depuis 1964.

Autres nouvelles de St-Jean à lire en pages 10, 16 et 17

La Voirie provinciale demande aux ingénieurs de terminer les plans et devis du futur pont à Cantic

ST-JEAN -- "La firme d'ingénieurs - conseils Monarque, Gaudette, Laporte, Morelli et Associés" a été autorisée par l'ingénieur en chef du ministère provincial de la Voirie, M. Lucien Martin, à compléter les plans et devis du futur pont de Cantic.

C'est le député du comté de Saint-Jean, M. Jérôme Proulx, qui a communiqué cette nouvel-

le aux citoyens de Cantic, de Lacolle et ceux du comté de Missisquoi.

On sait que depuis nombre d'années, les résidents de ces localités réclament avec véhémence la construction d'un nouveau pont.

Toutefois, le gouvernement fédéral doit accorder la permission au gouvernement québécois de réaliser cette oeuvre,

à cause d'une charte spéciale qui régit le pont existant qui est payant pour les usagers.

Selon le député provincial Jérôme Proulx, les deux gouvernements étudient présentement les aspects juridiques de cette épineuse question et une nouvelle loi devra être connue sous peu, en vue de permettre l'érection de ce pont entre Cantic et Lacolle.

La cité recevra quelque \$275,000 du gouvernement pour le Boul. du Séminaire

ST-JEAN -- A la suite d'une rencontre avec le ministre de la Voirie provinciale, l'honorable Fernand Lafontaine, du sous-ministre, M. Eddy Monette, du député provincial du comté de Saint-Jean, M. Jérôme Proulx, de Son Honneur le maire de la cité de Saint-Jean, M. L.N. McMillan et de l'ingénieur

municipal, M. Marcel Bernard, la cité de Saint-Jean recevra un octroi de \$275,000 de la part du gouvernement du Québec.

Cet octroi sera versé sur une période de trois ans et en trois tranches par le gouvernement actuel.

Il servira à défrayer le coût de construction des deux via-

ducs sur le boulevard du Séminaire ainsi que les travaux d'égoût, d'aqueduc et de passage sur ce boulevard devenu route provinciale.

Cette nouvelle a été annoncée par M. Jérôme Proulx, hier midi, au restaurant "Boulevard" lors d'une conférence de presse.

Gauthier et Lachance écopent de quatre ans

ST-JEAN -- Deux jeunes gens de la région de Saint-Jean, Luc Gauthier et Jacques Lachance ont écopé de quatre années de pénitencier, hier après-midi, pour avoir reconnu leur culpabilité d'avoir volé une somme

d'argent de \$10,600 appartenant à M. Raoul Lamarre, d'Iberville, le 12 mars 1967 et aussi d'avoir été les auteurs de seize vols par effraction que la Sûreté municipale de Saint-Jean leur reprochait.

Cette lourde sentence a été imposée par le magistrat André Régner.

Entre-temps, l'instruction préliminaire de Marcel Marcotte, accusé du vol par effraction de \$10,600, a dû être ajournée au 25 avril dans l'après-midi.

REFUS DE TEOIGNER - Alors que le procureur de la couronne pour le district judiciaire d'Iberville, Me Henri Choinière, voulait débiter sa preuve dans la cause de Marcel Marcotte, Luc Gauthier et Jacques Lachance ont décidé de refuser de témoigner devant le tribunal, pour des raisons jusqu'ici inconnues.

Lachance et Gauthier avaient demandé au préalable une consultation avec un avocat et celui-ci avait invité ses clients à témoigner lors de l'enquête préliminaire de Marcotte.

Cependant, ils ont préféré ne pas témoigner hier après-midi et devant cette situation le tribunal a décidé d'ajourner l'enquête au 25 avril.



CONFÉRENCE DE PRESSE -- Le député provincial du comté de Saint-Jean, M. Jérôme Proulx, a tenu une conférence de nouvelles, hier midi, au restaurant "Boulevard" à Saint-Jean, où il fut question de la construction éventuelle de l'hôpital. Nous voyons sur la photo, de gauche à droite: M. Maurice Johnson, du journal "The News"; M. Bernard Bédard, du journal "Le Richelieu"; M. Michel Lamarre, de

"La Voix de l'Est"; M. Gilles Larose, architecte du futur hôpital du Haut-Richelieu; le Dr Jean-Marie Côté, directeur médical de l'Hôpital Saint-Jean; M. Jérôme Proulx, député; le Dr Vial Lavoie, président de la Corporation du futur hôpital et président du Bureau médical; M. Yves Gaudette, ingénieur; M. Clément Bessette, ingénieur; M. Jacques Laporte, ingénieur et M. Pierre Déguire, ingénieur.



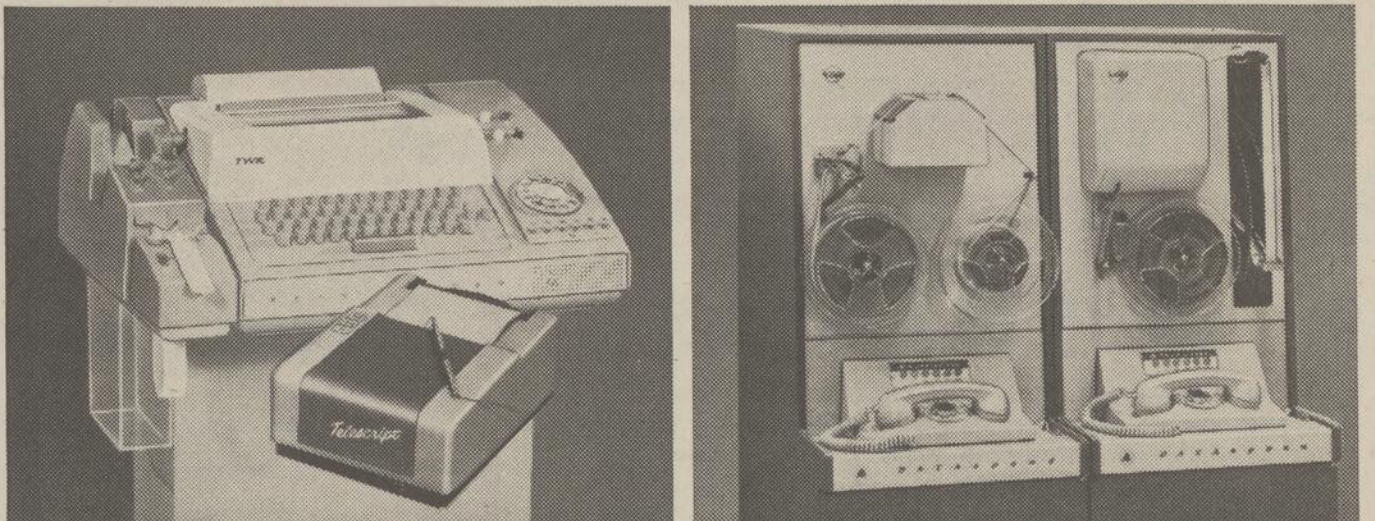
expog7
Voyez "CANADA 67", un étonnant film de Walt Disney en CIRCLE-VISION 360°, au pavillon du Téléphone.

faire des affaires, c'est communiquer!



en personne

par vos employés



par téletypewriter

par machines électroniques.

Faire passer des renseignements d'un endroit à un autre--à l'autre bout d'un corridor, d'une ville ou d'un pays--et les faire passer rapidement, voilà ce qui importe le plus dans les affaires de nos jours.

Vous pouvez le faire grâce à notre réseau complet de télécommunications. Ce réseau vous permet de transmettre des renseignements

de tous genres à travers plus de 800 services de communications; et nous avons aussi les gens pour vous servir et vous conseiller afin que vous fassiez la meilleure utilisation possible de notre vaste réseau et de nos nombreux services.

Un simple appel à notre bureau d'affaires et vous recevrez toute l'aide désirée.



Bell Canada

JOURS MOITIE PRIX

19, 20, 21 ET 22 AVRIL



GROUPE DE MARCHANDISES A SACRIFIER A MOITIE DE LEUR VALEUR ORIGINALE POUR QUATRE JOURS SEULEMENT

GILETS SANS MANCHES

encolure ronde, tricot à mailles blé d'Indes, teintes assorties, grandeurs small, médium et large, teintes assorties, fabrication canadienne.

Valeur Régulière 3.98
SPECIAL \$2.
 JOUR MOITIE PRIX

GILETS "GAMINS DE PARIS"

manches courtes, tricot à côtes, teintes populaires grandeurs dame petit, moyen et grand

Régulier 4.98
SPECIAL \$2.50
 JOUR MOITIE PRIX



GILETS POUR DAMES

genre cardigan, mélange d'orlon et de laine, tricot à mailles soulevées, dans les teintes de gris moyen, bourgogne, or, jaune, bleu royal, vert, beige,

Régulier 8.99
SPECIAL JOUR MOITIE PRIX

\$4.50

Gilets à col "Tortue"

sans manche, fabrication canadienne, laine et orlon, tricot côtelé ou à câbles

Régulier 3.98
SPECIAL JOUR MOITIE PRIX

\$2.

PANTALONS EXTENSIBLES

coupe fuselée en Lycra, teintes pasteltes, tailles 8 à 20 ans

Régulier 9.98 et 10.98
SPECIAL JOUR MOITIE PRIX

4.50 et 5.50
 LA PAIRE

IMPERMEABLE "CANADIAN MIST"

coupe et teintes de printemps 67, styles à ne pas manquer, grandeurs dame 8 à 18 ans

Régulier 24.98
SPECIAL JOUR MOITIE PRIX

12.50

GILETS DE GARCONS

modèles pullover à encolure ronde, manches raglans, tour de cou renforcé pour plus de durabilité, laine et nylon, tricot côtelé, teintes de bourgogne, gris moyen, vert-forêt, brun et bleu moyen, grandeurs 8 à 18 ans

Régulier 8.98 et 9.98
SPECIAL JOUR MOITIE PRIX

4.50 ET \$5.

CHACUN

Chemises sport en 'Broadcloth'

pré-tréci au lavage, col baleiné, manches longues ou courtes, teintes unies ou à carreaux, encolure garçon 8 à 18 ans

Régulier 1.98
SPECIAL JOUR MOITIE PRIX

\$1.

Tom INC

10, ST-JOSEPH GRANBY



JOURS MOITIE PRIX

MERCREDI
JEUDI
VENDREDI
SAMEDI

10 ST-JOSEPH GRANBY

1/4 de rabais
SUR
JEANS DE TRAVAIL
POUR HOMMES

fabrication canadienne, 10 onces, matériel prétrécci ne s'altérant pas au lavage, teinte bleu foncé, seulement, tailles 28 à 40.

REGULIER 3.98

SPECIAL
2.79 LA PAIRE
OU **2** PAIRES pour **5.50**

Sous - Vêtements D'ETE

POUR HOMMES

caleçons de fabrication canadienne par MONARCH KNITTING, fond double, tricot à côtes, paquets de 3 dans les tailles pour hommes petit, moyen et grand ainsi qu'extra-grand

REGULIER \$4.

POUR UN PAQUET DE 3

SPECIAL JOUR MOITIE PRIX

\$2.

POUR 1 PAQUET DE 3

COMPLETS POUR HOMMES

en Worsted 100% laine, et tissu vénitien laine et nylon à pressage permanent, vestons à devant droit 3 boutons, revers étroits, épaules naturelles et fente médiane au dos, pantalons avec ganses à la taille pour ceinture, jambes semi-fuselées et devant sans pli, assortis dans les teintes de gris, bleu, brun ou vert, toute stature courte, régulière ou élancée dans les tailles 35 à 44

Régulier 69.50

SPECIAL JOUR MOITIE PRIX

\$35.



GILETS DE LAINE

POUR HOMMES

modèle pullover ou cardigan, mélange de laine et mohair, laine et nylon et laine et orlon, encolure ronde ou en "V", teintes unies ou mixtes, grandeurs homme petit, moyen et grand

Régulier 12.98

SPECIAL JOUR MOITIE PRIX

6.50

Chemises

DE TOILETTE POUR HOMMES

65% coton et 35% Polyester, manches courtes, blanc seulement, collet avec pattes à boutons-pression, encolure 13 1/2 à 18

Régulier 3.98

SPECIAL JOUR MOITIE PRIX

\$2.

CHANDAILS LAINE ET MOHAIR

teintes unies ou mixtes, style pullover ou cardigan

Régulier 9.98

SPECIAL JOUR MOITIE PRIX

\$5.

Chandails Genre Pullover

mélange de laine et orlon, lavables à la machine, tricot à côtes fines, encolure ronde ou en "V" 2 1/2 lbs, teintes assorties, grandeurs homme petit, moyen et grand

Régulier 8.98

SPECIAL JOUR MOITIE PRIX

4.50

PALETOTS IMPERMEABLES

EN TERYLENE ET COTON

très durables et infroissables, doublure rayée, unie ou à motifs Paisley — chics paletôts pour toute occasion dans le noir, bleu marin ou beige, tailles homme 36 à 40

Régulier 19.98

SPECIAL JOUR MOITIE PRIX

\$10.

19 - 20 - 21 - 22 AVRIL

Vestons sport en Corduroy ou Tweed 'Shetland'

style à devant droit 3 boutons, fente médiane au dos, épaules naturelles, tailles 35 à 44

REGULIER 24.98

SPECIAL JOUR MOITIE PRIX

12.50

VESTONS SPORT EN TWEED

motifs à chevrons, style "Mod" de Carnaby St., devant croisé à deux rangées de quatre boutons, grandeurs jeune-homme 30 à 40 dans les teintes de bourgogne, gris et brun

REGULIER 24.98

SPECIAL JOUR MOITIE PRIX

12.50 CHACUN

PANTALONS STYLE "MOD"

taille basse à ganses larges pour ceinture 1 3/4", poches droites ou biaisées, tissus variés de toile "Viscose et laine" ou "Worsted de laine", teintes unies ou à motifs rayés ou à carreaux, tailles jeune-homme 28 à 38

Régulier 12.98

SPECIAL JOUR MOITIE PRIX

6.50

BLOUSONS (JACKETS)

pour toute occasion, style avec fermeture-éclair à l'avant ou avec boutons, choix de différents cols, quelques-un avec capuchon pour la motocyclette ou le camp, tissu "CANADIAN MIST" mélange de nylon et coton, teintes unies dans le noir, marine ou beige, tailles homme 34 à 46

REGULIER 6.98

REGULIER 7.98

REGULIER 9.98

REGULIER 10.98

REGULIER 12.98

spécial jour moitié prix spécial jour moitié prix spécial jour moitié prix spécial jour moitié prix spécial jour moitié prix

3.50

\$4.

\$5.

5.50

6.50

PANTALONS

Terylène et coton

lavables à la machine, ne requièrent presque pas de repassage, taille à pattes ajustables ou avec ganses, grandeurs hommes 28 à 44, teintes de noir, brun, bleu-pâle, beige, bleu acier.

REGULIER 8.98
SPECIAL JOUR MOITIE PRIX

4.50

REGULIER 7.98
SPECIAL JOUR MOITIE PRIX

\$4.

PANTALONS

de toilette

à tissu mélangé Acrilan et Viscose, certifiés et garantis par "DOMIL" pour un an à usage normal, ceinture à pattes extensibles ou avec ganses, couleurs mixtes de gris, brun et bleu, tailles homme 28 à 44

REGULIER 9.98

SPECIAL JOUR MOITIE PRIX

\$5.

Le diocèse de Saint-Jean compte une population de 301,743 âmes

ST-JEAN -- Le Bureau diocésain d'information vient de publier une intéressante brochure sur la "variation de la population du diocèse de Saint-Jean, de 1961 à 1966".

Au cours des prochaines éditions, nous vous apporterons des renseignements très importants et susceptibles de vous intéresser sur la situation de ce jeune diocèse.

Au mois de juin dernier le diocèse de Saint-Jean comptait 301,743 habitants, selon les rapports provisoires du recensement canadien. Ces chiffres sont évidemment sujets à révision. Ils ne comprennent pas les personnes recensées à une adresse temporaire, telle que pensionnats, hôtels, hôpitaux, etc. Ces personnes, recensées à l'extérieur de leur domicile ordinaire, seront ajoutées aux chiffres de la population des municipalités dans lesquelles elles habitent. Ces additions cependant, ne peuvent faire varier de façon importante les données des rapports provisoires et la population totale du diocèse de Saint-Jean.

Un accroissement de 25% par rapport à 1961. Au recensement de 1961 la population du diocèse s'élevait à 241,557 âmes. C'est donc un gain de 60,186 personnes qu'enregistre le diocèse de Saint-Jean au cours de la dernière période de cinq ans. L'accroissement annuel est supérieur à 12,000 personnes, l'équivalent de la population d'une ville de taille moyenne.

Le taux d'accroissement annuel est de 5%. C'est dans le comté de Chambly que l'augmentation de population s'est faite sentir de façon plus sensible. La population de ce comté s'est accrue de 28,5% ou de 41,746 habitants entre les années 1961 et 1966. La population atteint maintenant 188,491 âmes. Dans le comté de Laprairie, le chiffre de la population est passé de 31,157 en 1961 à 44,836 en 1966. L'accroissement est de 13,679 habitants, en 1966. Plus de 77 pour-cent de la population du diocèse de Saint-Jean réside dans les comtés de Chambly et de Laprairie. Dans les comtés de Saint-Jean, de Verchères et de Napierville, l'accroissement de population est beaucoup plus faible. L'augmentation démographique entre 1961 et 1966 est inférieure à 3,000 dans le comté de Saint-Jean; elle est de 1,563 dans Verchères et de 545 seulement dans Napierville. Les trois comtés du diocèse, situés en dehors de la région métropolitaine de Montréal, groupent une population de 68,621 habitants, soit 22,7 pour-cent de la population totale du diocèse.

L'immigration, facteur majeur de l'accroissement démographique. C'est l'immigration qui, dans le diocèse de Saint-Jean, est le facteur majeur d'accroissement numérique de la population au cours des cinq dernières années. Dans les comtés de Chambly et de Laprairie, l'accroissement démographique fut de 58,225 habitants. L'accroissement naturel, c'est-à-dire le total des naissances moins le total des décès durant les cinq années de la période 1961-66, est responsable de 37,6 pour-cent seulement de l'augmentation de population dans les comtés de la région métropolitaine. Le reste, 62,5 pour-cent, est dû à l'immigration. Par contre, les trois autres comtés du diocèse de Saint-Jean ont subi au cours des cinq dernières années des pertes de population. L'accroissement de population est de 4,965 personnes quand par l'action de l'accroissement naturel seulement, il aurait dû être de 6,960 personnes. L'émigration a fait perdre au comté de Saint-Jean 1,302 habitants, 683 au comté de Napierville et 7 aux municipalités du comté de Verchères situées dans le diocèse de Saint-Jean. L'accroissement réel de la population de la cité et la paroisse de Saint-Jean fut de 1,581 ha-

bitants (soit 564 seulement dans la cité). Le chiffre de la population aurait dû être en 1966 de 31,944 et non de 30,350 si tous ceux qui étaient nés à Saint-Jean entre 1961 et 1966 y étaient restés. Ce phénomène de perte de population est d'ailleurs commun à toutes les régions rurales ou peu industrialisées du Québec. La proximité et les facilités d'accès de ces trois comtés avec la Métropole ont à peine suffi à diminuer l'ampleur du phénomène.

Au cours des cinq dernières années, la structure des municipalités du diocèse a subi d'importantes modifications. Saint-Luc a reçu son incorporation de ville; Candiac a agrandi son territoire aux dépens de Saint-Philippe de Laprairie; Greenfield Park a annexé une partie de la ville de Saint-Hubert; Boucherville a annexé l'immense paroisse qui l'encerclait; la ville de Chambly s'est fusionnée à Fort Chambly et est devenue Cité de Chambly; l'ancienne paroisse Saint-

	1966	1961	Accroissement démographique
Comté de Chambly	188,491	146,745	41,746 28,5%
Comté de Laprairie	44,836	31,157	13,679 43,9%
Comté de Saint-Jean	41,323	38,470	2,853 7,4%
Comté de Napierville	11,761	11,216	545 4,9%
Comté de Verchères	5,532	13,969	1,563 11,2%
Diocèse de Saint-Jean	301,743	241,557	60,186 24,9%

SOURCE: Bureau fédéral de la statistique, Ottawa 1966.

Des villes dynamiques. C'est à Jacques-Cartier que l'on note la plus forte augmentation numérique de population dans le diocèse de Saint-Jean; le chiffre de la population est passé de 40,807 en 1961 à 51,734 en 1966; une augmentation de 10,927 habitants. Brossardville, 11,832 habitants, a triplé sa population de 1961; Boucherville, 15,245 habitants et Cité de Chambly, 10,767 habitants, ont doublé leurs effectifs démographiques. L'accroissement démographique fut très fort également à Greenfield Park, Saint-Bruno et Saint-Hubert.

Le diocèse de Saint-Jean compte maintenant onze villes de plus de dix mille âmes, quand il n'y en avait que six en 1961. Ces onze villes: Jacques-Cartier, Longueuil, Saint-Lambert, Greenfield Park, Lafleche, Chambly, Saint-Hubert, Boucherville, Saint-Bruno, toutes situées dans le comté de Chambly, de même que Brossardville, dans le comté de Laprairie et Saint-Jean, groupent 70 pour-cent de la population diocésaine. En 1961, c'était 67,7% de la population du diocèse qui habitait ces villes.

Modifications dans la structure des municipalités.

NOUVELLES BRÈVES
Pétrole des antipodes
L'Australie a produit 3,400,000 barils de pétrole brut au cours de 1966, soit une augmentation de 800,000 barils par rapport à l'année précédente.

Le
L'Angleterre administrait l'île de l'Ascension d'une surface de 34 milles carrés de la même façon qu'un navire de guerre et plaçait à sa tête un officier de marine.

Animaux marins
On croit que certains phoques plongent dans la mer à des profondeurs pouvant aller jusqu'à 1,500 pieds afin de trouver leur nourriture.

Indépendamment des média de publicité que vous utilisez, vous pouvez faire encore plus d'argent par l'emploi des ANNONCES CLASSEES

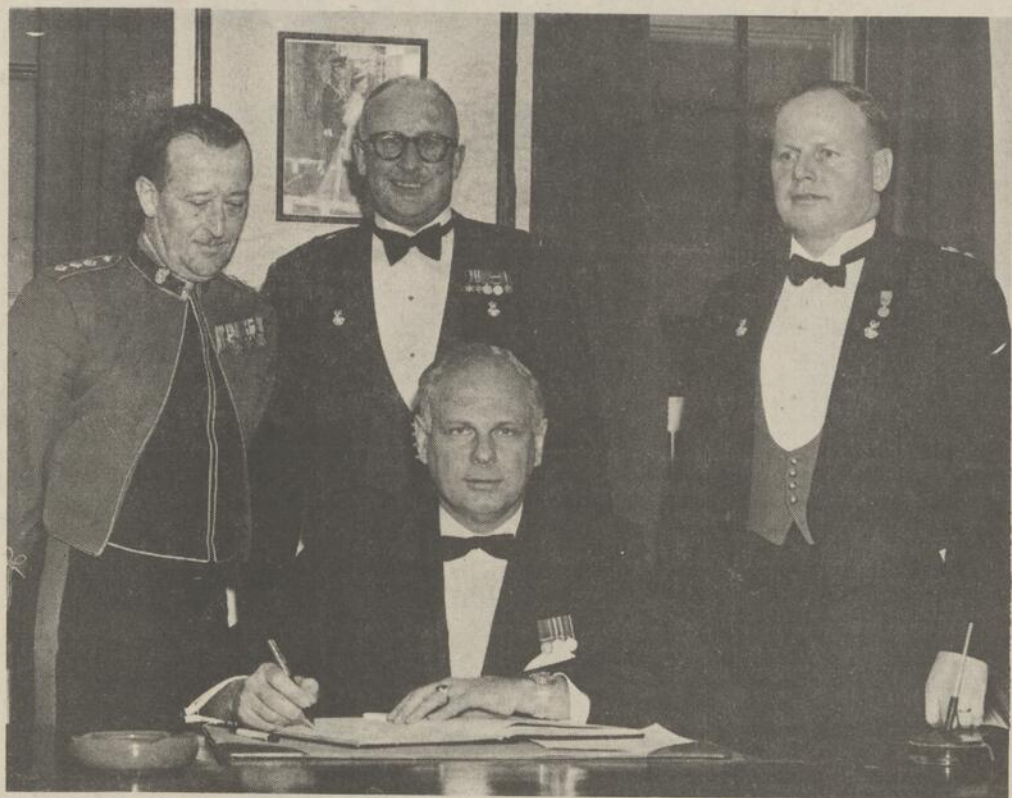
Tous les gens qui ne s'intéressent pas aux Commerciaux ou toute forme de publicité, lisent cependant Les Petites Annonces

LA RÉUSSITE EST PROMISE À L'OPÉRATION DÉPART DE LA RÉGIONALE H-MERCIER
ST-JEAN -- M. Jean Langelier, directeur général des écoles de la Régionale Honoré-Mercier, chargé de l'organisation de l'Opération Départ, enquête demandée par le ministre de l'Éducation du Québec dans les 55 régions qui se divisent la province, a fait rapport au conseil de la première assemblée des membres qui furent choisis pour cette consultation populaire.

En fait, les quelque trente membres qui composent le comité de l'Opération Départ non seulement répondent à la consultation du ministre, mais doivent avant tout faire un travail de recherches tant démographiques que des nécessités du milieu.

Joseph de Chambly est devenue le 31 décembre 1965, ville de Carignan. Les années 1961-1966 verront donc disparaître les deux dernières municipalités de paroisse du comté de Chambly; Sainte-Famille de Boucherville et Saint-Joseph de Chambly, s'accomplir la naissance de deux villes; Carignan et Saint-Luc et une fusion importante.

On a également érigé au cours de 1966, deux paroisses religieuses françaises toutes deux dans la zone D, la Résurrection à Brossardville et Saint-Benoît à Chambly.



INVITE D'HONNEUR -- Le ministre de la Défense nationale, l'honorable Paul-T. Hellyer, était l'invité d'honneur au dîner régimentaire annuel du régiment "Royal Canadian Hussars". Sur la photo, nous voyons le ministre Hellyer en train de signer le livre des visiteurs du régiment. Debout, de gauche à droite, le colonel Jean-A. Berthiaume, commandant du district ouest du Québec; le colonel honoraire H. Roy Crabtree, des RCJ; le lieutenant-colonel K.C. Booth, commandant du régiment. L'escadron "A" des Royal Canadian Hussars est stationné à St-Jean et était représenté à ce dîner.

(Photo des forces canadiennes)

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DEMANDE..

Finissants d'instituts de technologie

Au terme de vos études en technologie, le Gouvernement du Québec vous offre une carrière stimulante et un plan d'avancement exceptionnel.

Votre traitement initial sera de \$4,240. Il peut toutefois s'élever jusqu'à \$8,420 selon votre compétence et les responsabilités que vous assumerez au cours de votre carrière.

L'essor du Québec réclame des hommes qualifiés prêts à assumer des tâches diverses dans différents domaines de la technologie. C'est pourquoi, si vous êtes de ceux qui seront bientôt diplômés d'un institut de technologie, vous pouvez vous adresser immédiatement à la Commission de la fonction publique du Québec afin d'établir votre compétence en vue de postes de :

TECHNICIENS AGRICOLES — pour seconder les agronomes dans leurs travaux de recherche et de vulgarisation reliés à l'agriculture et à l'horticulture. Concours permanent O-X9.60.

TECHNICIENS DE L'EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET MECANIQUE — pour assister les ingénieurs dans l'élaboration de projets et l'exécution de travaux d'installation, d'entretien et d'amélioration des systèmes et autres instruments électriques et mécaniques. Concours permanent O-X9.50.

TECHNICIENS DE LABORATOIRE — pour assister les scientifiques dans un laboratoire de biologie, de chimie, de physique ou de génie, à des travaux de recherche sur des substances organiques et inorganiques, ainsi que sur des procédés et des appareils. Concours permanent O-X9.30.

TECHNICIENS DES MINES — pour assister les ingénieurs dans diverses tâches reliées à l'exploitation minière. Concours permanent O-X9.10.

TECHNICIENS DES RESSOURCES HYDRIQUES — pour assister les ingénieurs dans diverses tâches reliées au domaine hydraulique et aux fins de son utilisation, et maintenir des stations d'observation. Concours permanent O-X9.80.

TECHNICIENS EN TOPOGRAPHIE — pour assister les arpenteurs-géomètres dans l'exécution de tâches reliées à la réalisation de programmes de levées des caractéristiques physiques du territoire. Concours permanent O-X9.70.

TECHNICIENS DES TRAVAUX PUBLICS — pour seconder les ingénieurs et les architectes dans la réalisation de travaux de construction et d'entretien des ponts, des tunnels, des routes, des systèmes hydrauliques et des édifices publics. Concours permanent O-X9.20.

Pour tous renseignements supplémentaires, les candidats sont priés de s'adresser à la

Commission de la fonction publique du Québec
710, Place d'Youville, suite 700, Québec 4
1454, rue de la Montagne, Montréal 25

Analystes en informatique

Jusqu'à \$12,300 selon la compétence
Divers ministères — Québec et Montréal

— Etude et analyse de projets à soumettre au traitement par ordinateur.

— Diplôme universitaire ou formation secondaire avec expérience pertinente de l'analyse et de la programmation.

— Concours permanent O-Y9.36. S'inscrire immédiatement. Seules les candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études sont considérées.

DU PERSONNEL

INSPECTEURS D'ETABLISSEMENTS HOTELIERS ET TOURISTIQUES — Traitement initial jusqu'à \$5,240 selon la compétence. Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche. — Inspection des établissements hôteliers et touristiques à des fins d'enquête et de recommandation. — 11e année d'études et 9 années d'expérience dont quelques-unes reliées à ce secteur d'activités. Age minimum: 26 ans. — Concours permanent 9-09.95. S'inscrire immédiatement.

MAGASINIERS — Traitement initial jusqu'à \$5,225 selon la compétence. Divers ministères. — 11e année d'études de préférence avec option dans des cours de métiers. Trois ans d'expérience pertinente. — Concours permanent 2-99.54. S'inscrire immédiatement.

INSPECTEURS A LA REGIE DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ — Traitement initial de \$4,250 à \$6,350 selon la compétence. Ministère des Richesses Naturelles. — Inspecter les systèmes de distribution du gaz. — Diplôme d'un institut de technologie; ou trois années d'études post-secondaires avec matières dominantes en sciences ou en mathématiques; ou 11e année d'études et six ans d'expérience pertinente. — Concours permanent 7-55.40. S'inscrire immédiatement.

INSPECTEURS DE COLONISATION — Traitement initial de \$3,570 à \$4,670 selon la compétence. Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation. — 10e année d'études. Cinq ans d'expérience pertinente. — Concours permanent 4-01.95. S'inscrire avant le 1er mai pour la prochaine séance d'examen.

AIDES-TECHNIQUES — Traitement initial de \$2,705 à \$4,605 selon la compétence. Divers ministères. — Tâches élémentaires dans l'un ou l'autre des domaines de la technologie. — 11e année d'études. — Concours permanent X-19.00. S'inscrire immédiatement.

AGENT D'ADMINISTRATION (Adjoint au chef du service des réclamations) — Traitement initial jusqu'à \$8,200 selon la compétence. Ministère de la Justice. Poste à Québec. — Assister le chef du service dans le règlement des réclamations. — 11e année d'études. Expérience de 12 ans, dont huit dans l'étude et le règlement de réclamations de tout genre. — Concours permanent 67-1214. S'inscrire avant le 30 avril 1967.

SURVEILLANTS ROUTIERS — Traitement initial de \$4,440 à \$5,860 selon la compétence. Ministère des Transports et Communications. Postes dans la région administrative du Saguenay Lac St-Jean. — 11e année d'études, de préférence quelque années d'expérience pertinente. Taille minimum: 5 pieds et 7 pouces. Age: 23 à 40 ans. — Concours permanent 6-61.60. S'inscrire avant le 30 avril 1967 pour la prochaine séance d'examen.

ACHETEURS — Traitement jusqu'à \$7,380. — Service Général des Achats: Québec. — Chargés de l'achat des marchandises requises par les ministères et certains organismes gouvernementaux. — 11e année d'études et 10 années d'expérience dont quatre dans un travail relié à la fonction. — Concours permanent 3-01.30. S'inscrire immédiatement.

GREFFIER ET GREFFIERS-ADJOINTS DE LA COUR DE BIEN-ETRE SOCIAL — Ministère de la Justice. GREFFIER: Traitement initial jusqu'à \$7,380 selon la compétence. Poste à Montréal. — Voir à l'administration de la Cour et servir d'intermédiaire au juge. — Diplôme de 11e année et neuf années d'expérience dans un travail de bureau. GREFFIERS-ADJOINTS: Traitement initial jusqu'à \$4,920 selon la compétence. Postes à Hauterive, Montréal, Rouyn, St-Hyacinthe, St-Joseph-de-Beauce, Thetford-Mines, Trois-Rivières et Valleyfield. — Participer à l'administration de la Cour et remplacer le greffier lorsque les circonstances l'exigent. — Diplôme de 11e année et trois années d'expérience dans un travail de bureau. — Concours permanent 2-99.36. S'inscrire immédiatement.

PROTONOTAIRES-ADJOINTS — Traitement initial jusqu'à \$6,350 selon la compétence. Ministère de la Justice: Québec et Montréal. — Assister et remplacer au besoin le protonotaire qui est responsable du greffe de la Cour supérieure tant au point de vue juridique qu'au point de vue administratif. — Diplôme de 11e année et six années d'expérience dans un travail

Le réservoir et la station de pompage coûteront \$147,984

ST-LUC (DNC) -- Lors d'une session spéciale des échevins de la ville de Saint-Luc, la compagnie de construction "G. M. B." de Pointe-Claire, en banlieue de Montréal, a obtenu le contrat de construction d'un réservoir d'une capacité de 400, 000 gallons d'eau potable ainsi que l'érection d'une station de pompage pour l'aqueduc municipal de Saint-Luc. Le coût global des travaux sera de l'ordre de \$147,984. Les travaux de construction débuteront incessamment.

ENDETTÉ JUSQU' AU COU ?

SURVEILLEZ NOS ANNONCES D'ARGENT À PRÊTER OU UTILISEZ NOTRE NOUVELLE 'UBRIQUE NUMEROTÉE 100.- ARGENT DEMANDÉ'

de bureau, de préférence dans le greffe d'une Cour de justice.

SHERIF DU DISTRICT JUDICIAIRE DE QUÉBEC — Traitement initial jusqu'à \$12,600 selon la compétence. Ministère de la Justice. — Faire respecter les règlements et les dispositions de la loi concernant les prisons et les prisonniers. — Diplôme en droit. Dix ans d'expérience juridique et administrative. — Concours permanent 67-1213. S'inscrire immédiatement.

CONSEILLERS (Aménagement du territoire) — Traitement initial jusqu'à \$11,000. — Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation (ARDA). — Analyser, concevoir et achever vers leur exécution des projets d'aménagement du territoire. — Formation universitaire, de préférence en géographie, agronomie, économie, sociologie, foresterie ou autres disciplines connexes à l'aménagement du territoire. Quelques années d'expérience. Qualités personnelles appropriées. — Concours permanent 0-23.80. S'inscrire immédiatement.

COMPTABLES-VERIFICATEURS — Traitement jusqu'à \$11,500 selon la compétence. Divers ministères: Québec et Montréal. — Aussi agents de budget au ministère des Finances. — Licence en sciences commerciales (option comptabilité) ou appartenance à une association reconnue de comptables professionnels. — Concours permanent 0-Y1.10. S'inscrire immédiatement.

PEAGERS — Traitement de \$4,130 à \$4,930 selon la compétence. — Office des Autoroutes du Québec: Montréal et Cantons de l'Est. — Contrôle de la perception automatique. — 10e année d'études. Six années d'expérience de travail dont quelques-unes au service du public. Etre âgé d'au moins 23 ans. — Concours permanent 6-91.20. S'inscrire avant le 22 avril 1967 pour la prochaine séance d'examen.

AGENTS DE PECHERIES — Traitement de \$3,565 à \$4,625 selon la compétence. — Ministère de l'Industrie et du Commerce. Postes en Gaspésie. — Surveillance de l'application des lois et des règlements concernant les pêcheries. — 9e année d'études. Excellente condition physique. Taille minimum: 5 pieds et 6 pouces. Limites d'âge: 21 à 40 ans. — Concours permanent 9-09.90. S'inscrire avant le 30 avril 1967 pour la prochaine séance d'examen.

Des avis de concours plus complets sont disponibles, sur demande, à la Commission de la fonction publique du Québec. On peut aussi les consulter dans tous les bureaux du Gouvernement à travers la Province.

Les personnes qui désirent prendre part à ces concours doivent fournir une attestation officielle d'études et s'inscrire directement à la Commission de la fonction publique du Québec en remplissant le questionnaire "demande d'emploi" qu'on peut se procurer aux bureaux de la Commission: 710, Place d'Youville, suite 700, Québec 4 1454, rue de la Montagne, Montréal 25 et aux bureaux locaux, des ministères dans chaque région. Seules les candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études sont considérées.

DES OFFRES

Office des Autoroutes du Québec
Autoroutes des Laurentides

PROJET: E-L-67-1

L'Office des autoroutes du Québec demande des soumissions pour lafection complète des travaux de peinture de toutes les surfaces métalliques exposées à l'air sous la dalle de béton du pont de la rivière des Mille-Iles sur l'autoroute des Laurentides.

L'enveloppe de soumission devra porter les mots: "Soumission pour projet E-L-67-1". Un exemplaire des plans, devis et formule de soumission pourra être obtenu sur réception d'un chèque visé ou mandat poste au montant de vingt dollars (\$20.00), non remboursable, en s'adressant à:

L'Office des autoroutes du Québec
75 ouest, boulevard Dorchester, suite 1600
Montréal, Qué.

ou au
Ministère de la Voirie
Service des Contrats
Bureau E-5
Hôtel du Gouvernement
Québec.

Seules sont autorisées à soumissionner les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec. Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé, à l'ordre de l'Office des autoroutes du Québec, ou d'un cautionnement de soumission d'une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire (bid bond) au montant de six mille cinq cents dollars (\$6,500.00).

Les soumissions devront être adressées directement dans l'enveloppe fournie à cet effet, au Ministère de la Voirie, service des contrats, bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, et seront reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi, heure avancée de l'est, le 3 mai 1967, pour être ouvertes publiquement au même endroit et à la même heure. L'Office des autoroutes du Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Le Secrétaire,
JACQUES TASCHEREAU, notaire.



1000 BICYCLES A VENDRE
Service • Réparation — Sports • Jouets
GERARD ST-ONGE
44 St-Charles Sud, Granby, Tél. 378-5353



ici et là dans les
AVEC
Bernard Brodeur



Les Leafs confiants de mettre fin à la série

MIKITA...UN GROS DESSALEMENT
Si Rogatien Vachon est le candidat numéro pour décrocher le trophée "Smythe", décerné au meilleur joueur des séries, Stan Mikita, meilleur compteur de la saison régulière (il a même égalé le record de points)pourrait se voir attribuer le prix "Citron".

Si les Black Hawks de Chicago font face à l'élimination, ce soir à Toronto, Mikita en est des grands responsables. Celui qui a surpris tout le monde par sa tenue "propre" durant toute la saison, constitue le grand désappointement des séries, actuellement. Même s'il a compté 2 buts et fourni 2 assistances dans les cinq premières joutes, Stan Mikita n'a vraiment pas fourni le rendement dont il est capable. Il son-ge, semble-t-il, beaucoup plus à son prochain voyage en Tchécoslovaquie, qu'à aider son équipe à parvenir à la finale. Mikita, qu'on dit blessé et qui sera vraisemblablement absent ce soir, a été la "poire" du match de samedi. Il ne faisait aucun effort pour s'emparer de la rondelle, surtout dans la zone des Leafs. Il donnait l'impression d'un gars qui a hâte que tout soit terminé. Il pourrait être satisfait ce soir, alors que sera disputée la 6e joute de cette partie, à Toronto. Mikita est un drôle de gars qui semble se décourager avec un "rien". Il n'est plus le même joueur fougueux depuis qu'on l'a privé d'une assistance à New-York. Le dernier soir de la saison régulière. Cette passe supplémentaire lui aurait permis d'éclipser le record de son coéquipier Bobby Hull; il doit le partager avec ce dernier aujourd'hui.

On a souvent répété que Mikita était cause de troubles à Chicago. Un rumeur a même circulé l'autome dernier à l'effet qu'il serait échangé. Tel ne fut pas le cas. Mikita a connu une saison exceptionnelle, et il sera sans doute choisi le joueur le plus utile à son équipe. Heureusement que les séries éliminatoires ne comptent pas dans ce scrutin, car il y perdrait plusieurs votes.

ON CRAINT CE REPOS
Dans le camp des Canadiens, ce sont les "grandes vacances" avant la finale qui pourrait débiter jeudi soir, ou seulement samedi prochain. Toutefois, dans les corridors du Forum, on ne cache pas que ce repos forcé pourrait certainement nuire à l'équipe. Plusieurs répètent que le Tricolore n'avait pas besoin de repos, après sa série contre New-York. Tous les joueurs sont sortis indemnes de cette courte classique, et prêt à rejouer le lendemain. Ce repos pourrait surtout diminuer cet enthousiasme qui a permis aux Canadiens de connaître une si formidable fin de saison, et une série non moins éclatante. Blake a beau sortir le "fouet" aux pratiques, que ça ne vaut pas cher, car les joueurs ne peuvent oublier leurs derniers succès, et tous les grands argu-

ments du pilote ne pésent pas dans la balance.
Pour le bien du club, souhaitons que la série Toronto-Chicago prenne fin dès ce soir, afin que la finale commence jeudi...à Montréal.

GEOFFRION...INSTRUCTEUR
Certains ont pris comme un "grin de sel" l'opinion que nous avions émise en septembre dernier, à l'effet que Bernard Geoffrion revenait dans la ligue Nationale, avec les Rangers de New-York avec l'espoir de décrocher, un jour, le poste d'Emi-François. Notre source d'information était sûre. Nous en avons la preuve aujourd'hui, alors que la rumeur est plus solide que jamais. Tous les journaux en parlent: Geoffrion deviendrait l'instructeur des Rangers de l'an prochain, et Francis retournerait à son poste de gérant général. De là à savoir si le Boumer jouera en même temps, reste le "secret des dieux". Mais le Boumer a bien joué ses cartes au cours de la dernière saison. Sa formidable tenue lui a permis de devenir "l'ami numéro un" des dirigeants des Rangers. Geoffrion a tenu parole, et on n'hésitera pas à lui donner sa chance de piloter le club. Nous lui souhaitons...

ROGER BEDARD AVEC CANADIEN JUNIOR
Malgré les nombreuses autres rumeurs qui circulent dans différents milieux, il semble bien que notre concitoyen Roger Bédard sera le nouvel instructeur du Canadien junior de la ligue Junior "A" de l'Ontario, l'hiver prochain. Bien des choses nous laissent supposer une telle promotion. Il y a tout d'abord les nombreuses visites de Roger au Forum, de puis son retour; ses rencontres fréquentes avec Claude Ruel et Sam Pollock; ses contacts très amicaux avec les gars de la presse, à chacune de ses visites à la galerie de la presse au Forum...et cette passe de saison que lui a remise la haute direction du Forum tout récemment. On ne traite pas ainsi un instructeur, sans avoir des projets bien arrêtés à son sujet. Roger, qui ne parle pas plus qu'avant, ne cache pas toutefois que si l'offre lui était faite, il l'accepterait probablement...L'avenir répondra pour nous à ces questions...

L'EVENEMENT DE L'ANNEE... DEMAIN
C'est demain soir, à l'hôtel Windsor de Granby ou'aura lieu le grand souper sportif de nos Cardinaux. Au moins 250 personnes y assisteront, et acclameront "Monsieur Baseball 1967"...Le nom de l'équipe, même s'il est gardé secret, est sur toutes les lèvres des intimes de l'équipe. On pourrait même le nommer sans crainte de se tromper; et croyez-le, c'est un gars qui le mérite... M. Duhamel, président de l'équipe, nous rappelait hier que si des sportifs n'ont pas été approchés pour ce souper, et qu'ils désirent y prendre part, ils n'auront qu'à se présenter à l'hôtel Windsor demain, ou encore communiquer maintenant avec lui, ou avec le secrétaire Bernard Cho-nière...

TORONTO (PC)—Favoris à 8 contre 5 lors du 6e match de la série demi-finale A de la coupe Stanley ce soir, les Leafs de Toronto sont confiants d'éliminer les Black Hawks de Chicago et d'atteindre ainsi la finale contre les Canadiens de Montréal.

La confiance régnait partout pendant l'exercice de 90 minutes hier, mais le pilote Punch Imlach s'est abstenu de toute prédiction pour ce soir sous prétexte qu'il "était un pilote de hockey et non un clairvoyant". Imlach n'en rayonnait pas moins de confiance, d'autant plus qu'il ne comptait aucun blessé dans son camp et "que tout le monde patinait avec aisance".

Le capitaine George Armstrong, qui n'avait pas participé aux trois derniers matches des Leafs, car il a bien fait sa- s'inscrire à la suite de la dure mise- en-é- échec de Bobby Hull dans la 2e joute, semblait complètement rétabli hier.

A son sujet, Imlach a déclaré: "On saura à quoi s'en tenir à son sujet juste avant le match. S'il peut patiner, il prendra place sur le banc car il est le capitaine de l'équipe et il jouera fort probablement."
Sawchuk utilisera probablement T e r r y Sawchuk dans les filets surtout à la suite de sa tenue qui a conduit les Leafs à un gain de 4-2 sur les Hawks samedi en effectuant 37 arrêts après avoir remplacé Johnny Bower au dé- but de la deuxième période.

Gerry Cotnoir, gérant régional des ventes à la brasserie Molson, et athlète bien connu, sera le conférencier invité au grand souper sportif des Cardinaux de Granby, demain soir à l'hôtel Windsor. Disons immédiatement que c'est au cours de cet événement annuel que sera connu "Monsieur Baseball" 1967.

Gerry Cotnoir n'a certes pas besoin de présentation. Ancien joueur de hockey et de baseball, Gerry est aussi un expert en hockey. Ses pré- sences fréquentes aux inter- missions de hockey, à la télé- vision, en font un expert a- verti qui saura sûrement inté- resser les convives du souper, demain.

Gerry a déjà porté les cou-

teurs des Red Sox de Granby de l'ancienne ligue Provinciale. Ancien coéquipier de Roger Bédard à Providence, Gerry se fera certes un plaisir de relater de bons souvenirs.

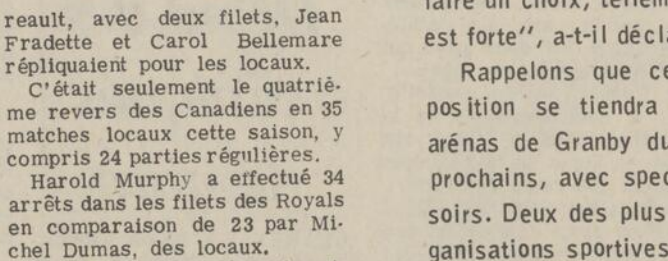
Il nous a déclaré hier qu'il organiserait aussi pour demain un forum de questions à l'intention des sportifs présents au souper. Le souper est prévu pour 6h.30 demain soir.

Les Leafs sont prêts, car tout le monde a pris part à l'exer- cice hier. Lorsque les joueurs ont com- mencé la séance de lancers sur les gardiens de but, Imlach a lancé au-dessus des épaules des gardiens écoperà d'une amende de \$100 et je suis sé- rieusement inquiet. Ce à quoi Dave Keon a ré- pondu: "Voyons, pilote, vous nous en-

Levvez tout le plaisir des exer- cices."
TORONTO (PC) — Le pilote Billy Reay est inquiet, car il sait bien que son équipe devra remporter deux gains successifs dans la plus difficile compétition de hockey au monde. "Ca pourrait être bien difficile si Mikita ne joue pas", a déclaré Reay hier, à la veille de la 6e joute de la demi-finale A de la coupe Stanley. Stan Mikita, champion compteur de la LNH, demeurait un débutant douteux hier. On sait que Toronto domine la série, 4 de 7, 3-2.

Mikita a été victime d'un "charley horse" il y a plusieurs semaines et plusieurs observa- teurs opinaient qu'il avait été loin d'afficher sa tenue habi- tuelle dans la série jusqu'à pré- sent. Un autre membre de la ligne "Scooter", Doug Mohns, n'a pu prendre part au troisième match de la série en raison d'un mal chronique au dos. Ce trois a récolté 226 buts au cours de la saison régulière. Mikita a accompagné les Hawks à leur arrivée ici hier. Reconnaisant l'excellent tra- vail accompli par Gaston De- guire au poste de statisticien du circuit la saison dernière, on a décidé unanimement de lui confier ce poste de nou- veau cette année. Le président Jean-Pierre Jet- té nous a fait savoir que 4 équipes s'aligneront dans le circuit cette année, soit les "Aigles" de l'Acton Shoe, Dow, 45 plus 5 et l'Hotel Windsor. La ligue commerciale est une ligue de calibre dans laquelle toutes les vedettes de la bal- le d'Acton Vale évoluent.

Demain soir
Gerry Cotnoir au souper sportif des Cardinaux



Gerry a déjà porté les cou-

Thetford perd 6-4
THETFORD MINES (PC) — Les Royals de Cornwall ont vaincu les Canadiens de Thetford Mines 6-4 hier soir en dimi- nuant l'avance de ces derniers à 2-1 dans leur série demi-fina- le de l'Est, 4 de 7, en vue de l'obtention de la coupe Memoral.

Jerry Lemire et Wayne Horne, avec son deuxième but dans le match, ont donné la victoire aux visiteurs dans la troisième période. Bill Markell, Joe Maich et Pierre Provost ont compté les autres buts des vain- queurs tandis que Gilbert Per-

reault, avec deux filets, Jean Fradette et Carol Bellamare s'épliquaient pour les locaux. C'était seulement le quatrième revers des Canadiens en 35 matches locaux cette saison, y compris 24 parties régulières. Harold Murphy a effectué 34 arrêts dans les filets des Royals en comparaison de 23 par Michel Dumas, des locaux. L'arbitre a imposé neuf punitions, y compris deux majeure. La quatrième joute de la série sera disputée ici mercredi soir.

Long repos
Lorsqu'on a demandé s'il croyait qu'un long repos, qui pourrait bien se prolonger à sa- medi prochain si la série Toronto-Chicago atteignait la li- mite, nuirait à son équipe, il a rétorqué: "Nous sommes satis- faits de notre sort". "L'équipe la plus fraîche de- vrait remporter la première partie de la finale et nous al- lions mieux être ici que de nous démolir comme les deux autres équipes le font présentement." Après un long repos l'an der- nier, les Canadiens ont perdu leurs deux premiers matches contre Detroit dans la finale. "Si nous perdons la première joute, les gens blâmeront le revers sur notre repos et, si l'au- tre équipe perd, on dira que c'est parce qu'elle est fatiguée ou blessée." "En somme, la victoire sou- rira à celle qui aura la chance de son côté et qui sera prête d'avantage." Vachon Le gardien recrue Rogatien

et Mohns ayant participé aux deux derniers matches du Chi- cago.

J. P. Jetté élu président de la Commerciale
ACTON VALE (AC) — Avec la venue des beaux jours, les spor- tifs d'Acton Vale songent déjà à se réorganiser pour la pro- chaine saison de balle-molle. C'est dans cet ordre d'idées que ces jours derniers on ten- tait une importante réunion a- fin de former le bureau de di- rection pour la prochaine cam- pagne. M. Jean-Pierre Jetté a été ré- élu président de la ligue Com- merciale de balle-molle, pour un second terme. Il sera se- condé dans ses fonctions par M. Gérard Cournoyer vice-pré- sident et M. Claude Roy secré- taire. M. Roy occupe d'ailleurs cette fonction depuis déjà trois saisons.

Reconnaisant l'excellent tra- vail accompli par Gaston De- guire au poste de statisticien du circuit la saison dernière, on a décidé unanimement de lui confier ce poste de nou- veau cette année. Le président Jean-Pierre Jet- té nous a fait savoir que 4 équipes s'aligneront dans le circuit cette année, soit les "Aigles" de l'Acton Shoe, Dow, 45 plus 5 et l'Hotel Windsor. La ligue commerciale est une ligue de calibre dans laquelle toutes les vedettes de la bal- le d'Acton Vale évoluent.

L'expo de Granby est assurée d'un succès

GRANBY — Environ 85% des kiosques disponibles pour la grande exposition industrielle et commerciale de Granby, sont vendus. Lors d'un appel téléphonique avec le gérant de l'aréna de Granby, M. Léonard Grondin, ce dernier a souligné que les autres 15% étaient une question de temps. "Nous devons même faire un choix, tellement la demande est forte", a-t-il déclaré.

Rappelons que cette grande exposition se tiendra dans les deux arénas de Granby du 17 au 21 mai prochains, avec spectacles tous les soirs. Deux des plus importantes organisations sportives de Granby, les Vics de Granby et le club de Crosse se sont unies pour organiser cette gigantesque exposition qui sera, selon les organisateurs, la plus impor- tante jamais présentée à Granby.

M. Grondin, qui parle au nom du groupe, a déclaré que même si ça se corse, on ne refuse pas encore de candidats. "Nous préférons avoir l'embarras du choix à la dernière à la dernière minute" a ajouté Léonard. D'ici quelques jours, nous connaîtrons officiellement les artistes réputés qui offriront des spectacles tous les soirs de l'expo... C'est à ne pas manquer.

Les Mets gagnent

PITTSBURGH (PA) — Don commis cinq erreurs dans ces deux points et a tenu les Pirates de Pittsburgh en respect pendant 7 2-3 manches hier soir en conduisant les Mets de New York à un gain de 9-6. Cardwell a alloué un circuit de deux points à Willie Stargell dans la 8e manche, puis a cédé sa place au Canadien Ron Taylor qui a également alloué un premier manche, Ed Krane pool en produisant trois avec Many Jimenez dans la 9e prise.

Cardwell a subi un léger "charley horse" lors de l'exer- cice et a dû visiter la clinique, mais Blake a déclaré que la blessure était légère et qu'il s'agissait d'une mesure de précau- tion.

AUJOURD'HUI
ARÉNA de GRANBY
Mardi le 18 avril
5.30: Séries éliminatoires de la Ligue Mosquitos.
6.30: Semi-finale du Mid- get.
7.30: Semi-finale du Midget
8.30: Éliminatoires du Pee Wee A.
9.30: Ligue des Trente Vé- téranes.

GRONDIN Sport & Camping Inc. 390, Principale Granby 378-7744

Benvenuti détrône Griffith

NEW YORK (AFP) — C'est avec un brio digne des grands champions que Nino Benvenuti, 29 ans, est devenu le premier Italien champion du monde des poids moyens en battant très nettement aux points en 15 rounds le noir américain Emile Griffith, tenant du titre, lundi soir, au "Madison Square Garden" de New York devant près de 15,000 personnes délirantes d'enthousiasme.

Benvenuti, à l'excellente technique, s'imposa d'entrée et fut encouragé tout le long de la rencontre par des centaines de "tifosi" venus d'Italie et par des milliers d'Italo-Américains

qui ne purent contenir leur dé- lire en fin de match. Bien en ligne, lançant son gauche en esquissant une feinte des épaules qu'il faisait toujours suivre d'un crochet droit ou d'un uppercut dont on pouvait juger la puissance en observant le visage grimaçant de son ad- versaire, l'Italien battit sa vic- toire dès le premier coup de gong, évitant avec habileté, une fois sur trois, les aveugles char- gés du New Yorkais très puis-

sant, mais trop brouillon et peu précis. L'Italien, légèrement coupé au-dessus du nez dès le deuxième round, vit sa blessure s'aggraver à la septième re- prise, mais n'en fut jamais han- dicapé par la suite.

Ainsi, à l'issue de son 73e combat professionnel, le Triestain, ancien champion olympique des poids mi-moyens à Rome, a conquis le titre mondial. Il ne subit qu'une seule dé- faite durant sa carrière, aux points face au Coréen Ki Soo Kimm à Seoul l'an dernier où il perdit son titre mondial des moyens juniors. Benvenuti avait gagné la médaille d'or à Rome à l'issue de 120 victoires consé- cutives en tant qu'amateur.

Provinciale sr.
Donnell leur expliqua les prin- cipales conditions exigées par la ligue, puis tous les direc- teurs se prêtèrent à un ques- tionnaire des représentants. Plus tard, M. O'Donnell, au nom de la ligue, fixa au 8 mai prochain la date ultime pour les villes de Sorel et Québec, pour une réponse finale. D'ici là, M. O'Donnell reprendra ses pourparlers avec Montréal. Les représentants de Québec et Sorel se sont dits satisfaits de ces premiers contacts, et des conditions de la ligue. Eux aus- si devront compléter leurs dé- marches avant de donner une réponse au circuit. La ligue Provinciale, advenant une ré- ponsse favorable des deux clubs, prendra une décision à son tour, lors de son assemblée annuelle générale le 22 mai

prochain, à Sherbrooke. Les conversations entendues après l'assemblée laissent croire que Sorel intéresse beaucoup plus les villes déjà existantes, car on craint la distance qui sépare Québec des autres centres. La ligue a aussi discuté d'autres problèmes de régie in- terne, tout en ne manquant pas de souhaiter bonne chance aux Aigles de Drummondville, qui entreprennent demain soir leur série finale de l'est contre Kingston. Granby était représentée hier soir par M. Gaston Fausse et par Guy Charbonneau. On remarquait aussi M. Léon Ro- bert, vice-président de la li- gue.

Québec et Sorel ont assisté à la réunion

GRANBY — La ligue Provinciale senior du Québec, lors de son assemblée mensuelle tenue hier soir à Drummondville, a accep- té d'entendre des représentants de Sorel et de Québec, deux villes qui semblent intéressées à rejoindre le plus important cir- cuit senior du Canada, l'hiver prochain. Ce fut une agréable surprise pour les cinq clubs présents, qui voient là l'op- portunité d'élargir leurs cadres à sept et peut être 8 clubs, l'an prochain. Mais, il y a encore loin du projet à sa réa- lisation. Toutefois, Montréal est une autre ville intéressée, mais aucun représentant n'a- vait répondu à l'invitation du président Len O'Donnell, hier soir. Sorel et Québec ont été re- çues à tour de rôle. M. O'

Baseball
Par la PRESSE ASSOCIEE
LIGUE NATIONALE
St-Louis 4 0 1.000
Cincinnati 5 1 .833
Philadelphia 4 1 .800 1/2
Chicago 3 2 .600 1/2
Houston 3 3 .500 2
Atlanta 3 3 .500 2
Pittsburgh 2 4 .333 3
New York 2 4 .333 3
S Francisco 1 5 .167 4
Los Angeles 0 4 .000 4
RESULTAT D'HER
New York 9 Pittsburgh 6

A BLUE BONNETS

INSCRITS

1ère COURSE - Trot - Martha's Son - R. Bouthillier
Bourse: \$1,900

3 Telstar H. G. Beauchemin 5-2
1 Miss Fredonia G. Filion 7-2 (\$2,000)
1 Elby Dream A. St-Amour 4-1
7 Lynn Crystal G. Bouvrette 9-2
5 Diller H. J. Gordon 6-1
2 Le Jons P. A. Hanna 8-1
8 Irony D. Gillis 8-1
6 Pappas H. R. Sauvè 10-1

Aussi éligibles:
Daddy Bill - D. MacTavish
Primo Honover - J. Jodoin

2ième COURSE Amble à récl.
(\$1,500) - Bourse: \$1,200

8 Shermar B. R. Coutu 3-1
1 Marv H. R. Grandmaison 7-2
4 Cornelia A. C. Poulin 4-1
7 Adios W. A. Bédard 9-2
2 Janice Bel A. Thérèse 6-1
3 Country W. M. Bergeron 8-1
5 Ebra W. Y. Plouffe 8-1
6 Success Gold F. Brazeau 10-1

Aussi éligible:
Noisy Queen - G. Guindon

3ième COURSE Amble à récl.
Bourse: \$1,900

4 Son Long's P. G. Filion 3-1
8 Hobby H. R. Bouthillier 7-2
1 Awol M. Munroe 4-1
2 B. Katy G. Baillargeon 9-2
3 More Scotch Y. Plouffe 6-1
5 May's Choice B. Côté 8-1
6 Stormy M. A. Hanna 8-1
7 Mr. Soudericker
J.G. Lareau 12-1

Aussi éligibles:
Rhythm Man - C. Moreau
Argyel Alfie - W. Bougon

4ième COURSE trot à récl.
(\$2,000) - Bourse: \$1,300

4 F. Key R. Grandmaison 3-1
6 Sambo B. R. Shell 7-2
3 Henry Jones A. Lavallée 4-1
2 Even G. K. Pritchard 9-2
7 Eddy B.J.R. G. Lachance 6-1
1 Jolly John S. Grise 8-1
5 Live F. L. Bergeron 8-1
8 Proper W. M. Gingras 10-1

Aussi éligibles:
Who's Who C. - D. MacTavish
Old Scrooge - G. Hess

5ième COURSE Amble à récl.
(\$1,500) - Bourse: \$1,200

Spots Star - H. Story 3-1
1 Queen's M. G. Filion 7-2
8 David A. L. G. Lachance 4-1
5 Lucinda T. Horton 9-2
2 Teddy P. A. Lefebvre 6-1
3 Meadow W. A. Bédard 8-1
7 Marian S. Y. Plouffe 8-1
6 Bangali J. Davies 10-1

Aussi éligible:

RÉSULTATS

1ère COURSE à réclamer
Trot - 1 mille - Bourse: \$1,200

4 Baron Colby 3.50 3.60 3.00
6 Air Castle 21.90 20.10 8.30
2 Sumter Ed 2.50

2ième COURSE à réclamer
1 mille - Bourse: \$1,200

3 Woybird 14.10 7.10 5.30
4 Macs Mary 9.00 5.70
5 Casoma 5.10
Pari double:
4 et 3 payé \$32.50
6 et 3 payé \$482.40

3ième COURSE 66-67 NW -
\$7,000 Amble - Bourse: \$1,900

7 Sorry 10.50 6.60 6.30
4 Dean L. Léo 10.20 7.30
9 Spangler F. 7.30

4ième COURSE 66-67 NW
\$4,000 cd trot Bourse: \$1,200

7 Merry Piper 7.90 4.50 5.00
3 Dusty Dean 6.40 5.10
6 Intrusion C. 6.00
Quiniela: 3 et 7 payé 32.20

5ième COURSE 3 4 5 ans cd
Amble - 1 mille Bourse: \$1,200

8 Pacer 16.70 7.70 4.90
6 Scotch Blend 3.50 3.20
5 Bravado Pick 3.10

L'arbitre Buffey mis à l'amende

TORONTO (PC)—Scorry Morrison, arbitre en chef de la ligue Nationale de hockey, a rétrogradé vertement hier à la suggestion voulant que la direction du circuit ne supporte pas ses officieux.

"Je suis fatigué d'entendre des rapports voulant que ces gars-là n'obtiennent pas de support et des suggestions voulant que la ligue devrait faire davantage pour eux.

"Nous avons fait davantage pour eux cette année que jamais auparavant et nous les supporterons contre toute critique. Cette année, les officieux ont reçu un meilleur salaire pour les séries éliminatoires, un meilleur fonds de retraite et de meilleurs bonis."

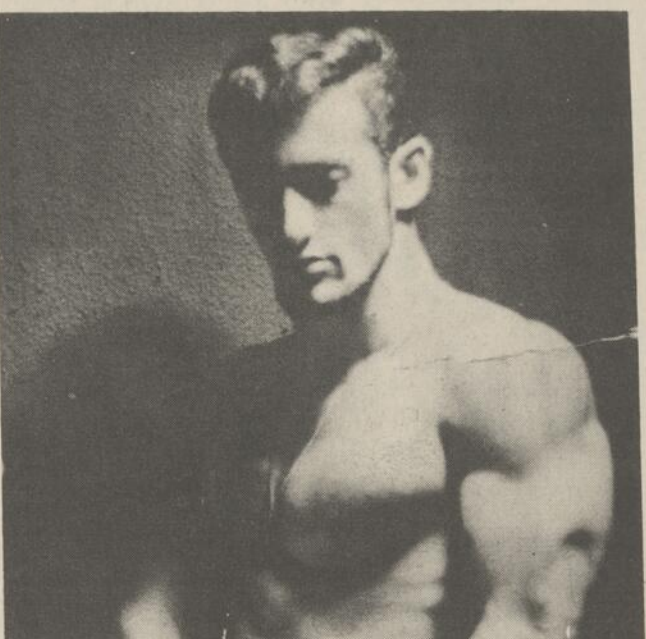
Morrison parlait lors d'une conférence de presse qu'il avait convoquée, après avoir révoqué dimanche que l'arbitre Vern Buffey écoperait d'une amende parce qu'il a répliqué publiquement aux critiques de Bill Jennings, président des Rangers de New York.

Buffey avait défendu le travail de son collègue John Ashley.

Jennings avait critiqué le travail d'Ashley lors d'un match Toronto-New York le 1er avril dernier, qualifiant l'arbitre "d'incompétent".

"Il est ridicule de constater que Jennings puisse critiquer ainsi les officieux. Comment peut-il traiter un arbitre tel qu'Ashley d'incompétent lorsqu'il a été nommé par Jennings en saurait jamais?"

Morrison a précisé que l'amende sera imposée comme



JEAN BEAUGARD de Granby s'est classé troisième plus musclé, pour le titre "M. Discobole 67" catégorie junior lors d'un concours tenu à Drummondville. Elève de M. Jesus Ferraro de Granby, Jean pratique actuellement au studio de Denis Gauthier à Montréal. Environ une cinquantaine d'athlètes participaient à cette exposition de culture physique pour le titre de "M. Discobole", qui était ouverte à tous les culturistes du pays. Denis Gauthier, détenteur des titres de M. Canada et M. Amérique a remporté les grands honneurs de ce concours dans la catégorie senior.

Un jeune granbyen à l'honneur à Dr'Ville

GRANBY -- Un jeune athlète de Granby, Jean Beaugard, a fait honneur à sa ville en fin de semaine lors d'une compétition ouverte à tous les culturistes du pays.

En effet, Jean a terminé en 3e place dans la catégorie junior pour l'obtention du titre de M. Discobole 67. Cette compétition a pris place à Drummondville, où le jeune granbyen a vivement impressionné.

C'est Denis Gauthier détenteur des titres de M. Canada et M. Amérique qui a remporté les grands honneurs de cette compétition, en terminant au premier rang dans la classe senior.

Inutile de dire que ce succès lance définitivement Jean sur la route des plus grands titres. Nous lui souhaitons bonne chance.

Pete Ward se signale avec les White Sox

CHICAGO (PA)—Après s'être raisonnablement, Pete Ward croit maintenant être prêt à brandidir le bâton dont les White Sox de Chicago ont grandement besoin pour remporter le championnat dans la ligue Américaine de baseball.

En cinq parties, évoluant tantôt au premier but et au champ extérieur, l'ancien troisième-but de 27 ans a cogné deux circuits, un double et trois simples en 20 présences au bâton.

Il y a deux ans, Ward, originaire de Montréal, a subi une blessure au cou lors d'un accident d'automobile et, la saison dernière, il a été absent presque un mois à la suite d'une opération pour une hernie. Ainsi après deux bonnes saisons en 1963 et 1964, le coéquipier gautcher est tombé à .247, y compris 10 circuits, en 1965 et 219, y compris trois circuits, en 1966.

Ward, fils de Jimmy Ward, ancienne étoile des Maroons de Montréal de la LNH, a déclaré

Les Russes veulent se racheter

NEW YORK (AFP)—L'Union soviétique a offert lundi d'indemniser les Etats-Unis pour l'annulation subite l'an dernier de la rencontre annuelle d'athlétisme entre les deux pays qui devait se tenir à Los Angeles.

La Russie, on le rappelle, avait, à deux semaines de la rencontre, décidé de retirer son équipe en signe de protestation contre la guerre au Viet Nam.

L'annulation coûta \$200,000 à l'AAU qui avait déjà engagé des fonds pour l'organisation des jeux, somme qu'elle réclama par la suite à l'Union soviétique.

Les Russes ont proposé un forfait d'environ \$100,000 que le colonel Donald Hill, directeur de l'AAU est prêt à accepter. Il a déclaré que ce geste de bonne volonté de l'Union soviétique comptait plus que l'argent et qu'il appréciait l'effort entreprise pour faire amende honorable.

Par ailleurs, les Russes ont invité les Etats-Unis à envoyer 10 athlètes américains participant à une série de réunions en mai et a rejeté les suggestions Union soviétique au mois de novembre qu'elle proposait. Les Russes ne supportent pas ses officieux pour participer aux réunions en salle aux Etats-Unis.

Service aux chasseurs

BEAUCHEVILLE (PC) — Le ministre provincial du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Gabriel Loubier, a annoncé vendredi que son ministère songe à présenter une nouvelle loi améliorée qui tiendra compte de la réalité et de l'espect humain en ce qui concerne la chasse et la pêche.

"Les richesses naturelles du Québec doivent être à la portée de tous", a lancé le ministre devant les membres de l'Association du sportman de Beauceville, à une quarantaine de miles au sud de Québec.

M. Loubier a également profité de l'occasion pour annoncer la publication d'un catalogue de sécurité qui intéressera particulièrement les chasseurs et les pêcheurs en leur fournissant des renseignements et des recommandations dans le maniement des armes.

Quant au programme d'élimination graduelle et rationnelle des clubs privés, le ministre a réitéré son intention de procurer un peu partout au Québec des territoires de chasse et de pêche en assurant en même temps la conservation de la faune.

CLAY DEVRA SE PRÉSENTER AU CAMP MILITAIRE LE 28

NEW YORK (AFP)—La Cour suprême des Etats-Unis a refusé de s'occuper des affaires de Cassius Clay qui devra ainsi se présenter, le 28 avril, au camp militaire de Houston afin de répondre à sa convocation d'incorporation.

C'est ainsi la deuxième fois en moins d'un mois que la Cour suprême agit à l'encontre des intérêts du champion du monde qui recherche, depuis plus d'un an, à se faire réformer sous prétexte qu'il est objet de conscience en tant que ministre du culte musulman sous le nom de Mohamed Ali.

Fin mars, tout d'abord, la Cour suprême n'autorisa pas le juge Gordon à nommer un tribunal de trois magistrats pour écouter les griefs des avocats de Clay contre les services de recrutement en général et le conseil de révision de Louisville en particulier.

Maintenant, c'est un refus catégorique que vient d'émettre la plus haute instance judiciaire américaine à la demande de représentants du boxeur qui craignent d'Allah ou l'oncle Sam.

C'est un cas personnel que l'aurait à trancher. Ma religion pas et permettre à Clay de continuer à boxer et remplir ainsi son devoir de citoyen américain.

monde il y a quelques jours. La complexité et les cheville du système judiciaire des Etats-Unis offrent encore pas mal de possibilités de recours que ne manqueraient pas de saisir les avocats du boxeur pour lui éviter d'accomplir son service militaire, mais rien ne semble pouvoir désormais reculer la date d'incorporation fixée au 28 avril, sinon une maladie frappant l'intéressé.

Parmi les arguments cités à la cour suprême, les représentants du plaignant ont précisé que Mohamed Ali subirait une perte financière irréparable, environ \$60,000, s'il ne respectait pas les engagements pris par contrat pour combattre encore trois fois cette année.

Déception

Me Hayden Covington, un des avocats de Clay, s'est déclaré "naturellement déçu" de la décision de la Cour suprême.

"Toutefois, a-t-il déclaré aux journalistes, nous ne sommes pas qu'un 10e round d'un combat de 15 rounds. Je puis vous assurer qu'il y aura 15 rounds".

L'avocat a alors déclaré qu'il avait transmis la même demande à une cour d'appel fédérale de Cincinnati.

"J'ai envoyé un télégramme demandant une décision d'ici le 20 avril. Si nous obtenons une réponse à cet appel, alors nous pourrions de nouveau arguer devant la Cour suprême".

Fusion probable de l'Américaine avec la ligue de l'Ouest

NEW YORK (PA) — Les directeurs de la ligue Américaine de hockey ont discuté hier une fusion possible avec la ligue de hockey de l'Ouest, mais un porte-parole de la LAH a déclaré: "On devrait en arriver à une décision finale le 1er mai".

Jack Button, publiciste du circuit, a révélé qu'aucune décision définitive n'avait été prise hier, lors de l'assemblée du bureau des directeurs de la LAH. Button a ajouté qu'une autre assemblée aurait lieu au début du mois prochain.

Les ligues Américaine et de l'Ouest avaient un calendrier mixte partiel en 1965-66. La saison prochaine, chaque circuit perdrait des franchises lors de l'expansion de la ligue Nationale de hockey à 12 équipes. La LAH perdrait Pittsburgh et la LHO, San Francisco-Oakland et Los Angeles.

Par ailleurs, on apprend de Rochester que Terry Clancy, des Américains, reposait confortablement à l'hôpital hier à la suite d'une commotion cérébrale subie lors du match Rochester-Baltimore dimanche soir.

Clancy avait subi une blessure à la temple droite nécessitant 30 points de suture dans ce premier match de la demi-finale.

Moyenne de 164 pour J. G. Dumas

GRANBY - Voici les statistiques de la ligue de quilles des Etiles d'Or Commerciales: CLASSEMENT DES EQUIPES

Nouvelle-France	33
L.G.A. Laval	3012
Supert-Transp.	301/2
L.G.A. Paquin	30
Philias-Dion	29
Rock-Cleaners	27
MOYENNES	
J.G. Dumas	164
S. Massie	159
M. Bergeron	159
C. Desfrayze	159
G. Dumas	158
N. Cazille	155
G. Gailpuech	155
J. Tardif	154
L. Chagnon	153
A. Gunter	153
J.E. Bergeron	152
C. Tetreault	152

MME D. CÔTÉ SE SURPASSE

GRANBY - Gaston Ménard a roulé un triple de 502 et Mme Denise Côté a joué un simple de 214, dans la ligue de quilles Américaine au centre récréatif St-Eugène.

P.H.S.H.: G. Ménard 225
P.H.T.H.: G. Ménard 569

P.H.S.F.: D. Côté 214
P.H.T.F.: D. Côté 468

Classement

Au Baril	36
Labat	32
Au Baril Rest.	32
G. Courtemanche	29 1/2
Shefford Chest.	28
G. Courtemanche	27 1/2
Labat	25
Shefford Chest.	14

Dans la ligue des Cartes, Mme Jeannine Bouffard a joué un simple de 211. Le plus haut triple de la saison appartient à Mme Laurette Ménard avec 490.

Classement

Trefle	36
Pique	27
Coeur	25
Carreau	24

Début des cliniques demain

GRANBY -- C'est demain soir à compter de 7 heures trente dans l'enceinte de la grande arène, que prendront place les cliniques concernant le sport de la crosse.

Ces cliniques sont organisées par les Voltigeurs de Granby de la ligue de Crosse du Québec et tous ceux qui sont intéressés à s'y rendre sont les bienvenus.

Roger Desrosiers sera en charge des cours qui se poursuivront jeudi et vendredi à la même heure.

Loisirs de Granby

GRANBY -- Dans la ligue Pee Wee A des Loisirs de Granby, le St-Luc l'a emporté 8 à 0 sur le club Assomption, tout en éliminant ces derniers. P. Lussier a brillé avec un tour du chapeau, pendant que N. Roy et G. Rheault marquaient à deux reprises chacun. L'autre filet a été enregistré par G. St-Germain.

Le St-Benoît a éliminé le club Ste-Famille à la suite d'une victoire de 4 à 2. M. Charland, P. Laliberté, S. Dutil et E. Bessette ont marqué les filets des vainqueurs, pendant que Morrisseau enfilait les deux buts des perdants.

Le Notre-Dame a vaincu le St-Patrick par 3 à 2. L. Côté, Y. Hébert et M. Gagnon ont marqué pour Notre-Dame, tandis que pour St-Patrick, les buts ont été enregistrés par R. Comeau et E. Doussard. Un but de S. Fausse son 3e du match a permis au club St-Joseph de vaincre le St-Eugène par 3 à 2 et égaliser les chances 1 à 1 dans leur série quart de finale. G. Couture a marqué les deux buts du St-Eugène.

Dans la ligue Bantam, le St-Eugène a éliminé le club Assomption grâce à une victoire de 9 à 2. R. Massé s'est signalé pour les gagnants avec un tour du chapeau, pendant que Denis Héneault et R. Bernier marquaient à deux reprises chacun. Les autres filets ont été marqués par Daniel Héneault et A. Cabana. D. Lavallée a enfilé les deux buts des perdants Le St-Joseph a éliminé le High School à la suite d'une victoire de 4 à 2. M. Comeau a marqué à deux reprises pour les vainqueurs, pendant que J. Rouleau et M. Paré complétaient le pointage. McWinnie et Poure ont compté pour High School. Finalement, le Notre-Dame a gagné 5 à 1 contre le St-Benoît tout en égalisant les chances 1 à 1 dans cette série 2 de 3. D. Huard a marqué deux buts pour les gagnants, les autres vont à G. Gagnon, B. Delage, et Robitaille. Laroche a compté l'unique but du St-Benoît.

D'AUTRES GAGNANTS DE MAGOTS DE MUSTANG AU JEU FINA



Mme Charles-Hector Tremblay (à gauche) de Chicoutimi Nord, P.Q., reçoit au nom de son mari les 1000 dollars qu'il a gagnés au jeu "Panorama 67" de FINA. M. M.R. Turcot, Gérant de Division - Québec, lui remet le chèque.

8 Mustang ont déjà été gagnées • Il y en aura d'autres

14,201 GAGNANTS DEPUIS LE 1er MARS 67,000 PRIX EN TOUT

- Voici quelques-uns des heureux gagnants:
- | | | | |
|--------------------------------|---|---------------------------------------|---------------------------|
| gagnants de \$1000. | André Lefebvre, Two Mountains. | L. Brisson, Chicoutimi. | C. E. Lessard, Hauterive. |
| Yvon Dion, Ville d'Anjou. | G. Veilleux, Bouchette, J. M. Vallancourt, Victoriaville. | G. St. Louis, Hauterive. | |
| Jean-Marie Barrette, Montréal. | Gilbert Dugré, Matane. | A. Gagnon, Forestville. | |
| Alexandre Maurice, Richmond. | Gérard Blouin, Sherbrooke. | A. Lemieux, St. Georges de Champlain. | |
| gagnants de \$100. | Mario Vallée, L'Annonciation. | J. Toth, Chomécay. | |
| Giuseppe De Santis, Montréal. | Andrienne Lorete, J. L. Villeneuve, Sabrevois. | E. Beaudreau, Montréal. | |
| Gérard Milette, La Tuque. | A. Presseau, Montréal. | et des milliers d'autres... | |

JOUEZ AU "PANORAMA" DÈS AUJOURD'HUI. ET GAGNEZ!

SUR VOTRE ROUTE

FINA EST LÀ

ESSENCES, LUBRIFIANTS, SERVICE

Cinq joutes hors concours pour les Braves

PLESSISVILLE - Les Braves de Plessisville comme plusieurs autres équipes de la Provinciale, disputent avant le début de la saison, quelques joutes d'exhibition. Les dates sont maintenant officielles. Les voici:

- 1) A Laval mercredi, le 17 mai, contre un club Junior. Il y aura cependant échange de lanceurs. Les club de Laval est sous la direction de Claude Groulx ancienne vedette de la Provinciale.
- 2) Samedi, le 20 mai à 8.00 heures, à Thetford-Mines contre les Mineurs qui sont cette année sous la direction de Billy Bates.
- 3) Dimanche après-midi à 2.00 heures le 21 mai Thetford à Plessisville.
- 4) Mardi, le 23 mai à 8.00 Drummondville à Plessisville. Les Royaux de Drummondville qui encore cette année auront une bonne équipe seront sous la direction d'un joueur bien connu des amateurs de baseball: Fred Bourbeau.
- 5) Jeudi soir le 25 mai, les Braves se rendront à Drummondville.

Note: En cas de mauvaise température les joutes des 23 et 25 sont reportées aux 24 et 26 mai.

Ce sera l'occasion pour le joueur-gérant André Pratte de vérifier le travail de ses lanceurs et de surveiller ses frappeurs à l'oeuvre.

Plessisville semble cette année avoir une très bonne équipe. Voici les noms des joueurs qui la composent:

De l'édition '66 (6) Gilles Martot, Chico Conton, Victor Nazario, Hank Edwards, James Umstead, Armando Becker. Nouveaux-venus déjà connus dans la ligue: (4) André Pratte, Henri Corbel, Tony Moreno, Chuck Esté.

Figures nouvelles dans la ligue: (4) Mariano de Leon Melville, René Martès, Wilfredo Echavarría, Teddy Turner.

Il est possible également que la direction de l'équipe vienne à une entente avec: Réal Boissonneault, Serge Tanguy et Raymond Vaillancourt trois joueurs locaux.

Le baseball mineur aura de l'aide à Acton Vale

ACTON VALE (AC) -- Au cours de l'assemblée régulière du Service des Loisirs d'Acton Vale Inc., M. René Faubert a fait savoir aux directeurs que l'article publié dans les journaux au sujet de la demande de bénévoles pour le baseball mineur a porté fruit car plus d'une trentaine de bénévoles ont laissé entendre qu'ils joindraient les rangs de l'organisation du baseball mineur afin d'aider les responsables durant la prochaine saison.

De plus, M. Faubert a souligné qu'il avait bon espoir de former 12 équipes pour la prochaine saison, soit 4 chez les Mosquitos; 4 chez les Pee-wees et 4 chez les Bantams. De plus, l'organisation a bien l'intention de former un club Midget qui s'alignerait avec une ligue, soit de St-Hyacinthe, soit de Drummondville. Un octroi

M. Robert Oumet proposa,

secondé de M. Adrien Martel, un montant de \$725.00 soit alloué à l'organisation du baseball mineur; montant qui serait remis par tranches.

M. Faubert demanda ensuite aux directeurs si le baseball mineur aurait priorité sur le terrain du stade Municipal cet été. Après discussion on en est venu à la conclusion que les responsables du baseball mineur et les dirigeants des ligues de balle-molle prennent arrangement et préparent leurs cédules ensemble.

M. Faubert a demandé également la tenue d'une clinique de baseball à Acton Vale et il prévoit que plus d'une trentaine de candidats pourraient suivre ces cours. A ce sujet, M. Ana-tol Bergeron, a fait savoir qu'il en discuterait lors de l'assemblée de la Fédération des Loisirs du diocèse et qu'il ferait pression pour que la clinique ait lieu à Acton Vale.

Des "Six jours" amateurs au Forum du 22 au 28 mai

Au cours d'une importante conférence de nouvelles qui réunissait les dignitaires du cyclisme canadien et espèrent toute la communauté cycliste montréalaise, M. Oswald Van Den Abeele, président des Promotions des Six Jours Inc, a annoncé la tenue de Six Jours amateurs, qui se dérouleront parallèlement aux Six Jours professionnels, dans l'enceinte du Forum du 22 au 28 mai prochain.

Parlant au nom de ses associés MM. René Cyr, René Paquin, et Guy Morin, M. Van Den Abeele a déclaré notamment:

"C'est à la suggestion de M. Louis Chantigny, président de l'Association cycliste canadienne, que nous avons décidé d'ouvrir la piste des Six Jours aux coureurs canadiens amateurs qui voudront bien s'inscrire à notre course.

"Ces Six Jours amateurs, surnommés les Six Jours de l'Avenir en Europe, seront la réalisation d'un projet et d'un vœu que nous caressons depuis longtemps. Combien de fois en effet avons-nous exprimé notre désir de contribuer, de façon tangible et efficace, à l'essor du cyclisme amateur au Québec et dans le Canada tout entier? Nous croyons avoir trouvé, dans ces Six Jours amateurs, la formule idéale. Cette course donnera à des jeunes cyclistes canadiens l'occasion d'exprimer sur une piste les talents et les dons

qu'ils n'ont exploités jusqu'à maintenant que sur la route. Cette course favorisera aussi, du moins l'espérons-nous de tout coeur, l'éclosion de plusieurs bons de chez nous, qui prendront la relève de ces grands coureurs canadiens qui avaient nom: Torchy Peden, Jules Audy, René Cyr, Guy Morin et René Paquin, et combien d'autres encore que je pourrais vous citer" -- Puis monsieur Van Den Abeele ajouta:

"Les cyclistes amateurs qui veulent participer à ces Six Jours de l'Avenir au Forum, en Mai prochain, n'ont qu'à faire parvenir leur inscription au siège social de l'A.C.C., 4000 est rue Beaulieu Montréal. Les premiers à s'inscrire seront les premiers à être considérés."

M. Van Den Abeele précisa ensuite quelques détails importants de cette course. Notamment, qu'elle se déroulera selon la formule préconisée en Europe, c'est à dire par équipes de deux coureurs, dans un peloton, groupant de 10 à 12 équipes. Les équipes en lice s'affronteront une heure durant tous les soirs, et ce jusqu'à la fin des Six Jours, alors que sera complié le classement général. Les organisateurs annonceront bientôt les prix que recevra l'équipe victorieuse. Cette équipe en outre se verra offrir un contrat professionnel.

Commentant les propos de Monsieur Van Den Abeele, les directeurs des Six Jours, MM. Guy Morin, René Paquin et René Cyr se sont déclarés enchantés d'une telle initiative qui ne manquera pas d'accélérer l'essor du cyclisme canadien. "Les jeunes amateurs qui rêvent de faire preuves devant un vaste public, ont-ils dit, ne manqueront pas de courir à fond de train; ce qui donnera lieu à une compétition palpitante et des plus spectaculaires. Imaginez un Six Jours où des adversaires tels que Giuseppe Marconi, Joe Jones, Jean Caron, Pierre Dandrie et Domini-co Muro, par exemple, poursuivront sur la piste les luttes farouches qu'ils se disputaient sur la route!

Indépendamment des médias de publicité que vous utilisez, vous pouvez faire encore plus d'argent par l'emploi des ANNONCES CLASSEES

Tous les gens qui ne s'intéressent pas aux Commerciaux ou toute forme de publicité, lisent cependant **Les Petites Annonces**

LISEZ ET FAITES LIRE LA VOIX DE L'EST

Les quilles à St-Hyacinthe

LIGUE CLASSE A LABATT'S
Equipe Centre de la Couleur enrj: B. Bail 45 - 6594 - 147; Y. Chicoine 81 - 11330 - 140; B. Mc Donald 66 - 9633 - 147; M. Pion 80 - 11725 - 147; R. Côté 27 - 4211 - 156; Total 735.

Equipe Chez Réjean Nettoyeur L. Nichols 66 - 8827 - 134; A. Lacoste 84 - 11039 - 131; R. Chagnon 72 - 10701 - 149; R. Cloutier 84 - 12639 - 150; Y. Blanchard 78 - 13169 - 169; Total 733.

Equipe Germain La Rivière, inc: A. Soly 48 - 6901 - 144; A. Beauchamps 75 - 10894 - 145; E. Brodeur 69 - 9445 - 137; R. Maynard 81 - 12177 - 150; O. Goulet 84 - 13623 - 162; Total 738.

Equipe René Phaneuf ent. const R. Phaneuf 81 - 11345 - 140; C.A. Guilmette 84 - 11664 - 139; N. Desrochers 81 - 11521 - 142; J.L. Seyer 67 - 10280 - 153; J.J. Girard 63 - 9709 - 154; Total 724.

Equipe Laurent Daigneault M. Dulude 84 - 12911 - 154; N. Chicoine 81 - 10769 - 133; G. Morin 60 - 9068 - 151; Y. Beaudoin 33 - 4692 - 142; R. La croix 81 - 12959 - 160; Total 741.

Equipe Marché Bonin enrj: P. Campbell 81 - 11984 - 148; M. Beaulieu 79 - 10899 - 138; R. Cadieux 84 - 11245 - 134; L. Sévigny 78 - 11909 - 153; M.H. Lamoureux 76 - 12100 - 159; Total 732.

Plus hauts simples: Yves Blanchard 279 - Léopold Sévigny 252; Réal Chagnon 248; Raoul Maynard 247; Marcel Dulude 237; Oscar Dulude 235; Raymond Lacroix 247.

Plus hauts triples: Yves Blanchard 655; Raymond Lacroix 630; Raoul Maynard 614; Marc Henri Lamoureux 592; Oscar Goulet 580; Réal Chagnon 574; Pierre Quéirín 567.

Plus hauts moyennes: Yves Blanchard 159; Réal Côté 155; Marcel Dulude 153; Marc Henri Lamoureux 159; Oscar Goulet 162; Jean J. Girard 154; Jean-Louis Seyer 153.

Position des équipes: René Phaneuf ent. const. 68; Marché Bonin enrj. 63; Chez Réjean nettoyeur 57; Germain Larivière inc 55; Laurent Daigneault mercerie 50; Centre de la Couleur enrj. 43.

B. Lapointe 81 - 11947 - 147; Total 602.

Equipe Manufacture de boîtes: A. Millette 69 - 8020 - 116; L. Cadorette 78 - 8435 - 109; M. Bolduc 84 - 8388 - 99; F. Brodeur 84 - 11881 - 141; M. Bédard 81 - 10299 - 127; Handicap 11; Total 592.

Equipe Imprimerie La Providence: J.G. Villeneuve 78 - 9937 - 127; P. Sansoucy 78 - 8764 - 112; R. Gordon 78 - 9224 - 118; Y. Daviau 78 - 7600 - 97; L. Cadorette 84 - 12034 - 143; Total 597.

Equipe René Racine meubles P.P. Ouellet 63 - 7512 - 119; Mau. Robert 36 - 4209 - 116; L. Chagnon 84 - 10343 - 123; P. Desmarais 84 - 9527 - 113; M. J. Côté 84 - 10784 - 128; Handicap 2 Total: 599.

RECORDS DE LA SEMAINE
Plus hauts simples: J.G. Villeneuve 253; B. Lapointe 217; J. Daviau 161; L. Cadorette 160.

Plus hauts triples: B. Lapointe 536; J. Senev 530; M. Brouillard 416; J. Daviau 412.

Records de l'année.
Plus hauts simples J.G. Villeneuve 253; M. Bolduc 192.

Plus hauts triples: F. Brodeur 576; J. Daviau 467.

Plus hautes moyennes: B. Lapointe 147; B. Brouillard 133.

POSITION DES EQUIPES
Imprimerie La Providence 66; Lacroque et Payan barbier 62; Pharmacie Chartier 59; C. L'Abbé 57 - 7455 - 131; M. Y. Germain 69 - 9270 - 134; R. Picher 15 - 2196 - 146; Total 798.

Equipe J.P. Côté
R. Gordon 63 - 7708 - 122; A. Baron 60 - 7571 - 126; G. Daviau 45 - 5719 - 127; J. Phaneuf 69 - 7069 - 102; R. Lapointe 63 - 8412 - 134; J.P. Côté 66 - 9780 - 148; Total 758.

Equipe L. Gagné
H. Huard 51 - 7131 - 140; F. Courteau 69 - 9661 - 140; A. Houle 63 - 7422 - 118; D. Desmarais 30 - 2552 - 118; J. Déry 66 - 7583 - 115; L. Gagné 69 - 9884 - 143; Total 769.

Plus hauts simples
A. Provost 238; O. Rousseau 225; H. Huard 218; L. Gagné 212; J.P. Côté 210; R. Brodeur 206; M. Grenier 202;

Plus hauts triples: J.P. Côté 552; A. Provost 545; G. St-Germain 537; L. Gagné 534; J.H. Huard 520; M. Grenier 500; R. Lapointe 496.

Position des équipes: A. Provost 57; L. Gagné 46; G. St-Germain 46; J.P. Côté 35.

LIGUE MIXTE
LABATT'S 66-67

Equipe Bijouterie Tanguay: Jos Proulx 69 - 7596 - 110; M. Caouette 81 - 10443 - 128; S. Langellier 69 - 6551 - 94; G. Langellier 63 - 7256 - 115; J. Tanguay 63 - 7188 - 114; L. Gazeille 78 - 9418 - 120; Total 681.

Equipe Boulangerie Régent: G. Mathieu 81 - 10424 - 128; S. Plante 78 - 8256 - 105; Her. Campbell 60 - 7407 - 123; G. Gazeille 51 - 5806 - 113; M. Martin 72 - 8609 - 119; Total 677.

Equipe Gaumond Transport: Robert Campbell 81 - 11708 - 114; M. R. Campbell 69 - 7894 - 114; André Campbell 78 - 9129 - 117; M. André Campbell 78 - 7786 - 99; Ernest Gaumond 75 - 6385 - 91; Marie Gaumond 75 - 7161 - 95; Total 660.

Equipe Nettoyeur Michon: Hon. Guilmette 78 - 11029 - 141; G. Girouard 75 - 7810 - 104; M. G. Girouard 75 - 7674 - 100; M. Eva Soly 66 - 8200 - 124; E. Lapalme 21 - 1760 - 83; A. Lapalme 21 - 1481 - 70; Total 622.

Equipe Gérard Hébert hulle: Yvon Dion 81 - 10571 - 130; Col. Dion 81 - 9244 - 114; M. Garand 72 - 5993 - 83; M. Proulx 81 - 9257 - 114; H. Plante 69 - 7712 - 111; A. Plante 72 - 6969 - 96; Total 648.

Equipe Pharmacie La Providence: Ph. Campbell 81 - 11679 - 144; R. Lalonde 78 - 9155 - 117; M. Lalonde 75 - 8533 - 113; R. Thibault 81 - 10814 - 133; C. Beaudoin 63 - 4951 - 78; M. Beaudoin 42 - 3272 - 77; Total 662.

Plus hauts simples: Hervé Campbell 168; Claire Beaudoin 119.

Plus hauts triples: Marcel Martin 414; Marie Gaumond 371.

Position des équipes: Gaumond Transport 60; Pharmacie La Providence 59; Gérard Hébert 56; Bijouterie Tanguay

55; Boulangerie Régent 53; Nettoyeur Michon 41.

LIGUE FEMINE LABATT
Equipe Coupons Jacqueline: M. M. Lamoureux 51 - 109; M. M. Beaudoin 84 - 114; M. M. Cordeau 125; M. M. R. Dion 142.

Equipe L'Alfamme fourrures: M. M. Landry 57 - 118; M. M. Carbonneau 72 - 103; M. M. Vandal 84 - 116; M. M. Y. Lévesque 84 - 129; Total 466.

Equipe Boutique Mirelle: M. G. Ouellet 68 - 107; M. M. J. Huard 63 - 110; M. M. G. Therrien 75 - 129; M. M. F. Sautoire 84 - 145.

Equipe Salon Caty: M. M. D. St-Onge 69 - 104; M. M. L. Pichette 57 - 110; M. M. F. Cauchamps 84 - 120; M. M. C. Rurocher 15 - 133; Total 467.

Etoiles de la semaine: M. M. Y. Lévesque 510; 216; M. M. F. Sautoire 471 - 181; M. M. L. Landry 457 - 172; M. M. L. Cordeau 439 - 185;

Position des équipes: L'Alfamme fourrures 65; Coupons Jacqueline 58; Salon Caty 53; Boutique Mirelle 48.

LIGUE VOLCANIENNE
Equipe Campbell: Ph. Campbell 84 - 12108 - 144; Fr. Campbell 84 - 11150 - 132; R. Rivard 81 - 9039 - 111; J.J. Morrissette 81 - 8270 - 102; Total 597.

Equipe Marchesse: A. Marchesseault 84 - 11091 - 132; C. Marchesseault 84 - 6201 - 73; A. Robillard 72 - 9769 - 135; P. Campbell 78 - 10694 - 137;

Equipe Henry: J.C. Henry 84 - 10113 - 120; Hug. Henry 84 - 9083 - 108; W. Desmarais 69 - 9069 - 131; D. Richer 47 - 5118 - 108; Luc Chabot 84 - 10027 - 119; Total 566.

Equipe Desrochers: J.B. Desrochers 47 - 6217 - 132; Jean Desrochers 81 - 9238 - 114; J. G. Désilets 84 - 9869 - 117; N. Beauchamps 84 - 7529 - 89; Nic Chouinard 78 - 10311 - 132; Total 584.

Equipe Filibotte: Omer Filibotte 81 - 10719 - 132; R. Chabot 81 - 9195 - 113; N. Desco-teaux 78 - 8327 - 106; M. Champagne 78 - 7992 - 102; G. Lus-sier 24 - 3108 - 129; Total 129.

Equipe Messier: J.C. Messier 81 - 10322 - 127; Luc Messier 78 - 9314 - 119; A. Lachapelle 84 - 10214 - 121; N. Nadeau 84 - 9399 - 111; J. G. Gaubin 78 - 7137 - 91; Total 569.

Plus hauts simples: J.B. Desrochers 144; C. Marchesseault 79.

Plus hauts triples: M. Lacroix 421; Suzanne Grenon 351.

Plus hauts simples à date: O. Filibotte 213; N. Chouinard 220. Plus hauts triples à date: P. Campbell 555; N. Chouinard 499.

Plus hautes moyennes à date: Ph. Campbell 144; Fr. Campbell 132;

Position des équipes: Campbell 109; Messier 108; Henry 107; Desrochers 105; Filibotte 82; Marchesse 71.

160 jeunes s'amuseront à Acton Vale

ACTON VALE (AC) - Même si Acton Vale s'est retiré de la ligue Provinciale cette saison, on dit que le "baseball sera à son meilleur cette année à Acton Vale". Bien entendu, nous voulons parler du baseball mineur et non de baseball provincial... Un fort groupe de bénévoles, dirigé de main de maître par M. Donald Martin, a accepté de s'occuper de plus de 160 enfants qui évolueront dans les 4 sections de l'Organisation du Baseball Mineur (OBM).

Cette équipe de bénévoles se prépare actuellement à organiser les 13 équipes qui évolueront dans l'Organisation au cours de la prochaine campagne.

Cette année, l'Organisation du Baseball Mineur est heureuse de compter sur l'appui du Service des Loisirs d'Acton Vale Inc. étant affilié à cette organisation. Les dirigeants du baseball mineur sont d'autant plus heureux puisque le S.D.L. a accepté le budget qui lui a été soumis récemment. Cela permettra aux jeunes joueurs d'avoir l'équipement nécessaire pour jouer, en plus d'être protégés.

L'Organisation du Baseball Mineur profite de l'occasion pour remercier les directeurs et le président du Service des Loisirs, M. Anatole Bergeron pour l'appui financier accordé.

NOUVELLE BRÈVE

LONDRES (AFP) - Umberto Branchini, gérant de Nino Benvenuti, champion d'Europe des poids moyens, a offert hier soir par téléphone à Bobby Neill, gérant du champion britannique Johnny Pritchett, un combat entre les deux boxeurs cet été, titre en jeu.

Donald Martin élu président du baseball mineur à Acton

ACTON VALE (AC) - L'Organisation du Baseball Mineur d'Acton Vale a procédé à l'élection de son exécutif pour la saison 1967, au cours d'une assemblée qui s'est déroulée à l'Hotel de Ville d'Acton Vale. M. Donald Martin a été réélu président de l'Organisation pour un second mandat. Il sera secondé cette année par M. Léo Asselin, vice-président; M. René Faubert, trésorier.

DIRECTEURS
Les directeurs qui agissent aussi comme instructeurs, sont pour les Mosquitos: MM. René Arcouette, René Bouthou, André Claude, Léopold Waltz, Fernand Claude, Yvon Ledoux, Lucien Le may, Raymond Samuel. Pour les Pee-Wee: Robert Letarte, René Faubert, Alphonse Métivier, Etienne Beaudoin, Jean-Paul Bergeron, Robert Chevanelle, Conrad Breault, Luc Roy. Pour les Bantams: Emilie Mau-

En leur offrant Colibri ils sauront que c'est le meilleur!

Le tapis Harding COLONY BAY

Bouclé rasé
"POILS EN FIBRE ACRYLIQUE ACRILAN"

ACRILAN
acrylique fabriqué par Monsanto

Tissé en poils de fibre acrylique Acrilan (d) la fibre donnant des tapis d'un rendement supérieur avec une semelle en canevass. Tapis plain, plus épais. Son aspect original provient du jeu des ombres obtenu en combinant la laine bouclée et rasée qui crée un effet deux tons. Grâce à son élasticité et sa résistance à la saleté, ce tapis en Acrilan (d) conservera son bel aspect en exigeant bien moins d'entretien que toutes les autres fibres. Il est antimité et non allergène.

OFFERT EN 12 COULEURS
résistantes à l'action de la lumière et de l'eau

IL Y A UN TAPIS EN FIBRE ACRYLIQUE
Acrilan (d) Fabriqué par Harding convenant à votre budget

Acrilan (d) marque déposée

Jusqu'à 24 MOIS pour payer

Harvey & Racine
CHEMIN ROXTON POND 372-5896
Ouvert les mardis - jeudis et vendredis jusqu'à 10h.

Passage par un EXPERT du magasin

ATTENTION PASSEPORTS GRATUIT

2 passeports pour l'Expo - 67 vous sont offerts gratuitement et ceci jusqu'au 29 avril 1967, avec l'achat de revêtement. Pour informations.

MASKA RENOVATIONS ENR.

209 Principale Saint-Damase Cté Saint-Hyacinthe. C.P. 34

Spécialiste en installation de revêtement REYNOLDS - avec garantie de 25 ans. Rénovations de portes et chassis: "SUPERVISION"

Poster à: Maska Rénovations Enr. Tél. à charge renversée 797-3876 797-3864 soir: 797-2272

NOM
ADRESSE

La Voix Féminine



CUISINE '67 et HABITAT '67 -- Cuisine '67 est le nom donné au groupe de cuisines réalisées suivant cinq plans de base et en six extraordinaires combinaisons de couleur pour toutes les Habitations "Habitat '67". Dans une série, les placards supérieurs sont en teck. Par ailleurs, toutes les armoires -- à l'intérieur et à l'extérieur -- tous les comptoirs et toutes les surfaces verticales -- même les portes du four, le réfrigérateur et la machine à laver la vaisselle, sont à revêtement de Formica de couleur unie, bordé d'aluminium extrudé. Des surfaces lisses et un réfrigérateur qui "flotte" de sa position initiale facilite le nettoyage dans la "Cuisine '67", la cuisine de grand style, la plus fonctionnelle et la plus facile à entretenir qu'on ait jamais construite en série.

Nouveaux-nés à Granby

GRANBY -- Voici la liste des derniers baptisés dans les différentes paroisses de la ville de Granby.

ASSOMPTION
BRODEUR -- Marie, Blanche, Lise, Manon, fille de M. et Mme Jacques Brodeur (Claire Pellerin). Le parrain et la marraine sont M. et Mme Arthur Pellerin (Antoinette Frégnac), grands-parents de l'enfant.

NOTRE-DAME
PARE -- Gérard, Louis, fils de M. et Mme Jean-Louis Paré (Pauline Desranleau). Le parrain et la marraine sont M. et Mme Gérard Boisvert (Volande Paré), oncle et tante de l'enfant.

CARON -- Joseph, Steeve, fils de M. et Mme Jocelyn Caron (Clémence Frédeette). Le parrain et la marraine sont M. et Mme Julien Caron (Carmen Hamel), oncle et tante de l'enfant.

ST-BENOIT
COUTURE -- Marie, Elise, Marjolaine, fille de M. et Mme Réjean Couture (Thérèse Boutin). Le parrain et la marraine sont M. et Mme Réjean Couture (Gertrude Langlois), oncle et tante de l'enfant.

ST-EUGENE
BENOIT -- Marie, Jeanne-Mance, José, fille de M. et Mme Yves Benoit (Lise Bouchard). Le parrain et la marraine sont M. et Mme Adrien

Bouchard (Jeanne-Mance Deslandes), grands-parents de l'enfant.

DESMARAIS -- Joseph, Lido,

200 personnes au défilé de mode à Chambly

CHAMBLY (DNC) -- Le défilé de mode printanière et estivale présenté par le Centre Récréatif de Chambly en coopération avec la Boutique Marie-Christine et la mercerie Louis Tremblay a remporté un brillant succès auprès de la population de Chambly.

Une partie de ce défilé commenté par Mme Gertrude Charon s'intitulait: "Avant-garde de l'Expo '67" a suscité de nombreux et élogieux commentaires. Le défilé qui se tenait à l'école Ste-Marie a attiré plus de 200 personnes qui ont apprécié les dernières nouveautés de la mode et les commentaires précis de Mme Charon.

Durant l'intermède, les participants ont écouté avec plaisir la musique d'orgue et de violon.

Les bénéficiaires du défilé de mode de l'Expo '67 ont été les jeunes de Chambly pour l'organisation des loisirs d'été.



LE JUMPER -- Ce "jumper-culotte", de couleur verte, créé par Originals, comporte des emmanchures géométriques et se porte avec une jaquette courte garnie d'épaulettes. Une fermeture-éclair est posée sur le devant. L'allure militaire est la tendance la plus marquante, ce printemps-ci.

(Photo PC)

VOTRE HOROSCOPE

21 mars au 19 avril (LE BELIER) Aujourd'hui, vous devrez exercer une plus grande surveillance afin d'éviter de vous agiter inutilement. Ne prenez pas d'engagements que vous regretteriez par la suite.

20 avril au 20 mai (LE TAUREAU) Un doute entretenu depuis longtemps sera bientôt dissipé. Une activité peut être momentanément interrompue. Les convoitises sont nombreuses.

21 mai au 21 juin (LES GEMMEUX) Si la journée est tranquille, pourquoi ne pas en profiter pour apaiser certaines animosités qui régnaient dans votre entourage. Parce que vous avez de l'adresse vous devrez faire les premiers pas.

22 juin au 21 juillet (LE CANCER) On peut essayer de lire dans votre pensée; soyez donc plus méfiant. Si vous sortez de chez vous, vous avez des chances de faire une rencontre agréable.

22 juillet au 21 août (LE LION) Vous aurez une occasion de vous montrer extrêmement utile. La manière dont vous dirigerez vos relations avec l'entourage sera importante.

22 août au 22 septembre (LA VIERGE) Vous accueillerez des visages nouveaux dans le cercle de vos relations, et vos rêves pourront prendre une tournure nouvelle.

23 septembre au 21 octobre (LA BALANCE) Les signes annoncent que vous aurez beaucoup à faire, mais que vous risquez de vous agiter inutilement. Ne prenez pas d'engagements que vous regretteriez par la suite.

22 octobre au 21 novembre (LE SCORPION) Ce matin, votre signe influe sur vos intérêts familiaux d'une façon satisfaisante. Profitez-en pour donner à vos problèmes domestiques une solution qui arrangera votre entourage intime.

22 novembre au 21 décembre (LE SAGITTAIRE) Un événement d'une certaine importance peut se produire. Une de vos activités pourra vous conduire vers un autre de plus grande envergure.

22 décembre au 20 janvier (LE CAPRICORNE) Réfléchissez encore sur les résultats de cette décision que vous êtes tenté de prendre. Un problème est en train de se régler de lui-même.

21 janvier au 19 février (LE VERSEAU) Voici un excellent moment pour résoudre une difficulté avec un de vos proches. Vous pouvez également prendre d'importantes décisions.

20 février au 20 mars (LES POISSONS) Vous avez avantage à manifester votre zèle dans les charges nouvelles. Aujourd'hui, fiez-vous à votre jugement; il est clair et pondéré.

"Hymne au printemps" par deux élèves à St-Césaire

ST-CESAIRE (DNC) -- Deux jeunes élèves de l'école St-Vincent de St-Césaire ont chacune leur façon de voir arriver le printemps. Elles ont exprimé leurs sentiments dans deux jolis poèmes: "Hymne au printemps".

Voici d'abord celui de Ginette Létourneau, 10 ans, de la 5e année 1.

"Le printemps ouvre ses bras
 Il avance à grand pas,
 Il fait l'annoncer
 S'il veut commencer

"Tout recommence,
 Les oiseaux vont arriver,
 Les petits dansent,
 C'est le printemps, je veux rêver.

"On crie à tue-tête,
 C'est vraiment la fête;
 Le beau temps a repris
 On peut jouer dans les prairies!"

Et voici celui de Lucie Létour-

neau, 10 ans, de la 5e année 1:

"Mars arrive en riant malgré les averse,
 Mais le printemps arrive en cachette,
 J'aime beaucoup les champs surtout la traverse
 Parce qu'il y a beaucoup de pâquerettes,

"Pour les petites pâquerettes
 Les pétales s'ouvrent lorsque tout dort,
 M. Printemps prépare des petites colerettes
 Et taille de jolis petit boutons d'or.

"Lorsque la nature est bien reposée,
 M. Printemps descend au jardin désert
 Et ouvre doucement les boutons des labiés
 Dans leur corset de velours vert."

Naissances dans la région

Voici la liste des derniers baptisés dans les différentes paroisses de la région:

STE-MARIE (DNC) -- M. et Mme Conrad Courtemanche (Estelle Proulx) sont les parents d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Sonia. Le parrain et la marraine sont M. et Mme Lucien Gougeon, de Richelieu, oncle et tante de l'enfant. La porteuse était Mme Jean Proulx, de Ste-Marie, grand-mère de l'enfant.

ST-ARMAND (DNC) -- M. et Mme Raymond Stewart (Denise Corriveau) sont les parents d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Denise, Diane. Le parrain et la marraine sont M. et Mme Paul Duhamel, de St-Isidore, oncle et tante de l'enfant.

LACADIE (DNC) -- M. et Mme Edouard L'Écuyer (Monique Dumas) sont les parents d'un fils baptisé sous les prénoms de

Joseph, Edouard, Denis. Le parrain et la marraine sont M. Victor L'Écuyer, oncle de l'enfant et Denise Dumas, tante de l'enfant. La porteuse était Mme Dumas, grand-mère de l'enfant.

ST-ANGELE-DE-MONNOIR (DNC) -- M. et Mme Réjean Paquette (Marie-Jeanne Boulanger) sont les parents d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Jeanne, Christine. Le parrain et la marraine sont M. et Mme Georges-Emile Boulanger, grands-parents de l'enfant. La porteuse était Mme Roméo Paquette, grand-mère de l'enfant.

GEANBY -- M. et Mme Ernest St-Laurent (Jeannine Arès), de Granby, sont les parents d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Chantal. Le parrain et la marraine sont M. et Mme Hormidas St-Laurent (Marie-Ange Gagné), grands-parents de l'enfant.

Quelles nouvelles?

Réunion de l'AFEAS Assomption demain soir

GRANBY -- La réunion mensuelle de l'A.F.E.A.S. de la paroisse Assomption de Granby aura lieu demain soir à 8 heures au sous-sol de l'église Assomption sous la présidence de Mme Daigle.

Au cours de la réunion il sera question d'art culinaire. M. le curé Raoul Bergeron, o.m.i. présentera des diapositives sur l'Expo '67.

Les membres ainsi que les demoiselles désireuses de faire partie du Cercle sont cordialement invitées à prendre part à la réunion. Bienvenue à toutes.

Cours d'art culinaire chinois ce soir

GRANBY -- L'A.F.E.A.S. de la paroisse St-Benoît de Granby organise un cours d'art culinaire chinois qui aura lieu ce soir à 8 heures au sous-sol de l'église St-Benoît.

Plus de 60 prix de présence seront offerts par les commanditaires. La population est invitée à prendre part à ce cours. Bienvenue à tous.

Réunion de la section Notre-Dame-du-Oui

GRANBY -- La section Notre-Dame-du-Oui des Foyers Notre-Dame de Granby aura sa réunion ce soir à 7,45 heures p.m. au sous-sol de l'église St-Luc de Granby.

M. le curé Bergeron, o.m.i. curé de la paroisse Assomption de Granby présentera une série de diapositives sur l'Expo '67 avec attention spéciale sur les pavillons thématiques. La projection sera accompagnée de commentaires sur ruban. Bienvenue à tous les membres.

Réunion des Fermières de St-Eugène, ce soir

GRANBY -- L'assemblée régulière du Cercle des Fermières de la paroisse St-Eugène de Granby aura lieu ce soir à 7,30 heures au sous-sol de la Caisse Populaire de Granby, rue St-Antoine.

M. Denis Martel, représentant de la Caisse, fera visiter les locaux aux dames et leur fera voir une projection de diapositives sur l'Expo '67. Bienvenue à toutes les dames.



LES EMBASSATRICES des pavillons de l'Expo, choisies dans les classes primaires à l'école St-Vincent de St-Césaire. Sur la première rangée nous remarquons: Carmen Senay, Thérèse Ostiguy, Manon Beaudry, Claudette Hade, Lucie Viens, Louise Létourneau, Louise Ferland et Ghislaine Williams. Sur la deuxième rangée: Monique Brodeur, Lucie Brodeur, Claire Viens, Christiane Bastien, Danielle Bernard, Johanne Hamel et Diane Malo. Sur la dernière rangée: Louise Beaugrand, Anna Spoel, Fernande Normandin, Ginette Despot, Lucie Massé, Sylvie Fournier, Suzie Meunier et Anne Dupont.

La semaine de la JEM est inaugurée par un dîner à l'école St-Vincent

ST-CESAIRE (DNC) -- La semaine de la J.E.M. (Jeunesse en marche), fut inaugurée à l'école St-Vincent de St-Césaire par un dîner communautaire présidé par Mme Cécile Brisson, directrice et Mme Jeannine Laliberté, assistante. Ce dîner groupait les élèves de la 3e à la 6e année.

Les chants, les pièces et les costumes s'inspirèrent de l'Expo '67. Chaque classe s'était choisie une ambassadrice pour diriger les travaux; ce sont: Lisette Normandin, pour la 3e année, Sylvie Paquette, également pour la 3e année; Cécile Brodeur et Marianne Racicot, pour la 4e année; Lucie Viens, pour la 5e année; Les élèves de la 4e année présentèrent un "sketch orienté", aidés par Mlle St-Pierre, tandis que la 5e di-

verses. La sympathique classe de 6e année s'était occupée de décorer la grande salle de l'école St-Vincent à l'aide de thèmes variés.

L'ambassadrice de 6e année Lucie Viens, agissait comme maître de cérémonie à cette fête qui fut des plus appréciées. L'après-midi se continua par des chants et des jeux.

La direction de l'école St-Vincent remercie toutes les mères qui ont fourni les délicieux gâteaux et sandwiches du dîner. Elle remercie également toutes les élèves pour leur généreuse participation à l'organisation et à la réalisation de cette fête; la direction apprécie également le travail de tous les professeurs qui ont su conseiller et diriger leurs élèves dans un travail d'équipe dont il est si important de comprendre le sens à l'heure actuelle.



MME ELEANOR LAMBERT ET LES TROPHEES COTY -- Pour célébrer le Centenaire de la Confédération du Canada et pour remédier à la situation injuste faite aux dessinateurs de mode de notre pays, face à leurs collègues d'Europe et des Etats-Unis, la maison internationale Coty a décidé de commander dorénavant les Trophées Coty des Critiques de la Mode canadienne. Ces Trophées seront décernés pour la première fois au Canada cette année. Mme Eleanor Lambert s'occupe de l'organisation et de la coordination des Trophées Coty. Décernés aux dessinateurs qui se sont illustrés au cours de l'année, ces trophées sont à la hauteur ce que les Oscars sont au cinéma.

Mme A. Béard à St-Petersburg

L'ANGE-GARDIEN (DNC) -- Mme Anna B. Béard, de l'Ange-Gardien, est de retour chez elle après un séjour d'un mois en Floride. Lors de son séjour en pays chaud elle a visité St-Petersburg, Gulfport, Clear water et Tampa.

Mme Béard a complété les démarches qui permettront au "The French Speaking Society" de St-Petersburg d'être officiellement reçu à l'Expo comme groupe le 12 juillet prochain.

NOUVELLES BRÈVES

Si vous devez parcourir un long trajet à grande vitesse, dit le Conseil canadien de la sécurité routière, ajoutez quatre livres à la pression normale de vos pneus.

Amateurs de bière: Des statistiques démontrent que les citoyens de l'Allemagne de l'Ouest et qui sont âgés de plus de 15 ans ont bu en moyenne 346 chopines de bière chacun au cours de 1966.

Athlétisme: Les coureurs du marathon, qui aura lieu dans le cadre des 5ème Jeux panaméricains tenus à Winnipeg cette année, devront parcourir la distance de 26 milles 385 verges dans cette épreuve.

Une démonstration de coiffure à la réunion de l'AFEAS de Béthanie

BETHANIE (DNC) -- La dernière réunion de l'A.F.E.A.S. de Béthanie rassembla quelque 35 personnes.

Mme Gagné, coiffeuse à Roxton-Falls, a donné une causerie sur l'entretien des cheveux et donna quelques trucs pour garder les cheveux bien placés. Mme Gagné donna une démonstration de coupe de cheveux et de mise en plis.

Les dames de l'A.F.E.A.S. ont grandement apprécié la visite de Mme Gagné. Le prix de présence a été gagné par Mme Benoit, et celui pour travaux manuels a été gagné par Mme Demers.

Prompt rétablissement

BONSECOURS (DNC) -- Meilleurs vœux de prompt rétablissement à Mme Noël Perras hospitalisée à l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke, et à M. Henri Monty, hospitalisé à St-Vincent-de-Paul.

EASTMAN (DNC) -- Meilleurs vœux de prompt rétablissement à Mme Grondin, professeur de la 5e année à l'école Val-de-Grâce d'Eastman.

STE-MARIE (DNC) -- Prompt rétablissement à M. Robert Paquette qui est de retour chez lui après un séjour à l'hôpital Hôtel-Dieu de Sherbrooke.

FLEURS

POUR
 NAISSANCE, MARIAGE
 HOPITAL, RECEPTIONS
 MORTALITE



Mme Gilberte Loissall

FLEURISTE
 342 PAPINEAU
 GRANBY
 TEL: 378-1191

THEATRE PALACE

2 GRANDS FILMS A L'AFFICHE
 EN PRIMEUR!

LA POURSUITE IMPITTOYABLE

LA POURSUITE IMPITTOYABLE

LA POURSUITE IMPITTOYABLE

LA POURSUITE IMPITTOYABLE

LA POURSUITE IMPITTOYABLE

LA POURSUITE IMPITTOYABLE

LA POURSUITE IMPITTOYABLE

LA POURSUITE IMPITTOYABLE

LA POURSUITE IMPITTOYABLE

LA POURSUITE IMPITTOYABLE

LA POURSUITE IMPITTOYABLE

LA POURSUITE IMPITTOYABLE

LA POURSUITE IMPITTOYABLE

LA POURSUITE IMPITTOYABLE

LA POURSUITE IMPITTOYABLE

Profitez de la grande vente à la PHARMACIE SHEFFORD, Plaza Granby. Suppositoires de glycérine pour bébés ou adultes. Rég. 65¢, Vente 2 pour 66¢.

PHARMACIE SHEFFORD
 LIVRAISON GRATUITE -- PRESCRIPTIONS
 PLAZA GRANBY 378-4685
 (Coin St-Jacques et St-Charles)

Vos FOURRURES SERONT "aux petits soins" dans l'une ou l'autre des 2 voûtes frigorifiques et climatisées de

L'AMOUR a plusieurs visages

L'AMOUR a plusieurs visages

L'AMOUR a plusieurs visages

L'AMOUR a plusieurs visages

Installation d'une lampe à vapeur de mercure à St-Césaire

ST-CESAIRE (DNC) -- Le conseil de ville de St-Césaire a autorisé l'installation d'une lampe à vapeur de mercure de 175 watts, sur la neuvième avenue Nadeau, en face de l'édifice à appartements Nathalie.

Le terrain de Farnham n'est pas assez vaste pour l'école régionale

FARNHAM (DNC) -- La cité de Farnham devra acquérir des terrains de l'Église anglicane pour permettre la construction d'une école polyvalente régionale dans cette localité. Dans ce but, le conseil a demandé au Rév. R.B. Baker de convoquer une rencontre entre les autorités municipales et l'évêque anglican afin de discuter des conditions de vente de ce terrain à la cité.

On sait que la ville de Farnham a déjà mis un terrain de 20 acres à la disposition de la Régionale, en vue de la construction d'une école projetée pour 1967-68. Ce terrain sera cependant insuffisant pour recevoir l'édifice projeté. Etant situé près des terrains de l'Église anglicane St-James, les autorités municipales ont décidé d'acheter la surface de terrain nécessaire de l'Église anglicane.

Farnham veut acheter des terrains du CN

FARNHAM (DNC) -- La cité de Farnham verra à faire démolir toutes les constructions qui ne rencontrent pas les normes du règlement de construction et d'urbanisme sur les terrains qu'elle se propose d'acheter du Canadian National.

Des immeubles de Meunier Farnham Ltée sont situés sur ces terrains.

Les membres du conseil municipal ont approuvé la Banque d'expansion industrielle qu'un acheteur éventuel des actifs de Meunier Farnham serait intéressé à acheter ou à louer pour un long terme ces terrains que la ville veut acheter du Canadian National.

Site du prochain bureau de poste à Saint-Césaire

ST-CESAIRE (DNC) - Le maire et le secrétaire de la ville de St-Césaire ont été autorisés à signer le contrat de vente de l'immeuble situé à 1190, rue St-Jean, en faveur du gouvernement fédéral.

Cet emplacement servira de site pour le prochain bureau de poste que le gouvernement désire construire.

M. Anatole Bergeron réélu directeur aux Loisirs diocésains

ACTON VALE (AC) - M. Anatole Bergeron, président du Service des Loisirs d'Acton Vale, a été réélu directeur de la Fédération des Loisirs du diocèse de Saint-Hyacinthe, au congrès de cet organisme tenu à l'école secondaire Fadet, à Saint-Hyacinthe.

D'autre part, M. Fernand Gagnon, un ancien résident d'Acton Vale, a été élu président de la Fédération pour l'année d'activité '67-'68.

Surplus à Stanbridge

STANBRIDGE-EST (DNC) -- Le rapport financier de la corporation municipale de Stanbridge-Est, comté de Missisquoi, pour l'exercice 1966, a été communiqué.

Il indique un surplus de \$6,217.19.



PREMIERE PELLETEE DE TERRE -- La traditionnelle cérémonie de la levée de la première pelle de terre s'est faite sur le site de l'emplacement du Musée du comté de Brome, en présence de plusieurs personnalités. C'est M. Wilfrid Thibault, préfet du comté de Brome et maire d'Abercorn qui a procédé à cette cérémonie, en compagnie de MM. Harry Parks, maire de Knowlton, et de Homer Blackwood, président du comité de construction pour la Société historique du comté de Brome ont tenu une assemblée spéciale afin d'organiser une campagne de souscription dont l'objectif est de \$25,000, afin de financer le projet.

choisie comme site du projet du Centenaire. Sur la photo, nous voyons une partie des personnalités qui ont assisté à la levée de la première pelle de terre de l'édifice des Archives du comté de Brome qui sera construit dans le cadre du projet du Centenaire de la Confédération. A l'issue de la cérémonie, les membres de la Société historique du comté de Brome ont tenu une assemblée spéciale afin d'organiser une campagne de souscription dont l'objectif est de \$25,000, afin de financer le projet.

Ameublement acheté pour le centre d'Arts de la cité de Farnham

FARNHAM (DNC) -- Il a été résolu par les autorités municipales de Farnham, que la ville achète une partie de son ameublement de son Centre d'Arts, à la compagnie Vilas Industries Ltd, étant le plus bas soumissionnaire. Cet ameublement comprend 620 chaises empilables au prix de \$3,70 chacune; de 100 tables mesurant 30" par 30", au prix de \$8,75 chacune, et de 26 tables de 30" pour 48", au prix de \$11, chacune. Le tout tel que soumis dans leur cotation du 29 mars.

Par ailleurs, Les Equipements de Bureau Richelieu Ltée avait soumis un prix de \$3,78 pour les chaises; de \$9,10 pour la première table et de \$11,50 pour la seconde table, tandis que l'Imprimerie Farnham Inc. avait présenté des prix de \$4,20, \$4,45 et \$4,50, pour les chaises, de \$2, pour la table de dimension réduite et de \$14,50 pour la grande table.

Les échevins Albert Meunier et Gérard Harbec ont respectivement proposé et appuyé cette résolution.

Offre de terrains à \$4000 l'arpent

FARNHAM (DNC) -- Mme Fré déric Spoor a offert de vendre à la cité de Farnham, 23 arpents de terre, soit les lots portant les nos 291, 508, et 510 au cadastre de la ville de Farnham, pour \$400 l'arpent. Cependant, les autorités municipales offrent, pour leur part, un prix de \$350 l'arpent pour ces mêmes terrains.

Il a été admis que la ville de Farnham a besoin d'une partie de ces terrains pour l'aménagement de sa route de ceinture, et aussi, pour faire le prolongement vers l'Est de la rue Yamasca pour rejoindre la rue McCorkill.

La résolution avait été proposée par l'échevin Albert Meunier et secondée par le conseiller Paul-Emile Barrière.

Saint-Césaire propose l'amendement de la loi des cités et villes

ST-CESAIRE (DNC) - Les membres du conseil de la ville de St-Césaire, réunis en séance spéciale, ont adopté une résolution afin de demander au gouvernement du Québec d'amender la loi des cités et villes.

L'amendement que demandent les membres du conseil de ville de St-Césaire permettrait à des municipalités de se grouper pour construire et entretenir un aéroport régional.

L'échevin Jean-Baptiste Bergeron s'est déclaré dissident lors de l'adoption de cette résolution.

DEUX POINTS qui vraiment comptent AVEC L'ANNONCE CLASSEE

1-Combien de gens la lisent ? 2-Combien coûte-t-elle ?

LE PREMIER EST ENORME Le deuxième MINIME.

Un nouveau policier à Waterloo

WATERLOO (GP) -- La ville de Waterloo a engagé un nouveau policier, en la personne de M. Jacques Malouin, un résident de Waterloo.

M. Malouin en est à ses premières armes au sein de la police locale.

Il remplace M. Gilles Lussier, qui a résigné à ses fonctions au début du mois de mars.

4 films et un conférencier à l'Association de conservation

WATERLOO -- Au moins quatre films documentaires seront présentés, au cours de la prochaine assemblée de l'Association de conservation Yamaska. On recevra également M. Louis Auger, biologiste en chef du ministère du Tourisme, de la Chasse et des Pêcheries au gouvernement provincial.

Cette assemblée aura lieu, mercredi, le 19 avril, à 8 heures, en la salle de la Légion canadienne, à Waterloo. Tous les membres et leurs amis sont invités à assister.

L'invité d'honneur, M. Louis Auger, parlera de son travail de biologiste et il présentera un film sur la pisciculture et les étangs d'élevage.

Trois autres films seront également présentés: le premier illustrant l'excellence de la pêche au saumon et à la truite dans l'état du Maine; un deuxième, mettant en vedette le champion américain de la pêche à la mouche, Ben Hardesty, nous fera voir la pêche à l'achigan dans l'état du Michigan, la pêche en haute-mer dans le Gulf Stream, et la pêche au tarpon en Floride; le troisième documentaire traitera de la chasse à la corneille et lynx. Ces films

seront présentés par M. Gaston Forand, représentant de la brasserie Molson. Les personnes de Granby qui n'ont pas de moyens de se véhiculer pourront profiter d'un service de transport qui quittera l'hôtel Granby à 7h.30, mercredi soir le 19 avril. Les personnes qui assisteront à cette assemblée pourront se mériter un des quatre prix de présence, une rôtisserie portable, un étui à boisson, un coffre à pêche ou un billet donnant droit à une fin de semaine de camping au Lac Trousar.

partis dans 128 localités des provinces d'Ontario, Québec, Nouveau Brunswick et Saskatchewan. Les quelque cinquante-deux équipes Serena groupant les couples moniteurs officiels, conseiller moral et médicaux, organiseront régulièrement des cliniques devant le public et ils recevront aussi les couples consultants dans leurs foyers. Ils font leur possible pour faire connaître les mécanismes de la reproduction humaine, ils renseignent de façon nette les intéressés sur la méthode la plus digne de fiabilité pour connaître le cycle menstruel féminin et ses bases scientifiques. Cette méthode symptomatique s'avère très efficace lorsqu'elle subit une utilisation adéquate.

Les équipes Serena ont renoncé plus de 11,000 couples alors que le Centre de consultation conjugal du Québec a rencontré plus de 2,000 couples seulement au cours de 1966. Serena possède des objectifs identiques à ceux des équipes du Service éducatif de régulation au Foyer et aussi du Centre de consultation conjugal de Québec et les groupes affiliés à celui-ci.

Pour ce qui est de la diffusion écrite de la méthode symptomatique, nous savons que le 47e mille du volume du Dr Jacques et Mme Hélène Ballargeon est sous presse.

Le table rond qui aura lieu au cours du congrès portera sur la continence qui constitue d'embellie un sujet d'actualité. "Serena, une nécessité d'aujourd'hui", sera le thème du congrès.

Le congrès débute à 9 heures du matin par l'inscription des congressistes. Le compte rendu du travail accompli par le comité de direction du Centre de liaison des équipes Serena sera présenté au cours de la matinée. Il vise à préciser le mode d'existence et l'orientation du groupement.

Les experts concernés définiront à cette occasion la position officielle de l'Église catholique en matière de régulation des naissances.

La continence sera mise sur la sellette au cours de l'après-midi du même jour. M. Claude Poulin présentera un exposé sur le rôle du moniteur en tant qu'éducateur à l'amour, au cours du banquet qui marquera le terme des assises.

Les membres du comité exécutif national tiendront une conférence de presse le 22 avril à Montréal.

QUATRE PROVINCES Les équipes Serena occupent le tout premier rang dans le domaine de la régulation des naissances, en Amérique du Nord. Le mouvement comprend 304 couples-moniteurs officiels répartis dans 128 localités des provinces d'Ontario, Québec, Nouveau Brunswick et Saskatchewan.

Les quelque cinquante-deux équipes Serena groupant les couples moniteurs officiels, conseiller moral et médicaux, organiseront régulièrement des cliniques devant le public et ils recevront aussi les couples consultants dans leurs foyers. Ils font leur possible pour faire connaître les mécanismes de la reproduction humaine, ils renseignent de façon nette les intéressés sur la méthode la plus digne de fiabilité pour connaître le cycle menstruel féminin et ses bases scientifiques. Cette méthode symptomatique s'avère très efficace lorsqu'elle subit une utilisation adéquate.

Les équipes Serena ont renoncé plus de 11,000 couples alors que le Centre de consultation conjugal du Québec a rencontré plus de 2,000 couples seulement au cours de 1966. Serena possède des objectifs identiques à ceux des équipes du Service éducatif de régulation au Foyer et aussi du Centre de consultation conjugal de Québec et les groupes affiliés à celui-ci.

Pour ce qui est de la diffusion écrite de la méthode symptomatique, nous savons que le 47e mille du volume du Dr Jacques et Mme Hélène Ballargeon est sous presse.

Le table rond qui aura lieu au cours du congrès portera sur la continence qui constitue d'embellie un sujet d'actualité. "Serena, une nécessité d'aujourd'hui", sera le thème du congrès.

Le congrès débute à 9 heures du matin par l'inscription des congressistes. Le compte rendu du travail accompli par le comité de direction du Centre de liaison des équipes Serena sera présenté au cours de la matinée. Il vise à préciser le mode d'existence et l'orientation du groupement.

Les experts concernés définiront à cette occasion la position officielle de l'Église catholique en matière de régulation des naissances.

La continence sera mise sur la sellette au cours de l'après-midi du même jour. M. Claude Poulin présentera un exposé sur le rôle du moniteur en tant qu'éducateur à l'amour, au cours du banquet qui marquera le terme des assises.

Le congrès national de Serena a lieu à St-Hyacinthe le 6 mai

SAINT-HYACINTHE - M. Conrad Daigneault, directeur de l'école Girouard, à Saint-Hyacinthe, et son épouse, présideront le congrès national des équipes Serena qui aura lieu dans la localité, le 6 mai, au séminaire.

Le congrès national de Serena a lieu à St-Hyacinthe le 6 mai

SAINT-HYACINTHE - M. Conrad Daigneault, directeur de l'école Girouard, à Saint-Hyacinthe, et son épouse, présideront le congrès national des équipes Serena qui aura lieu dans la localité, le 6 mai, au séminaire.

Le congrès débute à 9 heures du matin par l'inscription des congressistes. Le compte rendu du travail accompli par le comité de direction du Centre de liaison des équipes Serena sera présenté au cours de la matinée. Il vise à préciser le mode d'existence et l'orientation du groupement.

Les experts concernés définiront à cette occasion la position officielle de l'Église catholique en matière de régulation des naissances.

La continence sera mise sur la sellette au cours de l'après-midi du même jour. M. Claude Poulin présentera un exposé sur le rôle du moniteur en tant qu'éducateur à l'amour, au cours du banquet qui marquera le terme des assises.

Les membres du comité exécutif national tiendront une conférence de presse le 22 avril à Montréal.

QUATRE PROVINCES Les équipes Serena occupent le tout premier rang dans le domaine de la régulation des naissances, en Amérique du Nord. Le mouvement comprend 304 couples-moniteurs officiels répartis dans 128 localités des provinces d'Ontario, Québec, Nouveau Brunswick et Saskatchewan.

Les quelque cinquante-deux équipes Serena groupant les couples moniteurs officiels, conseiller moral et médicaux, organiseront régulièrement des cliniques devant le public et ils recevront aussi les couples consultants dans leurs foyers. Ils font leur possible pour faire connaître les mécanismes de la reproduction humaine, ils renseignent de façon nette les intéressés sur la méthode la plus digne de fiabilité pour connaître le cycle menstruel féminin et ses bases scientifiques. Cette méthode symptomatique s'avère très efficace lorsqu'elle subit une utilisation adéquate.

Les équipes Serena ont renoncé plus de 11,000 couples alors que le Centre de consultation conjugal du Québec a rencontré plus de 2,000 couples seulement au cours de 1966. Serena possède des objectifs identiques à ceux des équipes du Service éducatif de régulation au Foyer et aussi du Centre de consultation conjugal de Québec et les groupes affiliés à celui-ci.

Pour ce qui est de la diffusion écrite de la méthode symptomatique, nous savons que le 47e mille du volume du Dr Jacques et Mme Hélène Ballargeon est sous presse.

Le table rond qui aura lieu au cours du congrès portera sur la continence qui constitue d'embellie un sujet d'actualité. "Serena, une nécessité d'aujourd'hui", sera le thème du congrès.

Le congrès débute à 9 heures du matin par l'inscription des congressistes. Le compte rendu du travail accompli par le comité de direction du Centre de liaison des équipes Serena sera présenté au cours de la matinée. Il vise à préciser le mode d'existence et l'orientation du groupement.

Les experts concernés définiront à cette occasion la position officielle de l'Église catholique en matière de régulation des naissances.

La continence sera mise sur la sellette au cours de l'après-midi du même jour. M. Claude Poulin présentera un exposé sur le rôle du moniteur en tant qu'éducateur à l'amour, au cours du banquet qui marquera le terme des assises.

Les membres du comité exécutif national tiendront une conférence de presse le 22 avril à Montréal.

QUATRE PROVINCES Les équipes Serena occupent le tout premier rang dans le domaine de la régulation des naissances, en Amérique du Nord. Le mouvement comprend 304 couples-moniteurs officiels répartis dans 128 localités des provinces d'Ontario, Québec, Nouveau Brunswick et Saskatchewan.

Les quelque cinquante-deux équipes Serena groupant les couples moniteurs officiels, conseiller moral et médicaux, organiseront régulièrement des cliniques devant le public et ils recevront aussi les couples consultants dans leurs foyers. Ils font leur possible pour faire connaître les mécanismes de la reproduction humaine, ils renseignent de façon nette les intéressés sur la méthode la plus digne de fiabilité pour connaître le cycle menstruel féminin et ses bases scientifiques. Cette méthode symptomatique s'avère très efficace lorsqu'elle subit une utilisation adéquate.

Les équipes Serena ont renoncé plus de 11,000 couples alors que le Centre de consultation conjugal du Québec a rencontré plus de 2,000 couples seulement au cours de 1966. Serena possède des objectifs identiques à ceux des équipes du Service éducatif de régulation au Foyer et aussi du Centre de consultation conjugal de Québec et les groupes affiliés à celui-ci.

Pour ce qui est de la diffusion écrite de la méthode symptomatique, nous savons que le 47e mille du volume du Dr Jacques et Mme Hélène Ballargeon est sous presse.

Le table rond qui aura lieu au cours du congrès portera sur la continence qui constitue d'embellie un sujet d'actualité. "Serena, une nécessité d'aujourd'hui", sera le thème du congrès.

Le congrès débute à 9 heures du matin par l'inscription des congressistes. Le compte rendu du travail accompli par le comité de direction du Centre de liaison des équipes Serena sera présenté au cours de la matinée. Il vise à préciser le mode d'existence et l'orientation du groupement.



A LA CREMERIE CASAVANT-- Cette photographie nous donne une idée de la grandeur d'un réservoir pouvant contenir onze mille gallons de lait, installé à la crèmerie Casavant, de St-Césaire.

Un réservoir installé à la crèmerie Casavant

ST-CESAIRE (DNC) - La crèmerie Casavant, de St-Césaire a fait installer un réservoir, en acier inoxydable, pouvant contenir 110 mille livres de lait ou onze mille gallons. Muni d'un agitateur, le réservoir possède un système de lavage et un mètre pour indiquer le gallonage. D'une longueur de 29 pieds, il traverse le toit alors qu'une partie se trouve à l'intérieur de la bâtisse. La température ne peut affecter le lait puisque le réservoir est complètement isolé.

La compagnie Eastern Industries Ltée, de Drummondville fabricant de ces appareils, a livré ce réservoir qui pèse 15 tonnes et mesure 28 pieds de circonférence. Il a été installé par M. Laurent Lacoste, entrepreneur en construction, et ses employés. Une grue mécanique appartenant à la firme Construction St-Paul, a procédé à la mise en place de ce gigantesque réservoir.

Selon M. Oscar Casavant, d'autres réceptacles du même genre viendront s'ajouter prochainement afin de répondre aux besoins croissants de cette industrie.

M. Albert Meunier a appuyé la proposition de M. Harbec. Le conseil de la ville de Farnham a résolu de prendre cette décision pour faire suite à une lettre que la compagnie du Canadian Pacific a transmise à la Commission des transports du Canada, relativement à un estimé du coût d'installation d'un système automatique de protection à l'intersection de la rue Normande ainsi que du coût d'entretien de cette installation.

Fonds industriel à augmenter à Saint-Césaire

ST-CESAIRE (DNC) - L'échevin Guy Nadeau a donné un avis de motion qu'il présentera à une prochaine séance du conseil de la ville de St-Césaire.

Il s'agit d'un règlement permettant d'augmenter le fonds industriel de \$500,000, ceci en prévision des industries futures qui désiraient s'installer à St-Césaire.

Le fonds industriel servirait seulement pour les industries approuvées par le gouvernement du Québec.

Un nouveau policier à Waterloo

WATERLOO (GP) -- La ville de Waterloo a engagé un nouveau policier, en la personne de M. Jacques Malouin, un résident de Waterloo.

M. Malouin en est à ses premières armes au sein de la police locale.

Il remplace M. Gilles Lussier, qui a résigné à ses fonctions au début du mois de mars.

DEUX POINTS qui vraiment comptent AVEC L'ANNONCE CLASSEE

1-Combien de gens la lisent ? 2-Combien coûte-t-elle ?

LE PREMIER EST ENORME Le deuxième MINIME.

Un nouveau policier à Waterloo

WATERLOO (GP) -- La ville de Waterloo a engagé un nouveau policier, en la personne de M. Jacques Malouin, un résident de Waterloo.

St-Césaire appuie le projet de la cie de téléphone Bell

ST-CESAIRE (DNC) --- Les membres du conseil de ville de St-Césaire, réunis en assemblée régulière ont approuvé le projet de service régional proposé par la compagnie de téléphone Bell.

Avec la réalisation de ce projet, St-Césaire serait relié directement avec les échanges suivants: 536, 378, 372, 379, 589 et 293.

Mme L. Davignon décédée à 84 ans

STE-ANGELE - Nous avons le regret d'apprendre le décès de Mme Léodora Davignon, née Rose-Anna Paquette, âgée de 84 ans.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil deux fils, MM. Gustave et Lucien Davignon; une fille, Mlle Thérèse Davignon, ainsi que trois petits-enfants; et sept arrière-petits-enfants; une belle-fille, Mme Gustave Davignon, deux sœurs Mme Marie-Louise Grenon et Mme Alfred Rousseau, de New-Bedford.

Les funérailles ont eu lieu en l'église paroissiale et service fut chanté par M. curé Paul-Emile Chenette assisté de MM. les abbés Gérard Barbeau et Jacques Bourdon, tandis que la chorale de Ste-Angele exécuta le chant. L'inhumation a eu lieu au cimetière paroissial.

A la famille éprouvée nous offrons nos plus sincères condoléances.

Mlle Lucy NADEAU, de St-Césaire, exposera une de ses oeuvres lors de l'exposition qui sera tenue au Lycée de Rosémère, Québec, les 27 et 28 avril. Mlle Nadeau est étudiante en 11e année, au couvent de la Présentation de Marie, à St-Césaire, et suit des cours de peinture depuis deux ans. Son professeur de peinture est la révérée Soeur Luc. L'oeuvre de Mlle Nadeau, qui sera exposée au Lycée de Rosémère est de l'art abstrait.

Mlle Lucy NADEAU, de St-Césaire, exposera une de ses oeuvres lors de l'exposition qui sera tenue au Lycée de Rosémère, Québec, les 27 et 28 avril. Mlle Nadeau est étudiante en 11e année, au couvent de la Présentation de Marie, à St-Césaire, et suit des cours de peinture depuis deux ans. Son professeur de peinture est la révérée Soeur Luc. L'oeuvre de Mlle Nadeau, qui sera exposée au Lycée de Rosémère est de l'art abstrait.

Mlle Lucy NADEAU, de St-Césaire, exposera une de ses oeuvres lors de l'exposition qui sera tenue au Lycée de Rosémère, Québec, les 27 et 28 avril. Mlle Nadeau est étudiante en 11e année, au couvent de la Présentation de Marie, à St-Césaire, et suit des cours de peinture depuis deux ans. Son professeur de peinture est la révérée Soeur Luc. L'oeuvre de Mlle Nadeau, qui sera exposée au Lycée de Rosémère est de l'art abstrait.

Les Petits chanteurs donneront un concert à Granby avant d'aller à Winnipeg, Ottawa et à l'Expo '67

GRANBY - La manécanterie des Petits chanteurs de Granby donnera des concerts à Granby, Winnipeg, à l'Expo '67 et Ottawa au cours des prochaines semaines. Son répertoire comprend quelque 25 pièces et il diffère complètement de celui du concert qu'elle offrira à la population de Granby en décembre dernier.

Le premier de cette série de concerts, la manécanterie le donnera à Granby, ce à 8 h.p.m., jeudi le 20 avril, à l'auditorium de l'école secon-

daire Sacré-Coeur, rue Landsdowne. Elle interprétera alors les pièces qu'elle ira exécuter à Winnipeg alors qu'elle sera l'invitée du Mennonite Children Choir, du 4 au 8 mai.

85 jeunes garçons et filles, laïcs, Frères du Sacré-Coeur et Maristes participeront au concert qui sera donné à Granby. Quant au groupe qui se déplacera pour aller donner des concerts à Winnipeg, Ottawa et à l'Expo '67, il comprendra environ 65 personnes.

La visite de la manécanterie à Winnipeg s'inscrit dans le cadre des fêtes du centenaire de la Confédération canadienne. En 1966, Granby accueillait une chorale de Winnipeg. Cette année, Granby rend la politesse à Winnipeg. Les membres de la manécanterie des Petits chanteurs de Granby partiront le 4 mai à bord d'un avion d'Air - Canada pour revenir le 8 mai à bord d'un train du Canadien National.

La manécanterie donnera un autre concert le 27 mai, mais cette fois vers midi, au pavillon canadien, à l'Expo '67. Les Petits chanteurs de Granby donneront deux autres concerts à l'un des kiosques de l'Expo '67, le 17 juin.

La manécanterie des Petits chanteurs de Granby sera également accueillie au parlement fédéral, à Ottawa, où elle donnera un concert le 18 juin.

On a diversifié le répertoire tout en le renouvelant. Ce chœur mixte interprète par conséquent quelques chants religieux et classiques, mais son répertoire est surtout constitué de chansons légères, de chants semi-classiques et folkloriques.

Le concert qui sera donné à l'école secondaire Sacré-Coeur, jeudi le 20 avril, fournira l'occasion de voir le nouveau costume de folklore de la manécanterie. Le groupe a déjà deux autres costumes, soit l'aube blanche et l'habit de gala. A Granby tout comme pour les concerts que la manécanterie donnera à l'extérieur, c'est le Frère Cyrille Viens qui agira comme directeur. Le Frère Lucien Lafortune accompagnera au piano. Les billets nécessaires pour assister au concert du 20 avril, à l'école secondaire Sacré-Coeur, seront vendus à la porte.

Une conférence sur les courtiers d'assurance au club des Lions

GRANBY - L'Association des courtiers d'assurance de la province de Québec donnera une conférence sur le "Courtier d'assurance, votre homme de confiance", ce soir, à 6h.45, à l'hôtel Le Monde 400, à l'issue de la rencontre du Club des Lions de Granby.

Si aucun changement ne survient à la suite de la mise en nomination, la présidence du club des Lions de Granby reviendra pour l'année '67-'68, à M. Larry Durrell. M. Donald Gamble serait secrétaire du club.

Le conférencier invité à cette occasion sera M. Jean-Guy Legault, courtier d'assurance agréé de Montréal.

Ce souper sera la dernière rencontre du club pour l'année d'activité '66-'67. Le bureau de direction invité tous les membres à être présents.

En plus de la conférence, le club prévoit les élections du nouveau conseil, de soir.

La vice-présidence du club serait assumée par MM. Richard Robert, René Perrier, et Paul Dubois. Les autres membres du bureau de direction pour cette saison seraient MM. Charles Vaujour, (tailor); Ray Low, (lion tamer); Jean Dubé, Marcel Lequin, John West et Paul McCusker, directeurs.

M. Alan Sutor sera président ex-officio du club.

14 cultivateurs ont reçu \$166,500 de Québec en '66

ST-JEAN - Grâce aux prêts agricoles consentis aux jeunes cultivateurs et à la classe agricole en général, 14 citoyens du comté de Saint-Jean ont bénéficié de ces avantages au cours de l'année 1966.

Une somme de \$166,500 a été prêtée aux gens de la classe agricole dans le comté de Saint-Jean.

Ces précisions nous ont été fournies par le représentant du comté de Saint-Jean à l'Assemblée législative, M. Jérôme Proulx, hier midi, lors d'une conférence de presse, tenue au restaurant "Boulevard" à Saint-Jean.

SUITE DE: 150 PERSONNES...

neur qui agit comme directeur du bureau des services techniques municipaux; Georges-Emile Guillet, échevin; Me Gilles Bélanger, bâtonnier du Barreau de Bedford et conseiller juridique de la cité de Granby; Paul-O. Trépanier, maire de Granby.

Tous traiteront de problèmes ou de projets concernant particulièrement Granby, mais les échevins se concentreront surtout à remercier ou donner quelques conclusions au sujet de questions regardant les commissions municipales dont ils sont responsables.

Sentence ajournée

ST-JEAN - André Choquette a reconnu sa culpabilité, hier matin, devant le juge André Régner, d'avoir effectué une série de vols par effraction.

Son comparse, Michel Aubé a également formulé un plaidoyer de culpabilité la semaine dernière sous les mêmes chefs d'accusation.

Leur sentence a été ajournée au 24 avril.

Un mandat d'amener sera-t-il d'usage?

ST-JEAN - La cause de Hervé Lestage, accusé d'avoir conduit un véhicule-moteur alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool, a été ajournée au 2 mai par l'honorable juge André Régner.

Le représentant du ministère public, Me Henri Choinière, a souligné cependant que c'était la dernière fois que cette cause était remise et que le 2 mai, si l'accusé n'est pas présent,

un mandat d'amener sera ordonné contre l'inculpé. Pour sa part, Me Guy Gervais avoua du prévenu, a dit que son client était toujours hospitalisé et qu'il avait demandé aux médecins traitant de faire parvenir à la cour, un certificat médical.

Cependant, aucune nouvelle n'est encore enregistrée au greffe de la cour de magistrat.

Les travaux débutent

ST-JEAN - Les travaux préliminaires d'excavation de l'agrandissement du Palais de justice de Saint-Jean ont débuté, hier matin.

Cet agrandissement du Palais de justice de Saint-Jean s'effectue sur le côté ouest de la rue Notre-Dame.

Grâce à ces travaux, les services administratifs de la justice seront décongestionnés et permettront une meilleure efficacité dans le travail fait par les fonctionnaires qui, depuis nombre d'années, doivent travailler dans des conditions d'espace vraiment pitoyables.

Ces travaux d'amélioration ont été octroyés à la firme de construction Jean-Paul Trahan Ltée, de Saint-Jean.

Ces travaux coûteront au trésor provincial une somme de près de \$106,000.

Trouvé coupable d'avoir conduit imprudemment

ST-JEAN - Le magistrat André Régner a condamné Léovide Couture à une amende de \$25 et aux frais en plus de suspendre son permis de conduire pour une période de trois mois.

Couture a été trouvé coupable d'avoir conduit son véhicule-automobile d'une façon dangereuse sur la route 36 près de Napierville, le 6 octobre 1966.

Le juge Régner a déclaré qu'il y eut dans cette circonstance un accident.

"Le prévenu, dit-il, a été abasourdi et il n'a pas été capable de rendre témoignage devant cette cour."

Cependant deux témoins sont venus affirmer que cet homme roulait à une vitesse d'environ 55 milles à l'heure au moment de l'accident et qu'il conduisait en zigzagant.

Me Claude Trudeau, procureur de l'inculpé, a demandé au tribunal qu'un délai d'un mois soit accordé à Couture, afin qu'il puisse payer son amende ainsi que les frais.

C'est Me Henri Choinière qui représentait le ministère public.

Il se blesse en tombant sur la glace à l'aréna

GRANBY - Un jeune homme de dix-sept ans, Jean-Marc Sénécal, fils de M. Romuald Sénécal, demeurant sur la route rurale numéro cinq, à Granby a été transporté à l'hôpital St-Joseph, à Granby, après être tombé sur la glace, à l'aréna de Granby.

Le jeune homme a été examiné par un médecin, et il appert que les blessures ne sont pas graves. Il n'y a eu aucune fracture, et selon le médecin le garçon se serait tout simplement cogné le nez.

Selon certains témoins, Jean-Marc se serait cogné sur la bande après avoir glissé sur la glace.

Les agents de la Sûreté municipale se sont rendus sur les lieux afin de constater les faits et transporter le jeune homme à l'hôpital.

Soirée des membres de la chorale N.-D. samedi, le 22 avril

GRANBY - La soirée annuelle des membres de la chorale Notre-Dame, de Granby, aura lieu samedi, le 22 avril, au club des "Bons Moments", sur la rue Paré, à Granby.

La soirée commencera à 7 heures par un souper canadien, suivi d'un régal donné par les membres de la chorale.

On pourra y entendre un pot-pourri de chants profanes des pièces d'ensemble et des solistes interpréteront certains chants.

Le régal sera entrecoupé par la danse.

Tous les membres et leurs épouses sont invités à cette soirée. Celle-ci devait avoir lieu au courant de l'automne, mais pour des raisons incontrôlables, elle a dû être reportée à plus tard.

A l'occasion de cette rencontre, le conseil de la chorale fera part d'un projet aux membres.

SUITE DE: LE PRESIDENT...

tuel de la SSB de Granby, puisque sa réponse définitive ne sera rendue publique qu'aujourd'hui ou demain.

La majeure partie de l'assemblée de l'exécutif a donné lieu à la préparation de l'ordre du jour de la prochaine réunion du conseil qui aura lieu, le 27 avril, à la Caisse populaire de Granby, sous la présidence du nouveau président.



DES CONTREMAITRES de différentes usines de Granby ont participé à une série de cours de perfectionnement organisés par le Centre de l'organisation scientifique de l'entreprise. Les compagnies qui ont délégué des contremaîtres étaient la Laiterie Leclerc, l'Hydro-Québec, l'Imperial Tobacco, Harold Williams, Granby Elastic et Textile, la Laiterie Lawrenceville et la Coopérative agricole. La photo ci-dessus a été prise, à la fin des cours qui se sont donnés à la Coopérative, alors que le professeur, M. Albare Laliberté, remettait les diplômes aux 19 élèves. Assis, de gauche à droite: M. Normand Giard, M. Jim E. Kennedy, Mlle Jeannine Désormeaux, Mme Cécile Robichaud, Mme Gilberte Doucet et M. Marcel Gemme. Debout, dans le même ordre: MM. Gaétan Laforge, Claude Robert, Lionel Lamoureux, Albare Laliberté, Gérard Dubé, Mme Irène Demers, Raymond Larivée, Georges Bernier, Adolphe Lépine, Roger Labrie et Ovide Labranche. Trois contremaîtres étaient absents au moment de la photo, MM. Paul Paquet, Roland Tétrault et Claude Larivée. (Photo Paul Matton)

Un comité étudiera le Code national du bâtiment de façon à l'adapter aux besoins de la cité de Granby

GRANBY - Le conseil municipal de Granby a approuvé la formation d'un comité provisoire qui aura pour tâche d'étudier le Code national du bâtiment afin d'adapter ce document aux besoins de Granby de façon à ce qu'on puisse éventuellement l'utiliser comme règlement de construction sur le plan local.

C'est sur recommandation de la commission municipale d'urbanisme que les autorités municipales de Granby ont approuvé la formation de ce comité provisoire. La commission soumet qu'il est important pour la cité de Granby de disposer d'un règlement de construction complet et adapté aux besoins actuels.

Le comité fera l'étude des deux documents pour en tirer les éléments nécessaires à la préparation d'une réglementation adaptée aux besoins locaux, document qui sera soumis à l'approbation du conseil municipal lorsqu'il sera complété.

Le règlement de construction dont dispose actuellement la cité de Granby révisé, mais en partie seulement, au Code national du bâtiment.

De nombreux vols d'autos ont été commis à Granby

GRANBY - La Sûreté municipale de Granby rapporte que six vols d'autos ont été commis ces derniers jours dans la ville. Quatre ont été retrouvés et les détectives sont toujours à la recherche des deux autres. Ils se sont mis en communication avec les postes de police de d'autres municipalités afin de retracer au plus tôt les auteurs de même que les objets des vols.

Un premier méfait a été commis en arrière de la Canadian Tire. Cette auto a été retrouvée par les agents de la Sûreté qui ont aussi mis la main sur le voleur dont nous ne pouvons divulguer le nom en raison de son jeune âge. Il s'était emparé de l'automobile de marque Chevrolet en arrière de la "Canadian Tire", à Granby. Le véhicule appartient à Dalpé et Viens Automobile.

Le comité s'est nommé un président en la personne de M. Denis Dumas, ingénieur de Granby appartenant au bureau d'ingénieurs conseils Gérald-R. Scott et Associés.

Les autres membres du comité sont: MM. Laurent St-Pierre, architecte de Granby; Robert Richard, représentant du bureau d'architecte de M. Paul-O. Trépanier; André Laliberté, directeur du bureau des services techniques municipaux; et J.-Eugène Brodeur, inspecteur des bâtiments de la cité de Granby. M. Brodeur agit également comme secrétaire du comité.

Il se blesse en tombant sur la glace à l'aréna

GRANBY - Un jeune homme de dix-sept ans, Jean-Marc Sénécal, fils de M. Romuald Sénécal, demeurant sur la route rurale numéro cinq, à Granby a été transporté à l'hôpital St-Joseph, à Granby, après être tombé sur la glace, à l'aréna de Granby.

Le véhicule n'a subi aucun dommage. L'Austin 850 a été remis à son propriétaire, M. Marcel Guillemette, du 244, de la rue Du Parc, à Granby. Mlle Gloria Leggett, du 273, de la rue Montcalm, à Granby, a aussi adressé une plainte du même genre à la Police municipale. L'automobile, une Triumph '65, aurait été volée en face de son domicile. Les détectives de la Sûreté municipale recherchent la voiture et le coupable.

Le maire, M. Paul-O. Trépanier, juge qu'il est excellent que des représentants des deux bureaux d'architecture et du bureau d'ingénieurs conseils de Granby soient membres du comité.

Le représentant du Conseil national des recherches à Ottawa viendront rencontrer les membres du comité provisoire pour leur fournir toutes les explications désirées concernant le Code national du bâtiment, ce sans aucun frais.

IL y aura une journée Kiwanis à l'EXPO 67

GRANBY - Les membres du club Kiwanis de Granby participeront à la journée Kiwanis, le 5 mai, à l'exposition de Montréal. A cette occasion les présidents de différents clubs Kiwanis du Canada seront reçus à un goûter, au Pavillon chrétien, par M. P.-Horace Bolvin, commissaire du Pavillon chrétien, et membre du Kiwanis-Granby. Il y aura ensuite une réception au Pavillon des scouts.

La veille, soit le 4 mai, ce sera la visite du gouverneur, M. Harvey Jay, à la division 13 et 14. Le programme comprendra une réception civique à l'hôtel de ville de Montréal. Le bal et le banquet du gouverneur aura lieu, le 6 mai, au Château Champlain, à Montréal. Tous les membres Kiwanis sont invités à y prendre part.

On pourra également se rendre, le 7 mai, à un service œcuménique à la cathédrale grecque orthodoxe, au 2455 Côte Ste-Catherine, à Montréal.

On connaîtra, le 22, celle qui sera élue Miss JOC de Granby

GRANBY - Une des cinq duchesses choisies par le comité protecteur de la JOC de Granby et région sera couronnée "Miss JOC 1967", samedi soir, le 22 avril, au cours d'une soirée récréative qui aura lieu, en la salle de l'école secondaire Immaculée - Conception de Granby.

Les cinq duchesses représenteront chacune une des sections de la JOC de notre région: Mlle Claire Gagnon, de Cowansville; Mlle Noël-Ange Laramée de Waterloo; Mlle Huguette Prince, de Notre-Dame de Granby; Mlle Nicole Gignas, de St-Joseph de Granby; et Mlle France Dupuis, de St-Eugène de Granby.

Ces cinq demoiselles, et leurs supporteurs, vendent présentement des billets qui donneront droit au tirage de deux prix de valeur, soit un manteau de qualité et un mosaïque décorative. Le tirage se fera, lors de la soirée de samedi soir, par le président du comité-protecteur de la JOC, M. Maurice Marquis.

Par suite du tirage, la présidente nationale de la Jeunesse ouvrière catholique couronnera celle qui aura été choisie Miss JOC pour la région de Granby.

La soirée se poursuivra ensuite par une danse.

Une collision à l'angle des rues Guy et Principale

GRANBY - Un accident de la circulation, survenu hier matin, vers les 8h.30, au coin des rues Guy et Principale, a causé des dommages de l'ordre de \$600 aux deux automobiles impliquées.

Les voitures appartiennent à M. Armand Fontaine, du 121, de la rue Robinson Sud, à Granby, et au Révérend Père Willibrand, de la Société du Verbe Divin, de Granby.

M. Fontaine se dirigeait sur la rue Guy tandis que le Père Willibrand circulait sur Principale, lorsque la collision s'est produite. La Sûreté municipale de Granby évalue les dommages à l'automobile de ce dernier à environ \$350.

Personne n'a été blessé dans cet accident.

Ce sont des agents de la Sûreté municipale de Granby qui ont enregistré les constatations d'usage.

Réunion des associés des Auxiliatrices

GRANBY - La réunion des associés aura lieu mercredi, le 19 avril, à 7 heures 30, au couvent des Soeurs Auxiliatrices, au 135 boulevard Leclerc.

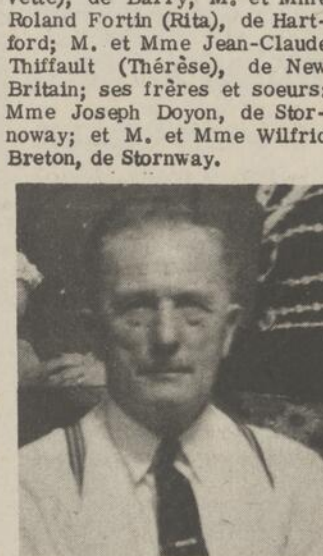
La messe sera célébrée et sera suivie d'un échange de vues. M. le curé Joseph Poltevin présidera la rencontre.

Tous les associés et leurs amis sont cordialement invités.

M. A. Breton est décédé à 79 ans

GRANBY - M. Alexandre Breton, époux de Emma Parlandis, demeurant au 63, rue Lansdowne, à Granby, est décédé à l'âge de 79 ans.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: la révérende Soeur Simone Breton de St-Hyacinthe; M. et Mme Arden Breton, de Hartford; M. et Mme Gérard Lapierre (Emilie), de Lampton; Mlle Marie-Claire Breton, de Magog; M. et Mme Noël Fontaine (Yvette), de Barry; M. et Mme Roland Fortin (Rita), de Hartford; M. et Mme Jean-Claude Thiffault (Thérèse), de New Britain; ses frères et soeurs: Mme Joseph Doyon, de Stornoway; et M. et Mme Wilfrid Breton, de Stornoway.



M. Alexandre BRETON

Les funérailles auront lieu jeudi, à deux heures trente, en l'église Ste-Famille, et l'inhumation suivra au cimetière de Magog.

La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires Girardot et Ménard Ltée, du 170, rue Dufferin, à Granby. Nos condoléances à la famille éprouvée.

LISEZ ET FAITES LIRE LA VOIX DE L'EST

DISTILLÉ AU CANADA PAR TANQUERAY GORDON & CO. (CANADA) LTD.



"Ma femme est un vrai Gordon Bleu."

Les Loisirs occuperont l'ancien local de la JC

GRANBY -- Le conseil municipal de la cité de Granby nient de permettre aux Loisirs de Granby d'occuper de façon permanente le local qui était autrefois à la disposition de la Jeune Chambre dans l'édifice de la bibliothèque municipale.

Les Loisirs s'engagent cependant à prêter ce local à tout organisme sérieux intéressé à y tenir des assemblées, sauf lors que les Loisirs en auront besoin pour leurs propres réunions.

Ce nouveau local permettra aux Loisirs d'augmenter son personnel tel que prévu et de bénéficier de l'espace nécessaire pour poursuivre normalement ses opérations.

UN AUTRE LOCAL

Les Loisirs projettent également de louer un autre petit local qui pourrait être aménagé sur le deuxième plancher du même édifice.

Plus de \$6,500 sont nécessaires à la Croix-Rouge dans notre région

GRANBY -- La campagne de souscription financière de la section de Granby de la Société canadienne de la Croix-Rouge se tiendra, dans notre ville, du 23 au 30 avril. Grâce à la générosité de la population, on désire recueillir une somme d'au moins \$6,500, même si les besoins sont le double de ce montant.

Les sommes d'argent recueillies à Granby et à travers le Canada serviront à pour-

suivre l'oeuvre humanitaire de la Croix-Rouge, tant dans notre ville et notre région qu'à travers le pays. Chaque année, les demandes de services adressées à la Croix-Rouge augmentent sensiblement. Aussi les responsables de la campagne de souscription, dont M. Jean-Guy Morrissette, président de la section de Granby, espèrent que les dons des citoyens de Granby augmenteront en proportion avec les besoins croissants.

La commission d'urbanisme prie le conseil de hâter l'adoption d'un règlement

GRANBY -- La commission d'urbanisme vient de demander au conseil municipal de la cité de Granby de hâter la lecture et l'adoption du nouveau règlement de zonage afin qu'elle puisse compter le plus tôt possible sur un document légal pour solutionner les problèmes et appuyer ses décisions.

La commission soutient qu'elle se trouve de plus en plus dans l'impossibilité de solutionner adéquatement les problèmes que présente l'annexion et les différents projets de subdivision.

À cette demande, le conseil répond qu'il poursuit la lecture du projet de règlement. Cette lecture a débuté il y a déjà quelques mois, mais le conseil a beaucoup de travail et le projet de règlement contient plus de 300 pages. On achève de lire la première moitié du document.

Le conseil municipal délègue MM. J. Eugène Brodeur et D. Fortin

GRANBY - M. J.-Eugène Brodeur, inspecteur des bâtiments de la cité de Granby, et M. Denis Fortin, son adjoint, participeront tous deux à l'Assemblée générale de l'Association des officiers en bâtiment du Québec tiendra à Montréal, samedi le 29 avril.

De plus, les 1er, 2 et 3 mai, M. J.-Eugène Brodeur participera à la conférence annuelle sur le code national du bâtiment, toujours à Montréal.

NOUVELLES BRÈVES

Par la PRESSE CANADIENNE

Confort américain

Au moyen de simples boutons placés à la tête de son lit, Red Skelton, le célèbre comique américain, peut contrôler trois appareils de TV, un magnétophone, les stores aux fenêtres de sa chambre et toutes les lumières de la maison.

Turf

On continuera en Australie de vendre et d'acheter des chevaux de course avec des guinées en dépit du fait que le système monétaire du pays a été converti au système décimal.

De quoi rafraîchir

La rivière Niagara peut fournir 1,000,000 de verges cubes de glace par jour durant la saison hivernale.

Règlement bizarre

Les règlements concernant le bagage des voyageurs à bord du train trans-sibérien en URSS stipulent que les passagers peuvent apporter avec eux sans frais un oiseau dans une cage. Heures de vol

Les 19 astronautes américains utilisés jusqu'à maintenant dans les programmes Mercury et Gemini ont accumulé au total environ 2,000 heures de vol dans l'espace.

Époque sanglante

La première moitié du XX^e siècle a vu plus de sang versé dans les guerres que toute autre époque dans l'histoire du monde.

Sport

Plus de 13,500,000 amateurs possèdent leur permis de chasse aux États-Unis.

Le conseil municipal délègue MM. J. Eugène Brodeur et D. Fortin

GRANBY - M. J.-Eugène Brodeur, inspecteur des bâtiments de la cité de Granby, et M. Denis Fortin, son adjoint, participeront tous deux à l'Assemblée générale de l'Association des officiers en bâtiment du Québec tiendra à Montréal, samedi le 29 avril.

De plus, les 1er, 2 et 3 mai, M. J.-Eugène Brodeur participera à la conférence annuelle sur le code national du bâtiment, toujours à Montréal.

Les funérailles de M. A. Lacroix ont eu lieu à Longueuil

SABREVOIS (DNC) -- Les funérailles de M. Alcide Lacroix ex-fonctionnaire provincial, époux en premières noces de feu Rose-Alma Caisse, et en secondes noces de Selfride Bouthillier de Sabrevois, ont eu lieu à l'église St-Antoine de Longueuil.

L'inhumation a suivi au cimetière de Contrecoeur.

Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil plusieurs enfants, de nombreux petits-enfants, ses beaux-frères et belles-sœurs; M. et Mme Paquette Bouthillier, M. et Mme Donat Bouthillier et Mme Domina Bouthillier de Sabrevois.

Nos condoléances à la famille éplorée.



DEUX POÈMES-- M. Duncan L. Mills, un citoyen d'Edmonton, en Alberta, a fait parvenir aux autorités municipales de la cité de Granby deux plaques sur lesquelles sont gravés des poèmes à la mémoire des Canadiens qui ont donné leur vie pour assurer la paix et la liberté à leur pays. Il explique que bien des oeuvres pourraient mieux rappeler l'histoire du premier siècle de la confédération canadienne, mais il ajoute que la loyauté et le courage de ceux qui ont perdu la vie à la guerre n'ont pu contribuer à bâtir ce merveilleux et glorieux pays dans lequel nous vivons tout en nous incitant à être fiers de nous afficher comme Canadien. Le maire, M. Paul-O. Trépanier, montre les deux plaques en question, lesquelles furent installées dans la grande salle de l'hôtel de ville entre deux tableaux donnant la liste de soldats morts durant les grandes guerres.

Visite dans la métropole appréciée des Ibervillois

IBERVILLE -- Les membres de la Chambre de Commerce d'Iberville et leurs épouses ont participé à un voyage collectif dirigé par le président, M. Maurice-M. Gamache.

Le groupe fut d'abord reçu à l'édifice du Journal "LA PRESSE" où il fut piloté par deux guides sous la direction de Fernand Roy dont l'hospitalité et la bonne humeur fut appréciée des visiteurs.

On se rendit ensuite au Studio 42 de RADIO CANADA où tous étaient déjà invités à participer au programme "PLACE AUX FEMMES" avec Mlle Lise Payette et M. Guy Provost, animateur et M. Jean Duceppe, invité. Plusieurs participants furent interviewés et l'émission d'une heure a charmé les Ibervillois qui furent ensuite conduits pour la visite des différents studios de radio et de télévision. Ils eurent également la chance de rencontrer et de causer avec quelques artistes bien connus.

Après cette intéressante visite, le groupe était conduit au MUSEE D'ART CONTEMPORAIN où il était attendu pour voir un film documentaire fort intéressant et à admirer les nombreuses oeuvres exposées. De plus, le peintre, M. Fernand Toupin s'est prêté fort aimablement aux nombreuses questions qui ont fusé de

toutes parts.

Le programme de la journée comportait également la visite de huit serres du JARDIN BOTANIQUE qui vient d'inaugurer la nouvelle exposition du printemps dont le thème est "VIEUX QUÉBEC FLEURI". La tournée dans cette abondance de fleurs et de plantes a continué d'agrémenter cette excursion qui a littéralement charmé tous les participants.

Mais il restait encore une étape, soit la réception à un cocktail et le dîner au restaurant "LA CIGALE" où fut servi un excellent repas pendant lequel les excursionnistes eurent l'avantage d'entendre de brillants chanteurs exécuter des extraits d'opéras.

Partie de sucre des libéraux à Ste-Madeleine

SAINTE-MADELEINE (DNC) Environ 200 personnes ont assisté à la partie de sucre du parti libéral du comté de Saint-Hyacinthe. La rencontre a eu lieu à la cabane à sucre de M. Antoine Tétrault.

Parmi les personnalités présentes, on a pu remarquer M. René Saint-Pierre, ancien ministre des Travaux publics dans le cabinet Lesage et son épouse; M. et Mme Jean-Paul Poirier, présidente provinciale du parti; M. Fernand Ménard, président du comté de Saint-Hyacinthe; Mme Nichols, présidente du même comté MM. Lucien Chapdelaine; Roger Robert; Savaria, Vidas Jacques; M. et Mme René Jodoin, respectivement présidents des paroisses de Saint-Denis, du Bourg-Joli de Saint-Hyacinthe, de Saint-Barnabé, de Saint-Thomas d'Aquin et de Saint-Damien.

Plusieurs autres paroisses étaient aussi représentées.

L'organisation de cette partie de sucre relevait de Mmes Edouard Guertin, de Sainte-Madeleine, et Nichols, de Saint-Hyacinthe.

Constables auxiliaires à Saint-Luc

ST-LUC (DNC) -- MM. Maurice Landry et Gaston Fontaine ont été assermentés, lors d'une réunion spéciale des membres du conseil municipal de Saint-Luc, comme constables auxiliaires.

Depuis la formation du Service de police à Saint-Luc, on compte actuellement sur deux constables permanents et sur cinq auxiliaires.

Le juge met un chauffard à l'amende

SAINTE-HYACINTHE -- Le juge Victor Chabot de la Cour de magistrat a mis un chauffard à l'amende pour \$50 et lui a suspendu son permis de conduire pour une durée de deux mois dans les limites du Canada.

Jean-Paul Lecompte, a comparu au Palais de justice, à Saint-Hyacinthe, devant l'honorable de loi pour répondre à l'accusation d'avoir quittés les lieux de l'accident auquel il a participé avec son véhicule automobile sans avoir au préalable donné ses noms et adresses à qui de droit.

Quatre délégués de la cité de Granby au congrès d'urbanisme

GRANBY -- Quatre membres de la commission d'urbanisme de la cité de Granby participeront au congrès provincial d'urbanisme qui aura lieu à Ville Jacques-Cartier, du 29 mai au 1er juin.

Ces quatre délégués seront: MM. J.-H. Bussière et Laurent St-Pierre, respectivement président et vice-président de la commission André Laliberté, directeur du bureau des services techniques municipaux, et J.-Eugène Brodeur, inspecteur municipal des bâtiments.

Le juge met un chauffard à l'amende

SAINTE-HYACINTHE -- Le juge Victor Chabot de la Cour de magistrat a mis un chauffard à l'amende pour \$50 et lui a suspendu son permis de conduire pour une durée de deux mois dans les limites du Canada.

Jean-Paul Lecompte, a comparu au Palais de justice, à Saint-Hyacinthe, devant l'honorable de loi pour répondre à l'accusation d'avoir quittés les lieux de l'accident auquel il a participé avec son véhicule automobile sans avoir au préalable donné ses noms et adresses à qui de droit.

Aucun lien entre la Société d'aluminium et certains fraudeurs

GRANBY -- Deux individus de Montréal attendent présentement le prochain terme des Assises criminelles alors qu'ils devront répondre à des accusations de fraude. Selon les actes d'accusation, ils auraient, par des fausses manœuvres et représentations, vendu de la marchandise à des citoyens de Granby, pour une valeur de \$35,000.

Devant l'incertitude de certaines personnes, nous croyons de notre devoir de vous informer que les deux présumés fraudeurs et la marchandise qu'ils auraient vendue ne sont nullement liés à la maison "Société générale d'aluminium du Québec Inc.". Cette dernière maison d'affaires offre du revêtement d'aluminium aux propriétaires désireux de redonner une nouvelle apparence à leur maison et on peut s'y fier.

M. Russell a abordé une foule de questions devant les C. de C.

GRANBY -- La visite de M. Armand Russell aux Chevaliers de Colomb de Granby a pris la forme d'une conférence de presse, alors qu'il s'en est tenu à répondre aux diverses questions qui lui étaient adressées par les membres du conseil 1093. Plusieurs sujets ont ainsi été abordés et le député de Shefford a apporté une réponse à toutes les questions. M. Armand Russell avait lui-même insisté pour que la rencontre se déroule de cette façon, afin de permettre à tous les membres présents à l'assemblée de s'informer des sujets qui les intéressent le plus.

À la fin de la causerie de M. Russell, les membres du conseil 1093 des Chevaliers de Colomb de Granby se sont réunis pour leur assemblée générale mensuelle, sous la présidence de M. Bertrand Duhamel grand-chevalier.

LOTÉRIE

Le député de Shefford a fait connaître son opinion favorable à la création d'une loterie provinciale. "Ce serait un moyen de garder d'importantes sommes d'argent dans le Québec, car nos citoyens ne pourraient jamais s'empêcher de jouer".

M. Russell a cependant rappelé que le gouvernement fédéral défend une telle pratique aux provinces, en vertu du code criminel, et que même au parlement provincial, les ministres diffèrent d'opinions sur cette matière.

SECRETARIE DE COMTE

"Plusieurs députés n'ont pas les moyens financiers de s'engager un secrétaire et de louer un bureau dans leur comté", a déclaré M. Russell en se prononçant en faveur de l'engagement d'un secrétaire de député dans chaque comté et qui serait payé par le gouvernement provincial.

"Ce serait une bonne dépense qui servirait à améliorer le système actuel".

FONCTION PUBLIQUE

Parlant des fonctionnaires, le ministre a reconnu qu'il ne faudrait pas se surprendre si les fonctionnaires provinciaux déclenchaient une grève dans un avenir rapproché. M. Russell semble reprocher beaucoup à la fonction publique et il est d'avis que la situation pourrait s'améliorer beaucoup par la formation d'un ministère de la Fonction publique.

BILL 25

Le conférencier n'a pas élaboré sur les implications du Bill 25, il a cependant rappelé qu'on en viendra bientôt à une négociation à l'échelle provinciale, avec les professeurs qui seront alors appelés à devenir des fonctionnaires de l'Etat. D'autre part il a admis que les enseignants devaient être bien rémunérés pour pouvoir conserver des professeurs compétents pour nos enfants.

TAXE SCOLAIRE

Concernant la taxe scolaire, le député de Shefford est d'avis qu'elle ne devrait pas être imposée aux contribuables et que les commissions scolaires ne devraient recevoir que des subventions de l'Etat, ce qui occupe déjà une partie impor-

tante de leurs revenus.

Les municipalités de villes et villages seraient alors les seules à prélever des taxes foncières sur les propriétés des citoyens.

PATRONAGE

Une période de questions et réponses se devait de soulever le sujet du patronage. M. Armand Russell s'y est complètement opposé et a rappelé qu'il a été le premier à réemployer les fonctionnaires de son prédécesseur, lorsqu'il a été nommé aux Travaux publics "Lorsqu'on emploie une personne, de dire M. Russell, il faut considérer sa compétence et non son allégeance politique".

LOISIRS

Le député de Shefford à l'Assemblée législative a finalement annoncé que le cabinet provincial proposera à la prochaine session, la création d'un ministère des Loisirs. C'est essentiel pour permettre aux plus petites municipalités de se structurer une organisation de loisirs qui répond à leurs besoins.

ESSAYEZ UNE PETITE ANNONCE
en y insérant votre

NUMERO de TELEPHONE

CE DERNIER POURRA PEINE SUFFIRE.

Le juge met un chauffard à l'amende

SAINTE-HYACINTHE -- Le juge Victor Chabot de la Cour de magistrat a mis un chauffard à l'amende pour \$50 et lui a suspendu son permis de conduire pour une durée de deux mois dans les limites du Canada.

Jean-Paul Lecompte, a comparu au Palais de justice, à Saint-Hyacinthe, devant l'honorable de loi pour répondre à l'accusation d'avoir quittés les lieux de l'accident auquel il a participé avec son véhicule automobile sans avoir au préalable donné ses noms et adresses à qui de droit.

M. Gilbert DESROSIERS, de St-Denis-sur-Richelieu, président de la classe des finissants au Séminaire de St-Hyacinthe. Il a opté pour le commerce lors du choix des vocations.

Aucun lien entre la Société d'aluminium et certains fraudeurs

GRANBY -- Deux individus de Montréal attendent présentement le prochain terme des Assises criminelles alors qu'ils devront répondre à des accusations de fraude. Selon les actes d'accusation, ils auraient, par des fausses manœuvres et représentations, vendu de la marchandise à des citoyens de Granby, pour une valeur de \$35,000.

Devant l'incertitude de certaines personnes, nous croyons de notre devoir de vous informer que les deux présumés fraudeurs et la marchandise qu'ils auraient vendue ne sont nullement liés à la maison "Société générale d'aluminium du Québec Inc.". Cette dernière maison d'affaires offre du revêtement d'aluminium aux propriétaires désireux de redonner une nouvelle apparence à leur maison et on peut s'y fier.

La CROIX-ROUGE C'EST VOUS C'EST MOI C'EST NOUS TOUS

Harmonie parfaite

CILTONE Semi-Lustre est l'émail peu brillant idéal qui donne un fini très lavable et très durable. CILTONE Satin Latex est la peinture mate si facile à appliquer sur les murs et le plafond du salon, de la salle à manger, ou des chambres à coucher. CILTONE Semi-Lustre est parfait pour les boiseries et garnitures. Les deux peintures s'harmonisent parfaitement dans plus de 1,000 couleurs. Allez à la découverte de brillants jaunes chatoyants... de tendres verts printaniers... de chauds rouges romanesques... de frais bleus azurins. Votre marchand de peintures C-I-L vous offre tout un monde de couleurs... vous y trouverez certainement toutes les nuances de votre monde.

PEINTURES C-I-L
ne coûtent pas plus que les peintures ordinaires.

Les annonces classées de La Voix de l'Est. SERVICE D'AMI

Cartes Professionnelles

Gérard Legendre

Comptable Agrégé
135, rue Principale
Tél.: 372-3381
GRANBY

Jolin, Montfil, Dallaire, Picotte & Associés

COMPTABLES AGRES
317, RACINE
GRANBY, TEL.: 378-7935

L. J. Montfil, C.A. — J. P. Picotte, C.A.
L. J. Jolin, C.A. — A. Desautels, C.A.
P. A. Jolin, C.A. — G. D. Dallaire, C.A.
J. Lapelme, C.A. — Y. Bredeur, C.A.
(43398)

Daniel Southière

NOTAIRE
Edifice Palace
135 Principale, Granby.
Téls: 372-3805 — 372-6022
(Le soir sur rendez-vous)
(42776)

Fernand Normandin

C. D. A. A.
Courtier d'assurance générale
Vie, feu, automobile, divers
372-7363
235, Savage Granby

GRANBY: Tél. 372-5433

17 Terrains à vendre

A VENDRE: 150 terrains, bons pour chalet ou maison, au développement St-Jude, lac Broton, Bondville. Accès au lac, 225.00 comptant, \$10.00 par mois. Pour informations, s'adresser à L. Harvey, 526 St-François, ou signalez: L. Harvey, 378-6297, 372-1000, 372-3520, ou à Knowlton 243-5539 (42863)

20 Terres ou fermes à vendre

A VENDRE, 2 terres de 70 arpents chacune, une maison neuve, prix: \$10,000. — L'autre, aussi 75 arpents mais n'ayant pas de bâtisse, prix: \$7,000, situé à 3/4 de mille de Granby. Pour informations, signalez: 372-3176. (43258)

23 Logements à louer

LOGIS 4 pièces, plus salle de bain au 2^e étage, chemin Martin, tout près des limites de la ville, prix: \$45.00. Signalez: 378-7994 avant 5:00 p.m. (43313)

A 140 PARE: Logis moderne de 7 pièces, 812^e par mois. A 85 ALEXANDRE: 5 pièces, chauffé, \$110 par mois. A 180 PRINCE: 5 pièces, \$70 par mois. A 110 ALEXANDRE: 4 1/2 pièces, chauffé, réfrigérateur et poêle à bois, \$110.00 par mois. S'adresser à Mme Rémi Vadnais, 79 Lorne, 372-3550. (43014)

A LOUER, logis neuf de 5 1/2 pièces, situé à 215 St-Charles Sud. Pour informations, signalez: 378-6281 ou 372-4273 après 6:00 p.m. (43355)

A LOUER, logis de 6 pièces, situé à St-Gaspar, coin Union et Papineau, 220 volts, eau chaude, près école, école, magasins, prix: \$40.00. Pour informations, s'adresser à Taxi Borduas, propriétaire, Mme Adrien Casgrain, Ste-Brigide, (43391)

LOGIS 4 pièces avec système de chauffage électrique, installation laveuse et sècheuse, tulle fournie, dans un haut. Signalez: 372-4270. (43410)

A LOUER, logis de 4 pièces, avec solarium et remise, cave cimentée, chauffage central, planchers en bois franc et tuiles dans la cuisine. Situé à 8 rue Longue, 9099. Informations, signalez: 378-6059. (43400)

DESIRE LOUER logis de 2 1/2 pièces, chauffé, éclairé, environ \$15 par semaine, pouvant accepter un enfant d'un an situé dans le centre de la ville avec galerie privée. Pour informations, signalez: 378-5464 de 7:00 a.m. à 10:00 a.m. ou le soir. (43327)

LOGIS DEMANDE
Demande LOGIS de 4 pièces pour le début de la semaine, dans les environs de la rue Principale, avec installation laveuse et sècheuse, assez moderne ou dans un bloc neuf. Pour informations, téléphonez après 6:00 heures à 372-5203. (NH)

LOCAL POUR RESTAURANT
A LOUER, au 518 de la rue St-Jean à Granby, libre le 1^{er} mai. Pour informations, signalez: 378-8221. (43358)

25 Appartements à louer
A LOUER, apt neuf de 1-2-3 pièces, meublé, chauffé, éclairé, tapis mur à mur, service de lavage et sècheuse automatique, fournil. Libre immédiatement. Pour informations, s'adresser à 29 Viger, en arrière du 732 Principale, ou signalez: 372-3509. (43213)

25 Appartements à louer
A LOUER, apt neuf de 1-2-3 pièces, meublé, chauffé, éclairé, tapis mur à mur, service de lavage et sècheuse automatique, fournil. Libre immédiatement. Pour informations, s'adresser à 29 Viger, en arrière du 732 Principale, ou signalez: 372-3509. (43213)

25 Appartements à louer
A LOUER, apt neuf de 1-2-3 pièces, meublé, chauffé, éclairé, tapis mur à mur, service de lavage et sècheuse automatique, fournil. Libre immédiatement. Pour informations, s'adresser à 29 Viger, en arrière du 732 Principale, ou signalez: 372-3509. (43213)

25 Appartements à louer
A LOUER, apt neuf de 1-2-3 pièces, meublé, chauffé, éclairé, tapis mur à mur, service de lavage et sècheuse automatique, fournil. Libre immédiatement. Pour informations, s'adresser à 29 Viger, en arrière du 732 Principale, ou signalez: 372-3509. (43213)

25 Appartements à louer
A LOUER, apt neuf de 1-2-3 pièces, meublé, chauffé, éclairé, tapis mur à mur, service de lavage et sècheuse automatique, fournil. Libre immédiatement. Pour informations, s'adresser à 29 Viger, en arrière du 732 Principale, ou signalez: 372-3509. (43213)

25 Appartements à louer
A LOUER, apt neuf de 1-2-3 pièces, meublé, chauffé, éclairé, tapis mur à mur, service de lavage et sècheuse automatique, fournil. Libre immédiatement. Pour informations, s'adresser à 29 Viger, en arrière du 732 Principale, ou signalez: 372-3509. (43213)

25 Appartements à louer
A LOUER, apt neuf de 1-2-3 pièces, meublé, chauffé, éclairé, tapis mur à mur, service de lavage et sècheuse automatique, fournil. Libre immédiatement. Pour informations, s'adresser à 29 Viger, en arrière du 732 Principale, ou signalez: 372-3509. (43213)

25 Appartements à louer
A LOUER, apt neuf de 1-2-3 pièces, meublé, chauffé, éclairé, tapis mur à mur, service de lavage et sècheuse automatique, fournil. Libre immédiatement. Pour informations, s'adresser à 29 Viger, en arrière du 732 Principale, ou signalez: 372-3509. (43213)

25 Appartements à louer
A LOUER, apt neuf de 1-2-3 pièces, meublé, chauffé, éclairé, tapis mur à mur, service de lavage et sècheuse automatique, fournil. Libre immédiatement. Pour informations, s'adresser à 29 Viger, en arrière du 732 Principale, ou signalez: 372-3509. (43213)

25 Appartements à louer
A LOUER, apt neuf de 1-2-3 pièces, meublé, chauffé, éclairé, tapis mur à mur, service de lavage et sècheuse automatique, fournil. Libre immédiatement. Pour informations, s'adresser à 29 Viger, en arrière du 732 Principale, ou signalez: 372-3509. (43213)

25 Appartements à louer
A LOUER, apt neuf de 1-2-3 pièces, meublé, chauffé, éclairé, tapis mur à mur, service de lavage et sècheuse automatique, fournil. Libre immédiatement. Pour informations, s'adresser à 29 Viger, en arrière du 732 Principale, ou signalez: 372-3509. (43213)

25 Appartements à louer
A LOUER, apt neuf de 1-2-3 pièces, meublé, chauffé, éclairé, tapis mur à mur, service de lavage et sècheuse automatique, fournil. Libre immédiatement. Pour informations, s'adresser à 29 Viger, en arrière du 732 Principale, ou signalez: 372-3509. (43213)

25 Appartements à louer
A LOUER, apt neuf de 1-2-3 pièces, meublé, chauffé, éclairé, tapis mur à mur, service de lavage et sècheuse automatique, fournil. Libre immédiatement. Pour informations, s'adresser à 29 Viger, en arrière du 732 Principale, ou signalez: 372-3509. (43213)

25 Appartements à louer
A LOUER, apt neuf de 1-2-3 pièces, meublé, chauffé, éclairé, tapis mur à mur, service de lavage et sècheuse automatique, fournil. Libre immédiatement. Pour informations, s'adresser à 29 Viger, en arrière du 732 Principale, ou signalez: 372-3509. (43213)

25 Appartements à louer
A LOUER, apt neuf de 1-2-3 pièces, meublé, chauffé, éclairé, tapis mur à mur, service de lavage et sècheuse automatique, fournil. Libre immédiatement. Pour informations, s'adresser à 29 Viger, en arrière du 732 Principale, ou signalez: 372-3509. (43213)

25 Appartements à louer
A LOUER, apt neuf de 1-2-3 pièces, meublé, chauffé, éclairé, tapis mur à mur, service de lavage et sècheuse automatique, fournil. Libre immédiatement. Pour informations, s'adresser à 29 Viger, en arrière du 732 Principale, ou signalez: 372-3509. (43213)

25 Appartements à louer
A LOUER, apt neuf de 1-2-3 pièces, meublé, chauffé, éclairé, tapis mur à mur, service de lavage et sècheuse automatique, fournil. Libre immédiatement. Pour informations, s'adresser à 29 Viger, en arrière du 732 Principale, ou signalez: 372-3509. (43213)

25 Appartements à louer
A LOUER, apt neuf de 1-2-3 pièces, meublé, chauffé, éclairé, tapis mur à mur, service de lavage et sècheuse automatique, fournil. Libre immédiatement. Pour informations, s'adresser à 29 Viger, en arrière du 732 Principale, ou signalez: 372-3509. (43213)

25 Appartements à louer
A LOUER, apt neuf de 1-2-3 pièces, meublé, chauffé, éclairé, tapis mur à mur, service de lavage et sècheuse automatique, fournil. Libre immédiatement. Pour informations, s'adresser à 29 Viger, en arrière du 732 Principale, ou signalez: 372-3509. (43213)

25 Appartements à louer
A LOUER, apt neuf de 1-2-3 pièces, meublé, chauffé, éclairé, tapis mur à mur, service de lavage et sècheuse automatique, fournil. Libre immédiatement. Pour informations, s'adresser à 29 Viger, en arrière du 732 Principale, ou signalez: 372-3509. (43213)

25 Appartements à louer

Apts de 1-2 et 3 pièces
Meublé, chauffé, chambre de bain, entrée privée, chambre de désire, situé au centre de la ville. S'adresser: 285 Ave du Parc, Tel. 372-4121 ou 81 rue Paré, après 6:00 p.m. (41194)

27 Chambres à louer

CHAMBRES à louer, meublées, chauffées, éclairées, service de concierges. S'adresser: 24 rue Centre, Granby, M. Gingras, chambre no 1, Tel. 372-7250 ou 378-6297, Granby. (43298)

A QUI LA CHANCE?

Belle grande CHAMBRE ensoleillée à louer, dans maison privée, ménage fait à neuf, situé dans le centre de la ville, accès au téléphone et à la télévision. Pour plus d'informations, signalez: 372-7880. (43419)

64a) Robes de mariées

ROBE de MARIÉE à vendre, longue, avec traine amovible, grandeur 10/12 ans. Fera les réparations si nécessaire. Signalez: 378-1808. (43310)

A VENDRE, robe de mariée, très propre, taille empire avec voile, grandeur: 12 ans. Valeur de \$10, laisserais à \$25. Pour informations, signalez: 378-1856 après 6:00 p.m. (43351)

A VENDRE, ROBE de MARIÉE, en dentelle, longue, grandeur: 12 ans. Pour informations, signalez: 378-5128 après 6:00 p.m. (43392)

71 Entreposage

Ultra-moderne, refroidie à 40 degrés pour une meilleure préservation de vos fourrés et autres.
ENTREPOSAGE
protégeant contre feu, vol, mites, chaleur, etc.
TEL: 372-3811
Demandez vos coupons de participation ou TIRAGE D'UNE ETOILE DE VISON CANADIEN le 23 juin 1967 (43002)

ON DEMANDE homme expérimenté avec collègue, pour travail à l'année sur ferme latière près de West Shefford, maison confortable et autres bénéfices. Signalez: 263-2248 après 7:00 p.m. (43415)

GARDERAI ENFANT à la semaine ou du lundi soir au samedi soir. Pour informations, signalez: 378-2634. (43240)

PERDU CHIEN Berger Allemand avec collier rouge, répondant au nom de "Ti-Gare". Si retrouvé, s'adresser: Claude Fontaine, Ste-Cécile de Milton, tél. 378-8054. Récompense promise. (43412)

PERDU CHIEN noir "Poodle", récompense promise. Pour informations, signalez: 382-3662. (43394)

A VENDRE, Plymouth 1957, V-8 automatique, avec radio, en parfaite condition. Prix: \$300. Pour informations, signalez: 378-6537 ou s'adresser à 75 Décelles. (43379)

A VENDRE, moto de marque Yamaha, 1966, très propre, en parfaite condition. Prix: \$300. Pour informations, s'adresser à 222 Viger, ou signalez: 378-6480 entre 1:30 p.m. à 3:30 p.m. (43208)

A VENDRE, maison en briques, 5 logis, parterre, cave cimentée, vue sur les rues Principale et Brébeuf. Situé à 2 rue Brébeuf. Cause de vente: succession. Pour informations, signalez: 772-2291, St-Pie de Bagot. (43007)

A VENDRE, maison de 3 pièces, située sur la rue Bélair. Pour informations, s'adresser à Gérard Parent par téléphone No 378-2727. (43411)

MAISON à vendre de 3 logis, située à 65 rue St-Thérèse. Prix: \$10,000. Pour informations, signalez: 372-7859 et demandez M. Jean-Guy Jacques. (43295)

REMBORSEMENT de fautes et capitonnage, travail soigné et prix raisonnable. Aussi à vendre fauteuil rembourré neuf à moitié du prix régulier. Pour informations, s'adresser à 317 Denison, ou signalez: 372-5983. (43327)

POUR entreposage d'auto-neige, s'adresser à M. Jean Lussier, 378-4709. (43329)

TELEVISIONS A LOUER
Signalez: 378-3734 (43294)

NETTOYAGE TAPIS et MEUBLES
VENTE, POSE, REPARATION: Tapis
NOUVEAUTÉS: Draperies
Décoration intérieure par diplomé.
HORNER Cleaning
32 Lansdowne Granby
Tél. 372-5907 (42829)

NETTOYAGE TAPIS et MEUBLES
VENTE, POSE, REPARATION: Tapis
NOUVEAUTÉS: Draperies
Décoration intérieure par diplomé.
HORNER Cleaning
32 Lansdowne Granby
Tél. 372-5907 (42829)

NETTOYAGE TAPIS et MEUBLES
VENTE, POSE, REPARATION: Tapis
NOUVEAUTÉS: Draperies
Décoration intérieure par diplomé.
HORNER Cleaning
32 Lansdowne Granby
Tél. 372-5907 (42829)

NETTOYAGE TAPIS et MEUBLES
VENTE, POSE, REPARATION: Tapis
NOUVEAUTÉS: Draperies
Décoration intérieure par diplomé.
HORNER Cleaning
32 Lansdowne Granby
Tél. 372-5907 (42829)

NETTOYAGE TAPIS et MEUBLES
VENTE, POSE, REPARATION: Tapis
NOUVEAUTÉS: Draperies
Décoration intérieure par diplomé.
HORNER Cleaning
32 Lansdowne Granby
Tél. 372-5907 (42829)

NETTOYAGE TAPIS et MEUBLES
VENTE, POSE, REPARATION: Tapis
NOUVEAUTÉS: Draperies
Décoration intérieure par diplomé.
HORNER Cleaning
32 Lansdowne Granby
Tél. 372-5907 (42829)

NETTOYAGE TAPIS et MEUBLES
VENTE, POSE, REPARATION: Tapis
NOUVEAUTÉS: Draperies
Décoration intérieure par diplomé.
HORNER Cleaning
32 Lansdowne Granby
Tél. 372-5907 (42829)

NETTOYAGE TAPIS et MEUBLES
VENTE, POSE, REPARATION: Tapis
NOUVEAUTÉS: Draperies
Décoration intérieure par diplomé.
HORNER Cleaning
32 Lansdowne Granby
Tél. 372-5907 (42829)

NETTOYAGE TAPIS et MEUBLES
VENTE, POSE, REPARATION: Tapis
NOUVEAUTÉS: Draperies
Décoration intérieure par diplomé.
HORNER Cleaning
32 Lansdowne Granby
Tél. 372-5907 (42829)

NETTOYAGE TAPIS et MEUBLES
VENTE, POSE, REPARATION: Tapis
NOUVEAUTÉS: Draperies
Décoration intérieure par diplomé.
HORNER Cleaning
32 Lansdowne Granby
Tél. 372-5907 (42829)

NETTOYAGE TAPIS et MEUBLES
VENTE, POSE, REPARATION: Tapis
NOUVEAUTÉS: Draperies
Décoration intérieure par diplomé.
HORNER Cleaning
32 Lansdowne Granby
Tél. 372-5907 (42829)

COSTUMES DE PRINTEMPS CUIR — SUEDE

Jupe \$49.00
Jackette \$49.00
Pantalon \$49.00
Nettoyage du Suède
fait à la main, sur les lieux.
(ouvert le soir sur rendez-vous)
73 Drummond — Tél.: 372-3811 (41692)

98 Divers

A vendre, bouillon de POULET en spécial 6 pour \$1.00, format de 20 oz. — Soupe au riz et au poulet 3 btes de 20 oz \$1.00. Pour informations, s'adresser à M. J. Jobin, 372-4739. (43216)

A VENDRE, 1 poêle au gaz, de marque "Tappan". Pour informations, signalez: 378-6547. (43380)

A VENDRE, set de salon, presque neuf, divan pouvant servir de lit. Pour informations, signalez: 378-6214. (43397)

A VENDRE, set de salon, presque neuf, divan pouvant servir de lit. Pour informations, signalez: 378-6214. (43397)

A VENDRE, set de salon, presque neuf, divan pouvant servir de lit. Pour informations, signalez: 378-6214. (43397)

A VENDRE, set de salon, presque neuf, divan pouvant servir de lit. Pour informations, signalez: 378-6214. (43397)

A VENDRE, set de salon, presque neuf, divan pouvant servir de lit. Pour informations, signalez: 378-6214. (43397)

A VENDRE, set de salon, presque neuf, divan pouvant servir de lit. Pour informations, signalez: 378-6214. (43397)

A VENDRE, set de salon, presque neuf, divan pouvant servir de lit. Pour informations, signalez: 378-6214. (43397)

A VENDRE, set de salon, presque neuf, divan pouvant servir de lit. Pour informations, signalez: 378-6214. (43397)

A VENDRE, set de salon, presque neuf, divan pouvant servir de lit. Pour informations, signalez: 378-6214. (43397)

A VENDRE, set de salon, presque neuf, divan pouvant servir de lit. Pour informations, signalez: 378-6214. (43397)

A VENDRE, set de salon, presque neuf, divan pouvant servir de lit. Pour informations, signalez: 378-6214. (43397)

A VENDRE, set de salon, presque neuf, divan pouvant servir de lit. Pour informations, signalez: 378-6214. (43397)

A VENDRE, set de salon, presque neuf, divan pouvant servir de lit. Pour informations, signalez: 378-6214. (43397)

A VENDRE, set de salon, presque neuf, divan pouvant servir de lit. Pour informations, signalez: 378-6214. (43397)

A VENDRE, set de salon, presque neuf, divan pouvant servir de lit. Pour informations, signalez: 378-6214. (43397)

A VENDRE, set de salon, presque neuf, divan pouvant servir de lit. Pour informations, signalez: 378-6214. (43397)

A VENDRE, set de salon, presque neuf, divan pouvant servir de lit. Pour informations, signalez: 378-6214. (43397)

A VENDRE, set de salon, presque neuf, divan pouvant servir de lit. Pour informations, signalez: 378-6214. (43397)

A VENDRE, set de salon, presque neuf, divan pouvant servir de lit. Pour informations, signalez: 378-6214. (43397)

A VENDRE, set de salon, presque neuf, divan pouvant servir de lit. Pour informations, signalez: 378-6214. (43397)

A VENDRE, set de salon, presque neuf, divan pouvant servir de lit. Pour informations, signalez: 378-6214. (43397)

A VENDRE, set de salon, presque neuf, divan pouvant servir de lit. Pour informations, signalez: 378-6214. (43397)

A VENDRE, set de salon, presque neuf, divan pouvant servir de lit. Pour informations, signalez: 378-6214. (43397)

A VENDRE, set de salon, presque neuf, divan pouvant servir de lit. Pour informations, signalez: 378-6214. (43397)

A VENDRE, set de salon, presque neuf, divan pouvant servir de lit. Pour informations, signalez: 378-6214. (43397)

A VENDRE, set de salon, presque neuf, divan pouvant servir de lit. Pour informations, signalez: 378-6214. (43397)

A VENDRE, set de salon, presque neuf, divan pouvant servir de lit. Pour informations, signalez: 378-6214. (43397)

A VENDRE, set de salon, presque neuf, divan pouvant servir de lit. Pour informations, signalez: 378-6214. (43397)

A VENDRE, set de salon, presque neuf, divan pouvant servir de lit. Pour informations, signalez: 378-6214. (43397)

142a) Maisons à louer

MAISON à louer, pouvant servir de chalet ou logis, située près du lac Roton. Pond: 4 pièces, eau chaude et eau froide. Pour informations, signalez: 372-5544. (43408)

148 Gardiennes d'enfants

GARDIENNE d'enfants pour Montréal, aide-général expérimenté des maintenant jusqu'à septembre, doit aimer les enfants, mère travaillant comme le dimanche et le lundi, \$25 par semaine. Pour informations, écrire: M. Vellandi, 7446 Bordeaux, Montréal, P.Q. (43378)

GARDIENNE D'ENFANT de mandée pouvant garder un petit garçon de 2 mois. Pour informations, signalez: 378-2972. (43382)

MARIEVILLE

TERRAINS MULTIFAMILIAUX
situés sur la rue Pichette et Des Rues, faciles de paiement. S'adresser: JACQUES VERONNEAU, 143 rue Desrochers, Tel. 589-7690, Rés. ou 589-4946 Bureau, ou M. Charles-Yvon Martel, 125 Carter, Marieville, Tel. 589-7997. (41659)

BUNGALOW de qualité de 6 pièces, chauffage central, vestibule, chambre de bain en tuile céramique, chaises panoramiques en aluminium, planchers de chêne, agril d'auto. Hypothèque par Société Centrale, 6% d'intérêt. Pour informations, appelez Richard Dev. Corp. tél. 589-7855 Marieville, 658-8892 Chamby ou 789-7902, Montréal. (43140)

142 Maisons à vendre

A VENDRE, maison de 7 pièces, 2 étages, située au centre de la ville de Waterloo. Emplacement sur terrain de 90 x 120, toutes les commodités modernes. Fini extérieur avec revêtement d'aluminium. Pour informations, signalez: 539-2555. (43386)

16 Chalets

A VENDRE
Pour le 30 avril et 7 mai, vous pouvez venir visiter un chalet à Saint-Damase, situé 143 rang Corbin, rang Bord-de-l'Eau, 220 volts ainsi que grand terrain. Pour informations, signalez: 774-5952 le soir. (43414)

ANIMAUX à VENDRE, 500 poulettes de marque "L'Éclair" âgées de 20 semaines et vaccinées, \$2.15 chacune, aussi 2 compresses de trousse de marque "Chore-Boy" avec tuyauterie et valve, en parfaite condition. Valeur: \$225. Pour informations, s'adresser à M. Normand, 12471, 772-2365. (43403)

A PHILIPSBURG
PROPRIÉTÉ à vendre, près du lac Champlain, 4 pièces, avec maison. Pour informations, s'adresser à Mme Abel ou signalez: 248-3100. (43289)

A VENDRE Boucherie-Salaison

licenciée au centre de la ville, grand terrain de stationnement, moyenne: 275 douz. de bières. Cause de vente: autre commerce. Pour informations, signalez: 346-5043 après 6:00 p.m. (43119)

16 Chalets

CHALET à louer, à 12 milles de MAIRO, foyer, chasse, pêche, prix raisonnable. Écrire à C. B. 8, St-Luc, C. de Ste-Jean, (43333) 348-2848.

19 Terres demandées

TERRE toute équipée, avec roulement, demande dans la région. Donner détails en écrivant à: C.P. 8, St-Luc, C. de Ste-Jean. (43334)

82 Bois et Matériaux

Jeunesse active durant l'année du centenaire

Par la PRESSE CANADIENNE
Les jeunes Canadiens de la génération gogo prendront la route par milliers, au cours de l'été, comme bénéficiaires de l'année du centenaire.

Le plan de voyage pour les jeunes, établi par la commission du Centenaire en collaboration avec les gouvernements fédéral et provincial, permettra à 5,000 étudiants des écoles secondaires de parcourir les pays en tous sens.

Des délégués venus de 40 pays seront placés dans des familles canadiennes où ils feront des séjours de deux semaines. A Ottawa, 300 jeunes gens se réuniront pour un séminaire, d'une durée de neuf jours, sur la compréhension mutuelle internationale, la santé et autres questions d'intérêt général. Ce séminaire sera suivi d'une visite de deux jours à l'Expo de Montréal, puis d'un voyage à Kingston, Upper Canada Village, Toronto, et Niagara Falls.

L'Association des campeurs canadiens a également un programme qui promet beaucoup d'activités.

JAMBOREE
En plus des projets locaux de centenaire, les Scouts enrôleront 1,000 de leurs membres au 12ème jamboree mondial, dans l'Idaho, au mois d'août. Les Scouts ont également localisé les tombes de tous les Pères de la Confédération; ces tombes seront remises en état et un service commémoratif sera célébré dans chacun des endroits où ils sont morts.

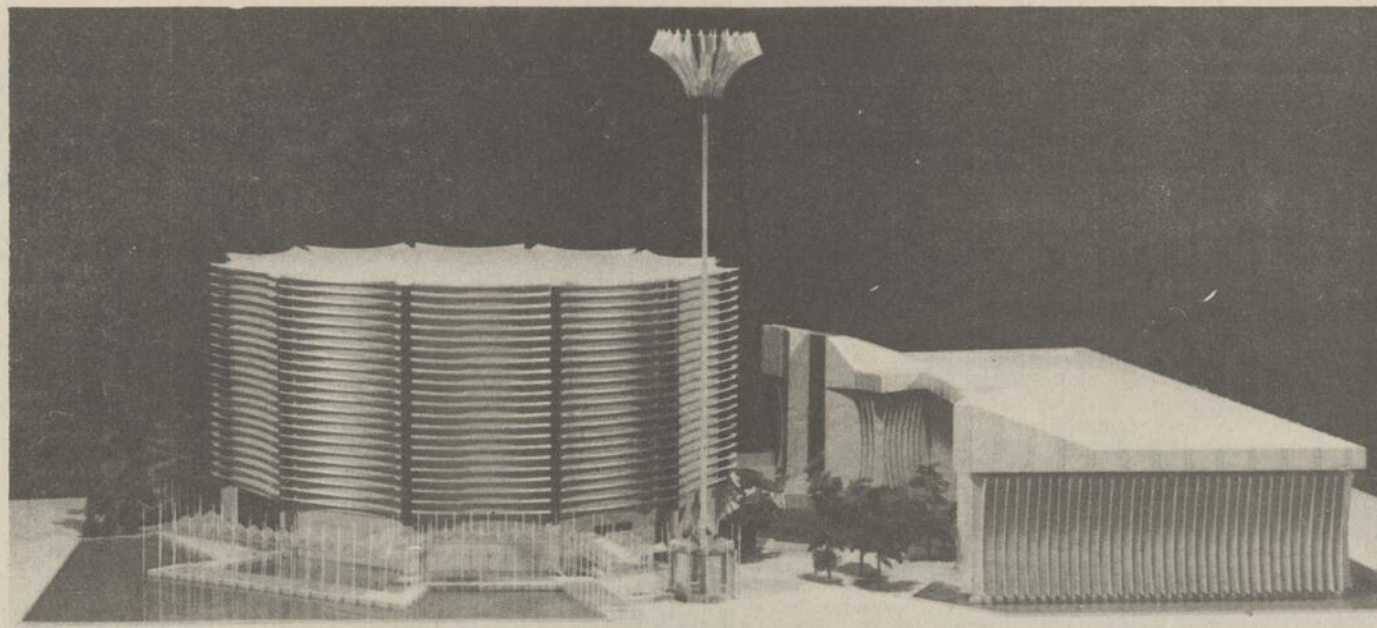
Des membres du YWCA ont imaginé un projet qui consiste à rencontrer et à mieux connaître des jeunes filles indiennes individuellement et en groupe. Les jeunes Indiennes seront invitées à des camps du YWCA où elles assisteront à des réunions et établiront des contacts par correspondance.

Un projet cependant ne comporte pas de déplacements. Il s'agit d'un projet formé par des groupes de jeunes en collaboration avec la Croix-Rouge, et qui consiste à recruter 100,000 donneurs de sang au cours de l'année, pouvant fournir 10 pour cent de la réserve de sang du pays pour 1967.

Facilités de transport pour les travailleurs

SAINT-HYACINTHE - Le Comité touristique de Saint-Hyacinthe annonce par l'entremise de son coordonnateur M René Bourbeau qu'un service d'autobus sera organisé pour faciliter le transport pour les travailleurs d'usines et de bureaux à personnel nombreux, qui désirent se rendre à l'Expo 67.

Un horaire sera organisé à cet effet. Chaque firme aura son jour. Les autobus partiront de Saint-Hyacinthe, à 5h.30 dans l'après-midi pour revenir de l'Expo à 11h.30 du soir.



Voici la maquette du pavillon Canadien Pacifique-Cominco à l'Expo '67. Ce pavillon, le plus important de l'industrie privée, a été réalisé au coût de plus de \$4 millions. Il se compose d'un théâtre de 600 places; on y montrera un

film de 20 minutes au moyen de plusieurs cinéprojecteurs. Il y a aussi un édifice d'exposition où le toucher, le goût, la vue, l'ouïe et l'odorat font l'objet d'expériences à l'attention des visiteurs.

Vingt-six cours supérieurs au pavillon L'Homme et la Musique

MONTREAL - Le pavillon de l'Homme et la Musique dont la construction a été rendue possible grâce à un don généreux de la Portland Cement Association ouvrira ses portes le 28 avril. Rappelons que le pavillon est divisé en trois sections soit le studio audiovisuel, la section centrale et la salle de cours. La liste des cours qui seront donnés au pavillon de la musique des Jeunes Musiciens du Canada est fort longue et il faut distinguer les classes supérieures d'interprétation des méthodes d'éducation musicale pour les enfants qui seront présentées tous les matins de 10h. 30 à 11h. 30 pour les petits et de 2h. 30 à 3h. 30 pour les enfants d'âge moyen. Pour ce qui est des cours d'interprétation, ils auront lieu tous les jours de 4h. à 6h. Les personnes qui s'inscrivent à ces cours peuvent y assister soit comme exécutant ou comme auditeur.

Voici la liste des cours:
30 avril - 6 mai: Ida Presti-Alexandre Logyca, France; L'évolution du répertoire classique de la guitare.
7 - 13 mai: Herman Sabbe, Belgique, Les problèmes d'interprétation de la musique contemporaine et actuelle.
14 - 20 mai: Detlef Krauss, Allemagne, L'oeuvre pour piano de Beethoven et de Brahms.
21 - 27 mai: Bernard et Mireille Lagacé, Canada, L'oeuvre de clavier de J.S. Bach (orgue, clavier et clavecin).
28 mai - 3 juin: Mario Duchesne et son ensemble de flûtes à bec, Canada, Cours d'ensemble de flûtes à bec.
4 - 10 juin: Guy Fallot, France, L'évolution du répertoire classique pour violoncelle.

11 - 17 juin: Léopold Simoneau, Canada, Quelques aspects de l'oeuvre vocale de Mozart.
18 - 24 juin, Pierre Wissmer, France, Orchestration et analyse musicale.
25 juin - 1er juillet: Karl Engel, Suisse, L'oeuvre pour piano de Mozart.

2 - 8 juillet: Pierre Mollet, Suisse, Les grandes pages du répertoire de l'art vocal.
9 - 15 juillet: Juan de Freitas Branco, Portugal, La musique portugaise.
16 - 22 juillet: Juges du concours international de composition, Colloque sur les problèmes de la composition musicale.

23-29 juillet: Paul Tortelier, France, L'oeuvre pour violoncelle de J.S. Bach.
3 - juillet - 5 août: Marie-Claire Jamet, France, Evolution du répertoire classique de la harpe de Karl Philipp Emmanuel Bach à Maurice Ravel.

6 - 12 août: Vlado Perlemuter, France, Hommage à Maurice Ravel (30e anniversaire de sa mort).
13 - 19 août: (A être annoncé).

20 - 26 août: Lorand Fenyves et le Quatuor Orford, Canada, Quelques aspects du répertoire de musique de chambre.
27 août - 2 septembre: Christian Lardé, France, A) Les sonates pour flûte et clavecin de J.S. Bach, B) Les sonates modernes pour flûte: Prokofiev, Poulenc, Hindemith, Milhaud et Jolivet.
3-9 septembre: Jean Laurendeau, Canada, Les Ondes

Martenot (Oeuvres originales)
10 - 16 septembre: Louis Charbonneau, Canada, Les pages maîtresses pour percussions (ensembles).
17 - 23 septembre, Chantal Masson, Canada, Cour de direction chorale.
24 - 30 septembre: Ensemble d'instruments anciens, Canada de Montréal: direction Otto Joachim, La musique ancienne: Moyen-Age, Renaissance, pour voix et instruments, atelier d'initiation aux instruments anciens et atelier de travail.

1er - 7 octobre: V. Stepanek, J. Palenicsek, Tchécoslovaquie, L'oeuvre de Leos Janacek.
8 - 10 et 12 octobre: Henryk Szeryng, Mexique, L'oeuvre pour violon seul.
9 - 11 et 13 octobre: Les solistes de l'Orchestre, Tchécoslovaquie de chambre de Prague: directeur: Fischer, Cours de direction d'orchestre.

15 - 21 octobre, Georges Carael, Belgique, Musique de chambre pour quintette à vent.
22 - 27 octobre: Kenneth Gilbert, Canada, La musique française de clavecin.
Quant aux méthodes d'éducation musicale pour les enfants, voici leur horaire:
28 avril 27 mai, Méthode Orff, Allemagne
28 mai - 25 juin, Méthode Ward Angleterre
3 juillet - 28 juillet, Méthode Martenot, France
29 juillet - 26 août, Méthode Kodaly, Hongrie
27 août - 23 septembre, Méthode Suzuki, Japon.

Les frais de cours varient selon qu'une personne est considérée comme "exécutant" ou "auditeur". Un exécutant paiera \$100.00 pour assister

aux classes supérieures d'interprétation et un auditeur, \$25.00. Pour ce qui est des Méthodes d'éducation musicale pour les enfants, on exige \$25.00 de cours pour un exécutant et \$50.00 pour un auditeur. Il faut bien comprendre que les auditeurs participeront aux cours tandis que le public se contentera d'y assister de l'extérieur; il faut également ajouter que le nombre de places est très restreint, soit 15 pour les classes d'interprétation et 20 pour les cours portant sur les méthodes d'éducation musicale pour les enfants. Pour obtenir de plus amples renseignements, il faut communiquer avec le Secrétariat National des JMC: 430 ouest, boul. St-Joseph, 274-4378.

Incorporation du Club Lions

ST-HYACINTHE - Des lettres patentes ont été accordées constituant une corporation sans capital-actions, désignée sous le nom de "Club Lions de St-Hyacinthe Inc."

Le montant auquel est limitée la valeur des biens immobiliers que peut acquérir et posséder la corporation est de \$50,000.

Le but est d'étudier, promouvoir et développer de toute manière les intérêts matériels, culturels et sociaux de ses membres.

Le siège social de la corporation est à St-Hyacinthe.

Une technique spéciale pour mettre les gens à l'aise

Par **DON LEBLANC**
HALIFAC PC - Le grand jeune homme blond debout derrière le microphone décrocha la guitare à douze cordes de son épouse, et sourit à son auditoire. "Je voulais vous mettre à l'aise, dit-il, appuyant la guitare de douze cordes à un mur et prenant la guitare de six cordes, et j'ai imaginé que c'était la meilleure manière de le faire."

Au cours de ses nombreuses performances, Gordon Lightfoot a acquis une technique spéciale pour mettre les gens à l'aise, et pour être lui-même décontracté.

Cela se passait au Privateer, un café décoré de chandeliers et pêcheurs pendant du plafond. On y sert de la pizza, des boissons gazeuses, et, évidemment, du café.

Débuts comme choriste
Lightfoot, qui présente son tour de chant vêtu de "blue jeans" a bien changé depuis le temps où il était soliste soprano dans la chorale de l'église United de Saint-Paul, à Orillia, Ontario, où il est né.

La vente de ses disques augmente sans cesse, mais il prétend que ce n'est pas là la clé de son succès.

"J'ai chanté dans plusieurs clubs, et je donnais au public ce qu'il était habitué d'entendre. J'ai construit ma réputation lentement et graduellement," déclare Gordon Lightfoot.

"Il me reste encore à enregistrer un gros succès aux Etats-Unis, dit-il. Mais j'y travaille en ce moment, et ce n'est qu'une question de temps."

Lightfoot a commencé à chanter "sérieusement" alors qu'il avait 11 ou 12 ans, puis, après avoir terminé ses classes, il étudia la musique pendant un an à Los Angeles. Plus tard, il fit du chant en groupe et travailla en studio pour le réseau anglais de Radio-Canada, pour finalement entreprendre de travailler seul et d'écrire sa propre musique.

Lightfoot refuse d'être identifié comme chanteur de "western", bien que plusieurs de ses chansons, comme Ribbon of

Darkness et Steel Rail Blues, soient devenues rapidement très populaires dans les campagnes.

Habituellement accompagné par Red Shea, de Toronto, à la guitare, et John Stockfish, de Toronto, à la contrebasse, Lightfoot déclare qu'il ne boit jamais avant ou pendant ses tours de chant, et qu'il fait son possible pour être détendu, honnête et sincère.

Un Montréalais a bénéficié de la clémence du juge

SAINT-HYACINTHE - Lucien Rivet, de Montréal, a quitté la Cour avec une sentence suspendue, au Palais de justice de Saint-Hyacinthe. Il a comparu devant le juge Paul-A. Péloquin de la Cour des sessions de la paix qui s'est montré clément envers ce citoyen de la Métropole.

Rivet a plaidé coupable à l'accusation d'avoir le 18 février à Saint-Hugues commis un vol par effraction. La défense a signalé qu'il s'agissait du domicile d'une parente. L'accusé l'aurait visité et cambriolé en état d'ébriété.

Le juge Péloquin a pris le plaidoyer en considération pour décerner une sentence suspendue moyennant bonne conduite, à Rivet. Celui-ci devra aussi verser en gage de ses bonnes intentions un cautionnement de \$500 contre la promesse de garder la paix durant une année entière.



Gordon Lightfoot



"J'ai parié \$2.00 à ma femme qu'elle ne pourrait pas se trouver un emploi par ces temps difficiles, même en se servant des petites annonces, comme elle voulait me forcer de le faire... et j'ai perdu."
Je n'ai maintenant plus besoin de travailler mon cher Hector!"

MERCREDI

Jour Bonanza

LaSalle
MANUFACTURES LTÉE.
FACTORIES LTD.

* Un bon filon en aubaines

LaSalle vous offre les Valeurs-Vedettes de l'année en Poupées!

POUPÉES 12" - 13" - 14"

POUPÉES 16" - 17" - 18"

POUPÉE QUI MARCHE - 30"



VAL. \$3.98



1.99

Jolies poupées aux vêtements et coiffures variés. Toutes les poupées ont une tête en vinyle et des cheveux de saran insérés ainsi que des yeux qui ferment et s'ouvrent.



VAL. \$5.98

2.99

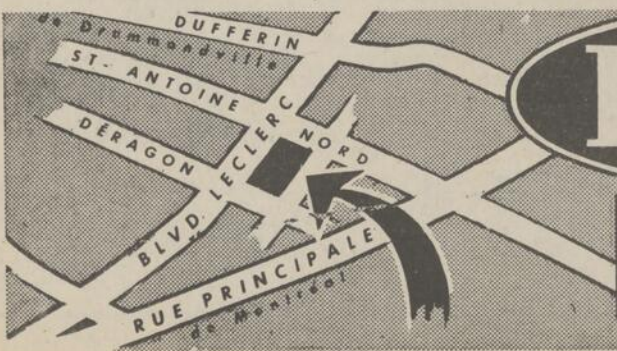
Elles vous sont présentées habillées de vêtements différents. Chacune a une tête en vinyle, des cheveux saran insérés et des yeux qui s'ouvrent et se ferment.



VAL. \$9.98

4.99

Une poupée de 30 pouces qui marche. Donnez-lui la main et elle marche avec vous. Elle est vêtue d'une magnifique robe de tulle brodée d'argent sur un tissu taffeta. Tête de vinyle et chevelure saran insérée, coiffure type caniche.



LaSalle
MANUFACTURES LTÉE.
FACTORIES LTD.

GRANBY

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS

21 CENTRES D'ÉCONOMIE FAMILIALE POUR MIEUX VOUS SERVIR

Centre d'achats FRONTENAC

320 boulevard LECLERC (entre St-Antoine Nord et Deragon)

HEURES D'AFFAIRES: tous les jours, de 9h. a.m. à 6 h. p.m. vendredi, de 9h. a.m. à 10h. p.m.

LES PIONNIERS DE LA VENTE À RABAIS AU CANADA